

Republique mort née

Une République mort-née ?, I - la proclamation parisienne



Daumier, 1848, la République



On lit, sans autre commentaire, dans le très conservateur *Journal des Débats* du 28 février 1848, (quatre jours après la proclamation de la République), ces lignes reprises de l'organe d'Adolphe Thiers et des Orléanistes "libéraux" : *le Constitutionnel* :

" On lit dans *le Constitutionnel* le récit suivant des événements accomplis à l'Hôtel-de-Ville dans la journée d'hier samedi [26 février] : Le gouvernement provisoire, sans autre appel jusque-là que les vœux muets des bons citoyens, l'assistance volontaire des jeunes gens de toutes les écoles, qui semblent avoir sucé à la fois le sentiment passionné de la République et le sentiment des conditions modératrices auxquelles elle peut s'accomplir [c'est tout le sens de la démarche de Thiers : se rallier à la République afin de l'orienter vers l'Ordre conservateur], avait été lui même sa seule force. Des masses bien intentionnées, mais désordonnées, le peuple encore inquiet de son triomphe et défiant de sa victoire, avaient inondé de leurs colonnes la place, les rues adjacentes, les escaliers, les salles de l'Hôtel-de-Ville. Le gouvernement, sans doute obsédé, interpellé, contredit, menacé, n'avait pu délibérer que sous la pression d'une multitude armée et au bruit des portes qui cédaient à tout instant à ces masses toujours renaissantes. En vain M. Crémieux, M. Garnier-Pagès, M. Louis Blanc, M. Dupont (de l'Eure), M. Marie, M. de Lamartine, surtout, avaient harangué vingt fois par jour ces masses ; en vain ce dernier avait fait des efforts surnaturels de force physique et de force morale contre le désordre, les exigences de ces colonne affamées d'entendre

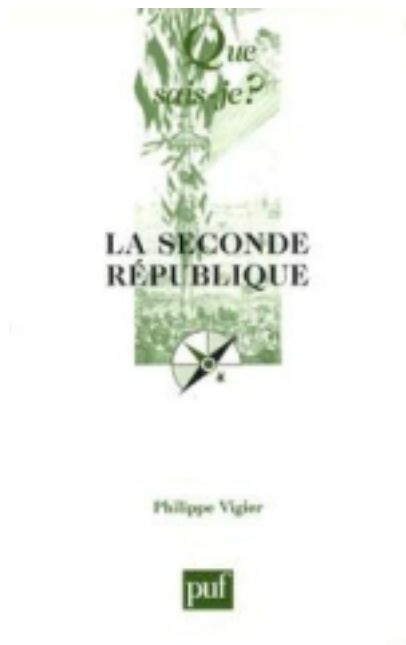
sa voix ; à peine un résultat était-il obtenu, qu'une autre colonne de peuple, armée de sabres, de fusils et de baïonnettes, se présentait de nouveau sur la place, au bruit des coups de fusil, encore teinte du sang et couverte des cadavres des chevaux [sic] ; il fallait recommencer toutes les demi-heures une résistance. Cette foule, qui couvrait la place, était traversée, hier surtout, à tout instant, par des brancards, où le peuple apportait les corps morts des individus tués dans les combats des deux journées. Une salle de l'Hôtel-de-Ville était encombrée de ces cadavres, et ce spectacle était trop propre à exciter sans cesse dans l'âme du peuple la vengeance et la sédition. Aujourd'hui, au contraire, quel magnifique spectacle ! le peuple en ordre, la garde nationale sortie de tous les quartiers de la capitale, d'elle-même, par la seule impulsion du danger public, des pièces de canon chargées à mitraille, servies par des combattans [graphie de l'époque] du peuple sans uniforme, mais aussi calmes et aussi impassibles que les troupes les troupes les mieux disciplinées ; 150,000 hommes au moins couvrant les quais, la place, les rues adjacentes ; mais aussi le palais du peuple, l'Hôtel-de-Ville, peuplé seulement de ces braves jeunes gens des écoles, et de ces bons citoyens qui étaient venus apporter l'ordre, la dignité et le patriotisme avec eux. Le gouvernement provisoire, à la tête duquel marchaient M. Dupont (de l'Eure), M. Arago, M. de Lamartine, M. Garnier-Pagès, accueilli avec respect et délibérant avec calme, sans qu'un cri de cette multitude trouble un seul moment ses délibérations ; puis, après une séance où tous les principes de la liberté et de l'ordre sont énergiquement proclamés, des décrets prescrivant la réouverture des édifices des cultes, l'abolition de la royauté, l'établissement de la République, la conservation du drapeau tricolore national auquel on ajoute seulement ce grand mot de Fraternité ! qui doit relier toutes les classes de la nation en un seul faisceau, une cravate rouge seulement ajoutée à ce glorieux drapeau pour rappeler le second acte de la Révolution française, destiné à la compléter ; l'organisation

instantanée d'ateliers nationaux de travail, pour que le salaire ne manque plus désormais à un seul citoyen laborieux ; enfin, ce décret que M. de Lamartine a déclaré, avant de le dire au peuple, devoir être le baptême d'une Révolution qui veut être aussi innocente qu'elle est énergique et populaire ; l'annonce d'une convocation aussi prochaine que possible d'une Assemblée nationale ; l'adhésion complète des citoyens de toutes les opinions, même les plus hostiles au principe populaire..."

Ainsi, après une journée de tumulte populaire, ("les masses" dit le texte), le gouvernement provisoire autoproclamé pouvait enfin dominer la situation et se mettre vraiment à l'œuvre, au service d'une République née deux jours avant, le 24 février, au terme de trois journées d'insurrection parisienne. République proclamée œcuménique tant politiquement que socialement, République conservant le drapeau tricolore symbole de l'unité nationale, mais lui adjoignant, comme en lot de consolation, cette cravate rouge emblème d'un prolétariat qui n'est pas nommé, mais dont on ne peut éluder la revendication première en ces temps de crise économique, le droit au travail. Mon prochain billet sera consacré à cette querelle des drapeaux.

On ne se refait pas, j'aime l'histoire, et, ce blog en témoigne, tout particulièrement celle de notre Seconde République. C'est donc de cette dichotomie du tricolore et du rouge que je pars pour une promenade dans ses débuts (du 24 février au 23 juin 1848).

Il n'est pas question de faire ici l'histoire des premiers mois de la République, elle a été faite et bien faite, et les bonnes études, tant générales que locales, ne manquent pas. Je ne peux que vous y renvoyer, et en particulier, pour les non-initiés, à l'excellent *Que sais-je ?* de Philippe Vigier, *La Seconde République*, plusieurs fois publié de 1967 à 2001.



Je veux seulement proposer, essentiellement à partir de citations de la presse nationale du temps, presse bourgeoise s'il en était, comment a pu être répercuté devant l'opinion le bouillonnement prolétarien, et, partant, le divorce croissant entre une partie des couches populaires et la bourgeoisie républicaine, "de la veille" ou "du lendemain" désormais au pouvoir. Dans cette alliance gouvernementale, des plus provisoires, entre républicains radicaux, (*La Réforme*), et notables républicains « modérés », (*Le National*), les représentants des prolétaires n'obtenaient qu'une portion plus que congrue, et quasiment symbolique. Dans les billets suivants, il sera bien sûr question de Paris, mais aussi et surtout de quelques villes manufacturières où, à la différence de Paris, la classe ouvrière naissante n'est pas celle de l'atelier, mais déjà celle de l'usine, petite ou grande, et donc où l'antagonisme de classe est sans doute plus immédiat et plus directement lisible que dans la capitale. J'ai souvent écrit sur ce blog, et ailleurs, que la courte Seconde République a été à bien des égards la matrice de ce que nous vivons. Le lecteur ne pourra que s'en apercevoir en suivant ce divorce croissant entre les républicains bourgeois et une partie des classes populaires, divorce dont l'épisode sanglant de juin 1848 sera la conclusion provisoire, avant le tragique

épilogue de l'élection à la Présidence du démagogue attrape-tout Louis Napoléon Bonaparte (décembre 1848).

Suite de :

Une République mort-née, II - les Blanquistes et le drapeau rouge.



Henri Félix Emmanuel Philippoteaux : le drapeau rouge est symboliquement porté par une femme sur un cheval blanc, en hommage de pureté dans la conviction ?

On sait comment, le 25 février, à l'Hôtel-de-Ville, devant la foule des insurgés dont une partie réclamaient le drapeau rouge comme drapeau national, Lamartine, par une harangue lyrique, imposa le drapeau tricolore.

Vous pouvez lire le texte de la harangue

sur : https://fr.wikisource.org/wiki/Discours_à_l'Hôtel_de_Ville_du_25_février_1848

À noter dans la foule, à la droite immédiate de l'orateur, le drapeau tricolore particulier des hommes de Caussidière, autoproclamé préfet de police le jour même : cf. « Le drapeau de Caussidière » <http://merlerene.canalblog.com/archives/2016/11/24/34592278.html>

La riposte des révolutionnaires pour ainsi dire professionnels de la mouvance blanquiste fut immédiate. Dès le 25, Blanqui quitte Blois où il était en résidence surveillée, après sa libération en 1847. Il retrouve à Paris deux compagnons de

lutte précieux, (et deux Méridionaux d'origine), Benjamin Flotte le cuisinier, condamné en 1847 (après un emprisonnement très dur de 1839 à 1842), et libéré par l'insurrection du 24, et le docteur Louis Antoine Lacambre, actif militant communiste.

Blanqui, Flotte et Lacambre s'empresment immédiatement de créer le Club de la Société Républicaine Centrale, désigné par la presse bien pensante comme « club communiste ».

On lit dans le très renseigné, très réactionnaire et très délateur ouvrage d'Alphonse Lucas, bon serviteur de la république de l'Ordre de triste mémoire, *Les clubs et les clubistes : histoire complète critique et anecdotique des comités électoraux fondés à Paris depuis la révolution de 1848*, Paris, Dentu, 1851 :

« Fondé le 26 février lorsque les barricades étaient encore debout, le club du citoyen Blanqui, composé en partie de la plupart des vétérans des sociétés secrètes, des socialistes les plus avancés, des hommes les plus gravement compromis dans nos troubles civils... »

Lucas évoque la première réunion de la Société Républicaine Centrale le 26 février, à laquelle il a assisté :

« L'assemblée était nombreuse dans la Salle du Prado [salle bien connue alors du Bal du Prado]. Chacun des individus que nous venons de nommer avait amené avec lui tous ceux de ses amis sur lesquels il croyait pouvoir compter ; d'étranges rumeurs couraient dans la foule, dominée à chaque instant par des acclamations sauvages. Les yeux menaçaient, les poings s'agitaient convulsivement ; tous ces hommes paraissaient en proie à une violente colère ; le drapeau rouge, qu'une ignoble bande de chenapans voulait imposer à la France, venait d'être renversé grâce aux efforts de M. de Lamartine. La chute du drapeau rouge avait été immédiatement suivie de l'apparition sur les murs de Paris de l'affiche suivante : « AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE Les combattants républicains ont lu avec une douleur profonde la proclamation du Gouvernement provisoire qui rétablit le coq gaulois et le drapeau

tricolore. Le drapeau tricolore, inauguré par Louis XVI, a été illustré par la première République et par l'Empire : il a été déshonoré par Louis-Philippe. Nous ne sommes plus d'ailleurs ni de l'Empire ni de la première République. Le peuple a arboré la couleur rouge sur les barricades de 1848. Qu'on ne cherche pas à le flétrir. Elle n'est rouge que du sang généreux versé par le peuple et la garde nationale. Elle flotte étincelante sur Paris, elle doit être maintenue. Le peuple victorieux n'amènera pas son pavillon. » Cette affiche, qui en portait pas de nom d'imprimeur, avait été rédigée par le docteur Lacambre [le texte est attribué à Blanqui par nombre d'ouvrages] ; elle explique la sombre colère à laquelle étaient en proie les séides du citoyen Blanqui : ils venaient de subir un premier échec. »

Le lendemain était publiée une autre protestation (cf. *Auguste Blanqui. Textes choisis*, Éditions sociales, 1971)

« Nous ne sommes plus en 93. Nous sommes en 1848 ! Le drapeau tricolore n'est pas le drapeau de la République ; il est celui de Louis-Philippe et de la monarchie. C'est le drapeau tricolore qui présidait aux massacres de la rue Transnonain [insurrection républicaine parisienne, 14 avril, massacre des habitants d'une maison de cette rue par les soldats de Bugeaud], du faubourg de Vaise [insurrection de Lyon, 14 avril, massacre de civils par les soldats de la répression], de Saint-Étienne [insurrection du 11 avril 1834]. Il s'est baigné vingt fois dans le sang des ouvriers. Le peuple a arboré les couleurs rouges sur les barricades de 1848, comme il les avait arborées sur celles de juin 1832, d'avril 1834, de mai 1839. Elles ont reçu la double consécration de la défaite et de la victoire. Ce sont désormais les siennes. Hier encore, elles flottaient glorieusement au front de nos édifices. Aujourd'hui la réaction les renverse ignominieusement dans la boue et ose les flétrir de ses calomnies. On dit que c'est un drapeau de sang. Il n'est rouge que du sang des martyrs qui l'a fait l'étendard de la République. Sa chute est un outrage au peuple, une profanation de ses morts. Le drapeau de la garde

municipale ombragera leurs tombes. Déjà la réaction se déchaîne. On la reconnaît à ses violences. Les hommes de la faction royaliste parcourent les rues, l'insulte et la menace à la bouche, arrachant les couleurs routes de la boutonnière des citoyens. Ouvriers ! c'est votre drapeau qui tombe. Écoutez bien ! La République ne tardera pas à le suivre. » [**conclusion prémonitoire !**]

Comme on peut le constater, le drapeau rouge a été un enjeu politique immédiat. Il signait la séparation entre les républicains bourgeois du *National*, les républicains petits bourgeois radicaux de *la Réforme*, tous partisans de la République plus ou moins démocratique, et les partisans de la République démocratique et sociale, que Blanqui appelait « République égalitaire ». Il n'est pas étonnant de trouver parmi ceux qui proposent le drapeau rouge en drapeau national ces 24 et 25 février le publiciste communiste Théodore Dezamy, membre actif de la Société Républicaine Centrale. Mais on notera que si les Blanquistes parlent du drapeau rouge du Peuple, catégorie globalisante et non restrictive, ils n'évoquent pas ici la "classe ouvrière".

Si nous projetons trois mois plus tard, c'est à l'évidence la population ouvrière, au sens large (le petit peuple de l'atelier, de la fabrique, dans la solidarité de la rue) qui fournira le gros des troupes à l'insurrection de Juin, déclenchée par la suppression brutale des ateliers nationaux. En juin 1848, le drapeau rouge flottera sur les barricades prolétariennes.



Horace Vernet, Barricade de la rue Soufflot, 25 juin 1848

Mais si le drapeau rouge fut effectivement quatre mois après le seul drapeau des insurgés ouvriers parisiens, il deviendra dans les années 1849-1851 l'emblème des « démocrates socialistes », ces « Montagnards » au recrutement interclassiste (petits-bourgeois, artisans, paysans, ouvriers), et il flottera sur les colonnes des insurgés républicains de décembre 1851.

cf. : « Aux couleurs de 1851 »

<http://merlerene.canalblog.com/archives/2014/12/15/31093897.html> Dans mon Midi natal, dans mon « Var rouge », et particulièrement en milieu rural, il a longtemps été d'usage, et jusqu'au XX^{ème} siècle, de diviser les citoyens politisés entre « rouges » et « blancs », le « bleu » modéré n'ayant guère

droit au chapitre.

III Reims

cf : Une République mort-née, II - les Blanquistes et le drapeau rouge.



Les événements rémois des 25 et 26 avril 1848, (au lendemain immédiat de la proclamation de la République le 24 à Paris) me paraissent illustrer les contradictions de la jeune République, entre explosion brutale de colère sociale contre un patron mal-aimé, attaque contre le machinisme accusé d'engendrer le chômage, effroi des possédants, médiation de militants politisés se réclamant du communisme légaliste, prudence des républicains « radicaux » désireux d'instaurer le pouvoir républicain sans se couper des couches moyennes. Je reprends ici quelques lignes d'un article déjà publié sur ce blog : « 1848 à Reims... »

Vous en trouverez le texte intégral sur :

<http://merlerene.canalblog.com/archives/2014/12/21/31079670.html>

J'évoquais le travail de l'historien rémois Gustave Laurent, présentant pour le centenaire les événements rémois de l'année 1848 :

« L'historique qu'il leur propose dans la plaquette officielle [de 1948] souligne le rôle majeur qu'a joué dans les premiers jours de la République un groupe de bourgeois, partisans déclarés de la Réforme avant 1848, rassemblés autour du manufacturier et négociant en tissus et philanthrope Alphonse David, franc-maçon, du populaire médecin Dubourg-Maldan, franc maçon également, et du vénérable et respecté républicain Mennesson-Tonnelier. Se joignent à eux quelques jeunes démocrates francs maçons et sensibles aux idées socialistes, dont Courmeaux, alors bibliothécaire de la ville, et quelques travailleurs manuels acquis aux idées communistes de Cabet. Ce sont eux qui, dès le 26 février, mettent en place une administration municipale provisoire. [La République ne sera officiellement proclamée que le 27] Mais dans ces premiers jours de la République, Laurent pointe aussi longuement l'irruption de la violence ouvrière. C'est aux limites du faubourg Fléchambault [très pauvre faubourg populaire, à l'Est de la ville] que le manufacturier Théodore Croutelle, important notable local, avait fait édifier

en 1839 son usine de tissage mécanique, au bord de la Vesle, dont, grande nouveauté, il utilisait la force hydraulique [l'établissement utilisait une centaine de métiers]. Dans la soirée du 25 février, un groupe d'ouvriers attaque l'usine. Ils reviennent plus nombreux encore le 26 et l'incendient totalement. Malgré ses efforts d'améliorations sociales, Croutelle était haï par sa réputation de dureté envers ses ouvriers, et surtout, tant par les autres ouvriers que par les artisans à la main du quartier, à cause de son utilisation « mécanique » des métiers à tisser, qui n'avaient pas cessé de tourner lors de la crise de 1847, alors que chômaient les autres manufactures.

« L'incendie de Fléchambault est le seul incident grave de toute la période révolutionnaire ; il concrétise, de nos jours encore, pour une grande partie de la vieille bourgeoisie rémoise, la poussée populaire dans toute son ampleur ».

Cette « vieille bourgeoisie » de la laine et du champagne, souvent philanthrope et bienfaitrice de la ville, différente à bien des égards de la « nouvelle bourgeoisie » liée à l'industrialisation récente, Laurent la connaît bien pour l'avoir fréquentée, et combattue, dès son arrivée à Reims en 1897.

Que n'est-elle redevable à ceux qui lui ont évité le pire : Laurent insiste longuement sur le rôle de ces communistes que les démocrates sollicitent à chaud, pour contrôler la situation et calmer les fureurs populaires.

Il cite Courmeaux qui évoque dans ses souvenirs la soirée du 25 février. Après l'attaque de l'usine à Fléchambault, l'émeute se répand dans les quartiers du centre :

« Nous convoquâmes donc, la nuit même, les chefs du parti communiste, les présidents et secrétaires des associations de secours mutuel » pour les inviter à appeler le peuple au retour à l'ordre.

« Nous », c'est-à-dire ce groupe des bourgeois et petits bourgeois qui vont lancer une proclamation républicaine, puis s'emparer de la municipalité.

Ainsi, alors que la Garde Nationale charge rue Neuve et rue du Barbâtre, [[à l'ouest immédiat du faubourg Fléchambault](#)] « les chefs du parti communiste » vont rejoindre ces leaders républicains dans la rue et calmer la foule déchaînée. Parmi eux, deux figures sur lesquelles Laurent reviendra souvent : l'ouvrier tisseur Butot, combattant parisien de 1830, solide autodidacte acquis au communisme de Cabet (il est le correspondant de son journal *Le Populaire* et a reçu Cabet au banquet de propagande communiste de décembre 1847, et le populaire Cazé, qui jouait du violon dans son bal guinguette « de bas étage » (dixit les commentateurs conservateurs de la vie rémoise). On reverra le lendemain les deux hommes à la tête de la foule qui vient exiger, et qui obtient, le départ du maire conservateur. Puis on les retrouve, avec quelques autres ouvriers socialistes et communistes, aux côtés de l'ancienne opposition dans l'administration municipale provisoire. Laurent, élu communiste de fraîche date [[après la Libération](#)], a-t-il exagéré l'importance de ces « communistes » d'antan ? Certes pas. Dans la France d'alors, la diffusion de la doctrine de Cabet parmi les ouvriers, les compagnons, les artisans, est une réalité, et Reims était alors une de ses places fortes. » Sur la suite des événements, je vous renvoie à l'article référencé plus haut.

Ainsi, l'avènement de la République avait libéré la colère prolétarienne et artisanale la plus immédiate et la plus brutale contre ce nouveau patronat de la machine. On mesure la distorsion avec l'entreprise de conscientisation légaliste menée depuis des années par les communistes cabétistes, et la conscience de leur responsabilité dans la mise en place du nouveau pouvoir municipal. Pour ne pas compromettre l'avenir, qui pouvait être un avenir de progrès, il convenait de ne pas se couper de la majorité de la population, d'« éviter toute provocation » comme nous avons pu l'entendre dans les péripéties sociales et politiques du siècle dernier... Et ce, dans la claire conscience que les bourgeois radicaux qu'ils soutenaient voulaient établir une République démocratique,

mais qu'ils ne se souciaient guère de la République sociale... On comprend mieux la position de l'ouvrier tisseur cabétiste Butot, qui figure comme caution prolétarienne dans la nouvelle municipalité autoproclamée. Il signe la déclaration de la nouvelle municipalité bourgeoise "radicale" que vous pouvez lire ci-dessous. Ses partisans se regrouperont bientôt dans le "club des démocrates pacifiques", et celui des "socialistes pacifiques". Au-delà de la condamnation (compréhensible en l'occurrence) des émeutiers, c'était tout le rapport d'un mouvement autonome au mouvement bourgeois "radical" qui était posé. Avec à la clé la leçon de morale patronale (voir le second document ci-dessous) : sans patrons, pas de travail... Et le même patronat ne se privera pas bientôt d'ironiser que la solution miracle proposée par nos radicaux et par Butot : à l'imitation des ateliers nationaux parisiens, des ateliers municipaux (voir le texte infra) payés par les contribuables, en ces temps de déficit.

Position sur le fil du rasoir dont nous pouvons mesurer la postérité tout au long des décennies à venir, et qui a souvent tourné à la soumission du courant socialiste aux conceptions des républicains bourgeois, fussent-ils « radicaux ».

En l'occurrence, le modérantisme réaliste du communiste Butot ne sera guère apprécié par nombre d'ouvriers rémois, qui lui reprocheront au fil des mois d'être devenu un allié des bourgeois. La déception entraînera désillusions, dépolitisation, reflux de la combativité et abstention de la population ouvrière lors des élections municipales à venir. Ce qui ne pouvait que profiter à l'aventurier politique ramasse tout Louis Napoléon Bonaparte, qui obtint 80% des suffrages dans le département de la Marne lors de l'élection présidentielle de décembre 1848. Encore un constat qu'il n'est sans doute pas indifférent de faire aujourd'hui.



Journal des Débats, 1^{er} mars 1848



« Un événement déplorable vient d'affliger la ville de Reims ; dans la soirée du samedi 26, le feu a été mis par une bande d'incendiaires à l'usine de M. Croutelle. L'administration provisoire a publié à cette occasion la proclamation suivante : « Ouvriers ! Un acte sauvage de destruction a été consommé dans la soirée d'hier. L'incendie, l'arme des lâches, a été employé contre une usine importante. Il va priver de travail un grand nombre de vos frères. Des tentatives d'attaque ont eu lieu contre quelques maisons. Pas d'indulgence pour de pareils crimes. Ouvriers honnêtes, séparez-vous à l'instant de ces vils incendiaires, écume des bagnes, forçats libérés dont le contact vous déshonore. Quelques uns d'entre eux sont déjà tombés entre nos mains et expieront bientôt leur forfait devant la justice. A Paris, des cadavres sont exposés dans la rue avec un écriteau sur la poitrine : FUSILLÉ COMME VOLEUR. C'est la justice du peuple lui-même. Rangez-vous autour de nous, aidez l'action indispensable d'une justice rigoureuse. Déjà plusieurs

d'entre vous sont venus spontanément à nous et nous ont demandé des armes. Ce matin nous avons convoqué les présidens [graphie de l'époque] de vos Sociétés [sociétés mutualistes où les communistes cabétistes étaient actifs]. Tout ce qu'il y a d'honnête va se joindre à nous. Tout homme est aujourd'hui soldat, soldat de l'ordre. De nouveaux citoyens vont être incorporés à notre brave garde nationale. [Sous la Monarchie de Juillet, le recrutement de la garde nationale était exclusivement bourgeois]. Toute atteinte à la propriété sera réprimée avec la plus grande sévérité, et par l'emploi de toute la force dont nous disposons. La garde nationale, dont nous retenons avec peine la juste indignation, poursuivra avec la dernière vigueur les infâmes auteurs de ces attentats. Et nous, dépositaires de l'autorité du peuple, forts de ce pouvoir dont vous nous demanderiez compte si nous ne savions pas en user, nous ne mettrons ni hésitation ni faiblesse à accomplir les pouvoirs sacrés. Puisque de sages conseils ont été impuissants, nous emploierons à l'instant contre toute tentative de désordre, contre tout attroupement tumultueux, la redoutable puissance que la loi a mise entre nos mains. MENNESSON-TONNELIER, D.MALDAN, BUTOT, E. DEROBÉ, An.DAVID.



L'Industriel de la Champagne ajoute à cette pièce l'article suivant : « Ouvriers de Reims, Un acte à jamais déplorable a été accompli hier soir : une usine a été incendiée !!! Dans tous les pays du monde, sous toutes les formes de gouvernement possibles, République ou

monarchie, l'incendie, le pillage sont des crimes que les lois punissent sévèrement, que les honnêtes gens flétrissent avec horreur. Mais oublions un instant le lâche incendie, laissons la criminalité de l'action, criminalité que personne ne conteste, pour examiner ses résultats. Qu'est-ce qu'une usine ? Un outil. Qui cet outil fait-il vivre ? Des ouvriers. Que fait un ouvrier qui n'a plus d'outils ? Il chôme. Or le chômage c'est la pauvreté, la misère, la faim. Si le tisseur voit brûler sa navette, comment se nourriront-ils ? qui les nourrira ? Les riches ! répondront les incendiaires. Moi, je vous dis : que deviendra la richesse et que fera le riche, si vous laissez les incendiaires continuer leur infernale besogne ? Est-ce Croutelle qui vous nourrira, maintenant que l'outil qui faisait sa richesse et la vôtre est détruit ? Huit jours du régime de l'incendie, et il n'y aurait pu ni riches, ni pauvres. Il n'y aurait plus que des misérables. Est-ce là ce que vous voulez ? C'était un affreux spectacle celui de cet incendie ; mais il y a une chose plus affreuse encore : cent ou deux cents ouvriers et ouvrières étaient hier encore occupés chez Croutelle. (Il en est qui sont mes amis particuliers, et j'en pourrais citer les noms.) Ces ouvriers trouvaient là un moyen d'existence par le travail. On l'a détruit. Que deviendront-ils ? Qui les nourrira ? Qui les vêtira ? Qui donnera du pain à leurs enfants ? Est-ce les incendiaires ? Non, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous qui savons ce que c'est que la fraternité, le solidarité humaine. Mais l'incendiaire détruit : il ne produit pas ; il incendie ou vole ; on le sert, et lui, ne sert à personne ; c'est un frelon qui pille, gaspille, ravage et détruit le miel laborieusement amassé par les diligentes abeilles. Ouvriers, il faut songer à vous. Il faut vous sauver vous-mêmes du malheur qui vous menace. Vous êtes étrangers aux excès d'avant-hier, aux crimes d'hier, je le sais, mais vous n'auriez pas dû les laisser s'accomplir ; vous devez en prévenir le retour. Vous connaissez les incendiaires, éloignez-vous d'eux. Vous connaissez les honnêtes gens, joignez-vous à eux ! Vous êtes gardes nationaux, remplissez-en les devoirs comme

beaucoup de vos frères l'ont fait déjà. Il n'est point besoin d'armes pour faire respecter les droits de tous et la tranquillité publique. Imitiez vos frères de Paris. On leur a dit avec raison : « Sous un gouvernement républicain, tout citoyen honnête devient magistrat pour la conservation de l'ordre. » Que votre cri de ralliement soit, aujourd'hui et toujours : *Vive l'ordre ! Vive la solidarité ! Vive la liberté !*
C. BÉRANGER, rédacteur en chef de *l'Industriel*. »

Les nouvelles d'hier sont plus rassurantes. On lit dans le numéro du même journal à la date du 28 : « La journée d'aujourd'hui a été bonne. Les incendiaires et les pillards ont été contenus ; c'est quelque chose, ce n'est pas tout ; il faut les convaincre eux-mêmes du sentiment de leur impuissance : c'est en les isolant tout à fait qu'on y parviendra complètement. Il faut que les journées qui vont succéder soient meilleures encore. La garde nationale s'est recrutée tout le jour de nombreux citoyens qui ont fait leur service en blouse. En blouse, le costume habituel du travailleur ; en blouse, costume de labeur et de fatigue, costume honorable quand il couvre un homme d'honneur. La plupart de ces défenseurs de l'ordre public n'avaient point d'armes, la municipalité de Rheims n'en possédant point assez pour leur en donner à tous. Mais, pour contenir quelques douzaines de perturbateurs, les armes ne sont point absolument nécessaires. La présence des citoyens honnêtes dans une attitude ferme, calme et digne suffit. Le désir du maire et l'énergie dans le mal suppléent seuls au nombre chez les perturbateurs. La population, en obéissant aux avis de l'autorité, en s'éloignant des brigands et des incendiaires, a mis à découvert leur faiblesse. Il faut achever ce qui a été si heureusement commencé aujourd'hui. Il est bon que tous les citoyens qui peuvent concourir aux maintiens de l'ordre le fassent, et se rendent à la mairie pour y prendre les ordres de l'autorité provisoire, mais régulière, qui y est en permanence. Il faut que les travaux du peuple ne soient point

interrompus. La République a besoin du travail de ses enfans [graphie de l'époque]. La société a besoin du travail de ses membres. L'homme a besoin de travailler pour vivre. Aujourd'hui, tous les bons citoyens sont faciles à reconnaître. Ceux qui ne concourront point à la garde et au maintien de l'ordre seront à leurs affaires dans les usines, dans les ateliers ou dans leurs maisons, partout enfin où leurs besoins les appellent. Nous leur demandons, au nom de l'ordre et de la liberté, de ne point s'arrêter en groupes dans les rues et sur les places. »

On lit encore dans le même journal cette décision de la municipalité :

« DE L'OUVRAGE POUR TOUS LES OUVRIERS.

Ouvriers, Tout ouvrier sans ouvrage peut se présenter au bureau des prud'hommes, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, chaque jour. Des mesures seront prises pour que du travail lui soit procuré immédiatement. »





Les événements rémois des 25 et 26 avril 1848, (au lendemain immédiat de la proclamation de la République le 24 à Paris) me paraissent illustrer les contradictions de la jeune République, entre explosion brutale de colère sociale contre un patron mal-aimé, attaque contre le machinisme accusé d'engendrer le chômage, effroi des possédants, médiation de militants politisés se réclamant du communisme légaliste, prudence des républicains « radicaux » désireux d'instaurer le pouvoir républicain sans se couper des couches moyennes. Je reprends ici quelques lignes d'un article déjà publié sur ce blog : « 1848 à Reims... »

Vous en trouverez le texte intégral sur :

<http://merlerene.canalblog.com/archives/2014/12/21/31079670.html>

J'évoquais le travail de l'historien rémois Gustave Laurent, présentant pour le centenaire les événements rémois de l'année 1848 :

« L'historique qu'il leur propose dans la plaquette officielle [de 1948] souligne le rôle majeur qu'a joué dans les premiers jours de la République un groupe de bourgeois, partisans déclarés de la Réforme avant 1848, rassemblés autour du manufacturier et négociant en tissus et philanthrope Alphonse David, franc-maçon, du populaire médecin Dubourg-Maldan, franc maçon également, et du vénérable et respecté républicain Mennesson-Tonnelier. Se joignent à eux quelques jeunes démocrates francs maçons et sensibles aux idées socialistes, dont Courmeaux, alors bibliothécaire de la ville, et quelques travailleurs manuels acquis aux idées communistes de Cabet. Ce sont eux qui, dès le 26 février, mettent en place une administration municipale provisoire. [La République ne sera officiellement proclamée que le 27] Mais dans ces premiers jours de la République, Laurent pointe aussi longuement l'irruption de la violence ouvrière. C'est aux limites du faubourg Fléchambault [très pauvre faubourg populaire, à l'Est de la ville] que le manufacturier Théodore Croutelle, important notable local, avait fait édifier

en 1839 son usine de tissage mécanique, au bord de la Vesle, dont, grande nouveauté, il utilisait la force hydraulique [l'établissement utilisait une centaine de métiers]. Dans la soirée du 25 février, un groupe d'ouvriers attaque l'usine. Ils reviennent plus nombreux encore le 26 et l'incendient totalement. Malgré ses efforts d'améliorations sociales, Croutelle était haï par sa réputation de dureté envers ses ouvriers, et surtout, tant par les autres ouvriers que par les artisans à la main du quartier, à cause de son utilisation « mécanique » des métiers à tisser, qui n'avaient pas cessé de tourner lors de la crise de 1847, alors que chômaient les autres manufactures.

« L'incendie de Fléchambault est le seul incident grave de toute la période révolutionnaire ; il concrétise, de nos jours encore, pour une grande partie de la vieille bourgeoisie rémoise, la poussée populaire dans toute son ampleur ».

Cette « vieille bourgeoisie » de la laine et du champagne, souvent philanthrope et bienfaitrice de la ville, différente à bien des égards de la « nouvelle bourgeoisie » liée à l'industrialisation récente, Laurent la connaît bien pour l'avoir fréquentée, et combattue, dès son arrivée à Reims en 1897.

Que n'est-elle redevable à ceux qui lui ont évité le pire : Laurent insiste longuement sur le rôle de ces communistes que les démocrates sollicitent à chaud, pour contrôler la situation et calmer les fureurs populaires.

Il cite Courmeaux qui évoque dans ses souvenirs la soirée du 25 février. Après l'attaque de l'usine à Fléchambault, l'émeute se répand dans les quartiers du centre :

« Nous convoquâmes donc, la nuit même, les chefs du parti communiste, les présidents et secrétaires des associations de secours mutuel » pour les inviter à appeler le peuple au retour à l'ordre.

« Nous », c'est-à-dire ce groupe des bourgeois et petits bourgeois qui vont lancer une proclamation républicaine, puis s'emparer de la municipalité.

Ainsi, alors que la Garde Nationale charge rue Neuve et rue du Barbâtre, [[à l'ouest immédiat du faubourg Fléchambault](#)] « les chefs du parti communiste » vont rejoindre ces leaders républicains dans la rue et calmer la foule déchaînée. Parmi eux, deux figures sur lesquelles Laurent reviendra souvent : l'ouvrier tisseur Butot, combattant parisien de 1830, solide autodidacte acquis au communisme de Cabet (il est le correspondant de son journal *Le Populaire* et a reçu Cabet au banquet de propagande communiste de décembre 1847, et le populaire Cazé, qui jouait du violon dans son bal guinguette « de bas étage » (dixit les commentateurs conservateurs de la vie rémoise). On reverra le lendemain les deux hommes à la tête de la foule qui vient exiger, et qui obtient, le départ du maire conservateur. Puis on les retrouve, avec quelques autres ouvriers socialistes et communistes, aux côtés de l'ancienne opposition dans l'administration municipale provisoire. Laurent, élu communiste de fraîche date [[après la Libération](#)], a-t-il exagéré l'importance de ces « communistes » d'antan ? Certes pas. Dans la France d'alors, la diffusion de la doctrine de Cabet parmi les ouvriers, les compagnons, les artisans, est une réalité, et Reims était alors une de ses places fortes. » Sur la suite des événements, je vous renvoie à l'article référencé plus haut.

Ainsi, l'avènement de la République avait libéré la colère prolétarienne et artisanale la plus immédiate et la plus brutale contre ce nouveau patronat de la machine. On mesure la distorsion avec l'entreprise de conscientisation légaliste menée depuis des années par les communistes cabétistes, et la conscience de leur responsabilité dans la mise en place du nouveau pouvoir municipal. Pour ne pas compromettre l'avenir, qui pouvait être un avenir de progrès, il convenait de ne pas se couper de la majorité de la population, d'« éviter toute provocation » comme nous avons pu l'entendre dans les péripéties sociales et politiques du siècle dernier... Et ce, dans la claire conscience que les bourgeois radicaux qu'ils soutenaient voulaient établir une République démocratique,

mais qu'ils ne se souciaient guère de la République sociale... On comprend mieux la position de l'ouvrier tisseur cabétiste Butot, qui figure comme caution prolétarienne dans la nouvelle municipalité autoproclamée. Il signe la déclaration de la nouvelle municipalité bourgeoise "radicale" que vous pouvez lire ci-dessous. Ses partisans se regrouperont bientôt dans le "club des démocrates pacifiques", et celui des "socialistes pacifiques". Au-delà de la condamnation (compréhensible en l'occurrence) des émeutiers, c'était tout le rapport d'un mouvement autonome au mouvement bourgeois "radical" qui était posé. Avec à la clé la leçon de morale patronale (voir le second document ci-dessous) : sans patrons, pas de travail...

Position sur le fil du rasoir dont nous pouvons mesurer la postérité tout au long des décennies à venir, et qui a souvent tourné à la soumission du courant socialiste aux conceptions des républicains bourgeois, fussent-ils « radicaux ».

En l'occurrence, le modérantisme réaliste du communiste Butot ne sera guère apprécié par nombre d'ouvriers rémois, qui lui reprocheront au fil des mois d'être devenu un allié des bourgeois. La déception entraînera désillusions, dépolitisation, reflux de la combativité et abstention de la population ouvrière lors des élections municipales à venir. Ce qui ne pouvait que profiter à l'aventurier politique ramasse tout Louis Napoléon Bonaparte, qui obtint 80% des suffrages dans le département de la Marne lors de l'élection présidentielle de décembre 1848. Encore un constat qu'il n'est sans doute pas indifférent de faire aujourd'hui.



Journal des Débats, 1^{er} mars 1848



« Un événement déplorable vient d'affliger la ville de Reims ; dans la soirée du samedi 26, le feu a été mis par une bande d'incendiaires à l'usine de M. Croutelle. L'administration provisoire a publié à cette occasion la proclamation suivante : « Ouvriers ! Un acte sauvage de destruction a été consommé dans la soirée d'hier. L'incendie, l'arme des lâches, a été employé contre une usine importante. Il va priver de travail un grand nombre de vos frères. Des tentatives d'attaque ont eu lieu contre quelques maisons. Pas d'indulgence pour de pareils crimes. Ouvriers honnêtes, séparez-vous à l'instant de ces vils incendiaires, écume des bagnes, forçats libérés dont le contact vous déshonore. Quelques uns d'entre eux sont déjà tombés entre nos mains et expieront bientôt leur forfait devant la justice. A Paris, des cadavres sont exposés dans la rue avec un écriteau sur la poitrine : FUSILLÉ COMME VOLEUR. C'est la justice du peuple lui-même. Rangez-vous autour de nous, aidez l'action indispensable d'une justice rigoureuse. Déjà plusieurs

d'entre vous sont venus spontanément à nous et nous ont demandé des armes. Ce matin nous avons convoqué les présidens [graphie de l'époque] de vos Sociétés [sociétés mutualistes où les communistes cabétistes étaient actifs]. Tout ce qu'il y a d'honnête va se joindre à nous. Tout homme est aujourd'hui soldat, soldat de l'ordre. De nouveaux citoyens vont être incorporés à notre brave garde nationale. [Sous la Monarchie de Juillet, le recrutement de la garde nationale était exclusivement bourgeois]. Toute atteinte à la propriété sera réprimée avec la plus grande sévérité, et par l'emploi de toute la force dont nous disposons. La garde nationale, dont nous retenons avec peine la juste indignation, poursuivra avec la dernière vigueur les infâmes auteurs de ces attentats. Et nous, dépositaires de l'autorité du peuple, forts de ce pouvoir dont vous nous demanderiez compte si nous ne savions pas en user, nous ne mettrons ni hésitation ni faiblesse à accomplir les pouvoirs sacrés. Puisque de sages conseils ont été impuissants, nous emploierons à l'instant contre toute tentative de désordre, contre tout attroupement tumultueux, la redoutable puissance que la loi a mise entre nos mains. MENNESSON-TONNELIER, D.MALDAN, BUTOT, E. DEROBÉ, An.DAVID.



L'Industriel de la Champagne ajoute à cette pièce l'article suivant : « Ouvriers de Reims, Un acte à jamais déplorable a été accompli hier soir : une usine a été incendiée !!! Dans tous les pays du monde, sous toutes les formes de gouvernement possibles, République ou

monarchie, l'incendie, le pillage sont des crimes que les lois punissent sévèrement, que les honnêtes gens flétrissent avec horreur. Mais oublions un instant le lâche incendie, laissons la criminalité de l'action, criminalité que personne ne conteste, pour examiner ses résultats. Qu'est-ce qu'une usine ? Un outil. Qui cet outil fait-il vivre ? Des ouvriers. Que fait un ouvrier qui n'a plus d'outils ? Il chôme. Or le chômage c'est la pauvreté, la misère, la faim. Si le tisseur voit brûler sa navette, comment se nourriront-ils ? qui les nourrira ? Les riches ! répondront les incendiaires. Moi, je vous dis : que deviendra la richesse et que fera le riche, si vous laissez les incendiaires continuer leur infernale besogne ? Est-ce Croutelle qui vous nourrira, maintenant que l'outil qui faisait sa richesse et la vôtre est détruit ? Huit jours du régime de l'incendie, et il n'y aurait pu ni riches, ni pauvres. Il n'y aurait plus que des misérables. Est-ce là ce que vous voulez ? C'était un affreux spectacle celui de cet incendie ; mais il y a une chose plus affreuse encore : cent ou deux cents ouvriers et ouvrières étaient hier encore occupés chez Croutelle. (Il en est qui sont mes amis particuliers, et j'en pourrais citer les noms.) Ces ouvriers trouvaient là un moyen d'existence par le travail. On l'a détruit. Que deviendront-ils ? Qui les nourrira ? Qui les vêtira ? Qui donnera du pain à leurs enfants ? Est-ce les incendiaires ? Non, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous qui savons ce que c'est que la fraternité, le solidarité humaine. Mais l'incendiaire détruit : il ne produit pas ; il incendie ou vole ; on le sert, et lui, ne sert à personne ; c'est un frelon qui pille, gaspille, ravage et détruit le miel laborieusement amassé par les diligentes abeilles. Ouvriers, il faut songer à vous. Il faut vous sauver vous-mêmes du malheur qui vous menace. Vous êtes étrangers aux excès d'avant-hier, aux crimes d'hier, je le sais, mais vous n'auriez pas dû les laisser s'accomplir ; vous devez en prévenir le retour. Vous connaissez les incendiaires, éloignez-vous d'eux. Vous connaissez les honnêtes gens, joignez-vous à eux ! Vous êtes gardes nationaux, remplissez-en les devoirs comme

beaucoup de vos frères l'ont fait déjà. Il n'est point besoin d'armes pour faire respecter les droits de tous et la tranquillité publique. Imitiez vos frères de Paris. On leur a dit avec raison : « Sous un gouvernement républicain, tout citoyen honnête devient magistrat pour la conservation de l'ordre. » Que votre cri de ralliement soit, aujourd'hui et toujours : *Vive l'ordre ! Vive la solidarité ! Vive la liberté !* C. BÉRANGER, rédacteur en chef de *l'Industriel*. »

Les nouvelles d'hier sont plus rassurantes. On lit dans le numéro du même journal à la date du 28 : « La journée d'aujourd'hui a été bonne. Les incendiaires et les pillards ont été contenus ; c'est quelque chose, ce n'est pas tout ; il faut les convaincre eux-mêmes du sentiment de leur impuissance : c'est en les isolant tout à fait qu'on y parviendra complètement. Il faut que les journées qui vont succéder soient meilleures encore. La garde nationale s'est recrutée tout le jour de nombreux citoyens qui ont fait leur service en blouse. En blouse, le costume habituel du travailleur ; en blouse, costume de labeur et de fatigue, costume honorable quand il couvre un homme d'honneur. La plupart de ces défenseurs de l'ordre public n'avaient point d'armes, la municipalité de Rheims n'en possédant point assez pour leur en donner à tous. Mais, pour contenir quelques douzaines de perturbateurs, les armes ne sont point absolument nécessaires. La présence des citoyens honnêtes dans une attitude ferme, calme et digne suffit. Le désir du maire et l'énergie dans le mal suppléent seuls au nombre chez les perturbateurs. La population, en obéissant aux avis de l'autorité, en s'éloignant des brigands et des incendiaires, a mis à découvert leur faiblesse. Il faut achever ce qui a été si heureusement commencé aujourd'hui. Il est bon que tous les citoyens qui peuvent concourir aux maintiens de l'ordre le fassent, et se rendent à la mairie pour y prendre les ordres de l'autorité provisoire, mais régulière, qui y est en permanence. Il faut que les travaux du peuple ne soient point

interrompus. La République a besoin du travail de ses enfans [graphie de l'époque]. La société a besoin du travail de ses membres. L'homme a besoin de travailler pour vivre. Aujourd'hui, tous les bons citoyens sont faciles à reconnaître. Ceux qui ne concourront point à la garde et au maintien de l'ordre seront à leurs affaires dans les usines, dans les ateliers ou dans leurs maisons, partout enfin où leurs besoins les appellent. Nous leur demandons, au nom de l'ordre et de la liberté, de ne point s'arrêter en groupes dans les rues et sur les places. »

On lit encore dans le même journal cette décision de la municipalité :

« DE L'OUVRAGE POUR TOUS LES OUVRIERS.

Ouvriers, Tout ouvrier sans ouvrage peut se présenter au bureau des prud'hommes, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, chaque jour. Des mesures seront prises pour que du travail lui soit procuré immédiatement. »



IV Rouen

Je donnerai quelques références bibliographiques sur 1848 à Rouen dans un billet à venir concernant les événements d'avril,

et notamment le travail de l'Institut d'histoire sociale CGT de Seine maritime.

Dans une cité grandement industrielle, où les ouvriers du textile dont la condition est misérable, la révolution parisienne fait éclater les tensions sociales déjà grandement perceptibles à la fin de la Monarchie de Juillet : aux manifestations ouvrières des 25 et 26 février, dirigées notamment contre les techniciens britanniques à l'œuvre dans la modernisation industrielle, génératrice de chômage, s'ajoute la revanche de corporations (voituriers, mariniers) ruinées par l'arrivée du chemin de fer qui s'en prennent aux voies et aux gares (on note au même moment nombre de destructions et d'incendies sur le réseau autour de Paris). Après des tumultes et des saccages dans les gares, l'incident le plus notable est l'incendie de deux arches en bois du pont du chemin de fer dit pont des Anglais (construit par des ouvriers et des techniciens britanniques), inauguré en 1847.



1847, inauguration de la ligne Rouen - Le Havre.

On lit dans *Le Journal des Débats* du 29 février :

« Seine inférieure. Le préfet informe le ministre, à la date du 26, que les soldats de la garnison, sur l'ordre du général commandant la division, ont fraternisé avec la garde nationale, et concourent au maintien de l'ordre.

L'administration municipale prend des mesures pour que le feu soit éteint au pont de l'île Brouilly »

On lit dans le même journal le 1^{er} mars ces lignes significatives de l'embarras, pour ne pas dire plus, des notables de la municipalité. Il n'est pas question de nier la légitimité des revendications ouvrières, mais il convient de les endormir, en s'appuyant sur les éléments les plus modérés de la contestation :

« On lit dans un supplément au *Journal de Rouen* de samedi soir : Une nouvelle députation d'ouvriers du faubourg Saint-Sever, conduite par M. Pellouin, [« **filateur** »] vient à l'Hôtel-de-Ville protester contre les désordres de la veille, annoncer l'intention de reprendre immédiatement les travaux et réclamer l'intervention du conseil municipal pour obtenir des chefs d'industrie une augmentation du salaire et la réduction du temps de travail à dix heures par jour ; car, a dit M. Pellouin, il faut que l'ouvrier puisse, en dehors de son travail journalier, donner quelques heures au repos et à la culture de son esprit. Il a été répondu que les questions de salaire et d'organisation du travail étaient trop graves et trop compliquées pour pouvoir être résolues subitement par un conseil municipal, mais qu'elles feraient l'objet des premières préoccupations du conseil dans ses communications avec le gouvernement, dès que celui ci aurait pu se consolider et se livrer à des travaux législatifs en rapport avec son origine toute populaire. La délégation, comprenant ces raisons, s'est retirée en renouvelant l'assurance de résister à toute tentative de trouble dans la population des ateliers. » Devant l'exigence d'une intervention politique locale dans la crise sociale, les bourgeois se défaussent prudemment vers le gouvernement. Le journal ajoute encore :

« Un supplément du *Mémorial de Rouen* du 28 février s'exprime aussi sur la situation de la ville de Rouen à cette date. La nuit a été aussi tranquille qu'on pouvait le souhaiter. Les rondes, les patrouilles et les sentinelles nombreuses de la troupe et de la garde nationale ont rempli avec un zèle et une intelligence infatigables leur pénible tâche. » Et, après avoir donné des détails sur l'incendie du pont du chemin de fer, le

journal conclut :

« Le 27 février, la ville de Rouen était parfaitement tranquille ; le 28, dans la matinée, le commissaire du gouvernement, le citoyens Deschamps, a été installé dans la municipalité. Depuis cette date (28 au matin), l'arrivée du commissaire du gouvernement a tout calmé dans la ville de Rouen, comme nous l'avons dit hier. »

On comprend que l'arrivée du Commissaire ait pu rasséréner les ouvriers en colère, et irriter profondément la bourgeoisie locale.

L'avocat Frédéric Deschamps [1809] était en effet l'animateur du club des démocrates de Rouen, dont les préoccupations sociales étaient fortement affirmées.

Je donne ci-dessous un extrait de la circulaire, signée Frédéric Deschamps, Félix Avril et Buchet-Bellanger, expliquant en 1847 le refus du club des démocrates de participer à un banquet réformiste de l'opposition constitutionnelle (impr. Levèvre, Rouen) :

Nous refusons donc énergiquement de nous mêler à une manifestation qui ne peut profiter en rien à la Démocratie, mais bien au maintien du statu quo dans les feuilles dans lesquelles elle est complètement désintéressée.

Nul ne peut être assez aveugle aujourd'hui pour croire que, dans ces démonstrations, il existe une volonté sérieuse d'étendre jusqu'aux classes les plus déshéritées, l'égalité d'éducation, l'égalité devant le travail.

Or, quand nous sommes forcés de constater cette absence de tout intérêt à rapprocher d'un parti qui, depuis dix-sept ans, maître du terrain, ne tire qu'une seule conséquence au principe fécond de la Souveraineté nationale.

Une réunion de la Démocratie avec cette opposition bâtarde ne peut que nuire à ceux qui la provoquent, celui de prêter à cette opposition une forme que nous ne voulons pas être les instruments d'une pareille tactique.

L'Assemblée décide, par ces motifs, qu'il n'y a point lieu, pour l'Assemblée, de se réunir avec l'Assemblée réformatrice de l'Opposition constitutionnelle de Rouen.

On comprend que l'arrivée de Deschamps a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans la bourgeoisie locale, d'autant que ses premières décisions vont dans le sens des revendications ouvrières : il limite la durée de la journée de travail dans les usines textiles et sur le port, il fixe un salaire minimum pour les ouvriers du textile, et il impose au patronat des commissions mixtes d'arbitrage.

Ce fragile équilibre ainsi institué entre prolétaires et possédants, grâce à l'intervention d'un commissaire provisoire, pourra-t-il se maintenir ?



Les événements lyonnais ont été suffisamment étudiés, et en particulier par Philippe Vigier, pour que je n’y revienne pas ici.

Rappelons seulement que dès l’arrivée de la nouvelle de la proclamation de la République, la descente en masse des Canuts de la Croix Rouse assure la victoire spectaculaire (mais provisoire) des travailleurs sur la bourgeoisie républicaine radicale qui venait de prendre le pouvoir municipal : non seulement les « prolétaires » s’arrogent la majorité des sièges au conseil municipal, mais ils constituent une milice civique, les fameux Voraces, à partir de la structure semi-clandestine née avant Février à la Croix Rouse. Cependant que, dans la nuit du 25, toute la journée

du 26 et au-delà, la colère des ouvriers tisseurs se déchaîne contre les pensionnats religieux (les « providences ») dont les métiers leur font concurrence. Et cette colère s'attaque aussi à d'autres secteurs de la production mécanique.

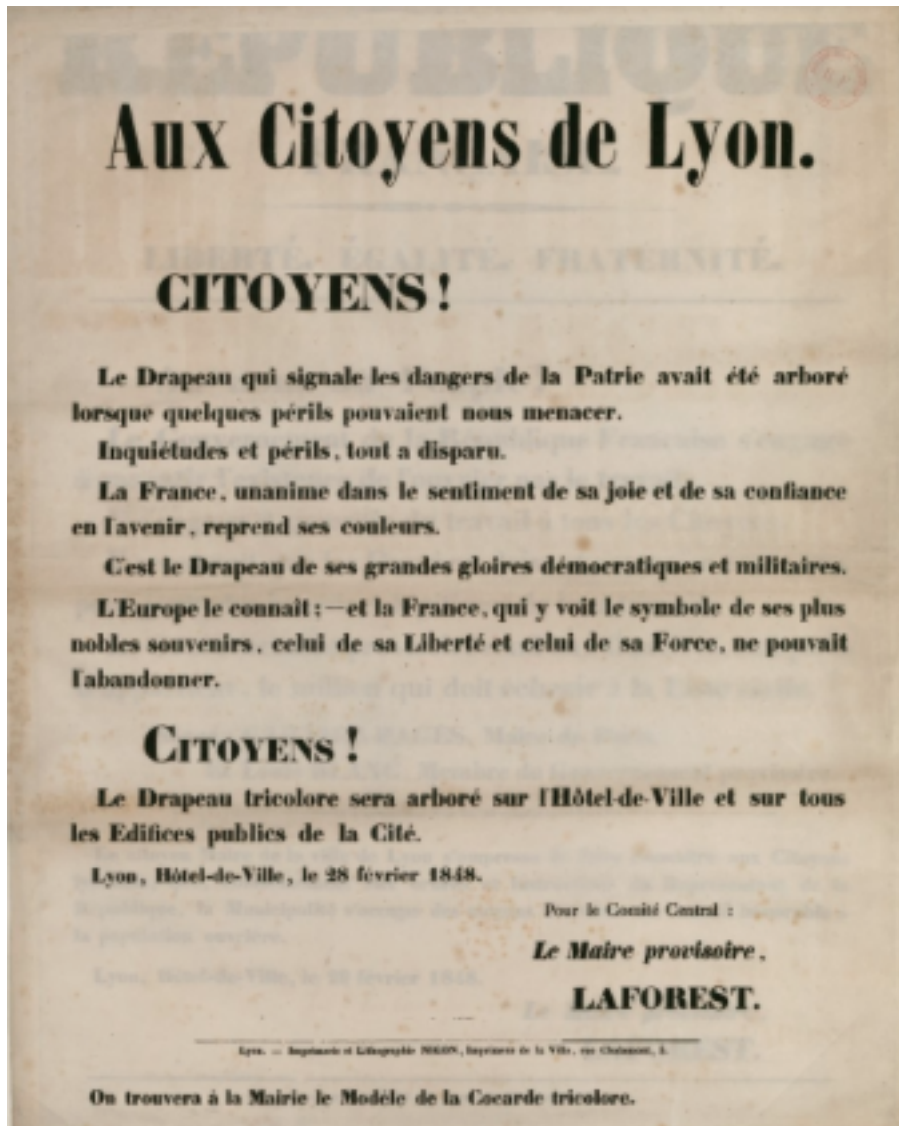
On peut lire dans le *Journal des Débats* du 4 mars cette reprise d'un article du *Courrier de Lyon* du 1^{er} mars :

« Les louables efforts de l'autorité provisoire et de la garde nationale, appuyée maintenant sur la troupe de ligne, n'ont pu parvenir encore à réprimer complètement les dévastations dont notre ville et ses environs sont le théâtre. C'est surtout contre les machines et le travail collectif que ces tentatives paraissent dirigées. ... Nous espérons que ces tristes et désastreuses manifestations d'un certain nombre d'individus égarés par de fausses doctrines économiques plutôt qu'animés d'intentions coupables, et par une interprétation erronée des intérêts de la classe ouvrière, ne tarderont pas à cesser complètement. Dégagée des préoccupations et des exigences qui ont dû la dominer dans les premiers moments [graphie de l'époque] d'une installation imprévue et orageuse, l'autorité nouvelle prendra sans aucun doute d'actives et énergiques mesures pour dominer des désordres qui n'ont rien de commun avec la République elle-même, et qui ne peuvent même que compromettre sa cause. Pour l'accomplissement de cette tâche, elle peut compter sur l'énergique adhésion du sentiment public et sur le concours dévoué de la garde nationale et de l'armée. »

En fait, la situation est bien plus compliquée car la milice armée populaire, occupe les forts et se pose dorénavant en garante du maintien de l'ordre populaire à côté de la garde nationale bourgeoise. Et je veux seulement focaliser ici, en écho à des billets précédents, sur la tournure qu'a pris à Lyon la querelle du drapeau rouge et du drapeau tricolore dans ce double pouvoir, bourgeois et prolétaire.

Dès le premier jour, les Voraces avaient arboré le drapeau rouge sur l'Hôtel-de-Ville. Trois jours après, le maire provisoire Laforest leur signifie que, s'il avait pu comprendre

leur geste, il était temps maintenant d'en revenir au drapeau national.



" CITOYENS !

Le drapeau qui signale les dangers de la patrie avait été arboré lorsque quelques périls pouvaient nous menacer.

Inquiétudes et périls, tout a disparu.

La France, unanime dans le sentiment de sa joie et de sa confiance en l'avenir, reprend ses couleurs.

C'est la drapeau de nos grandes gloires démocratiques et militaires.

L'Europe le connaît : - et la France, qui y voit le symbole de ses plus nobles souvenirs, celui de sa Liberté et celui de sa Force, ne pouvait l'abandonner.

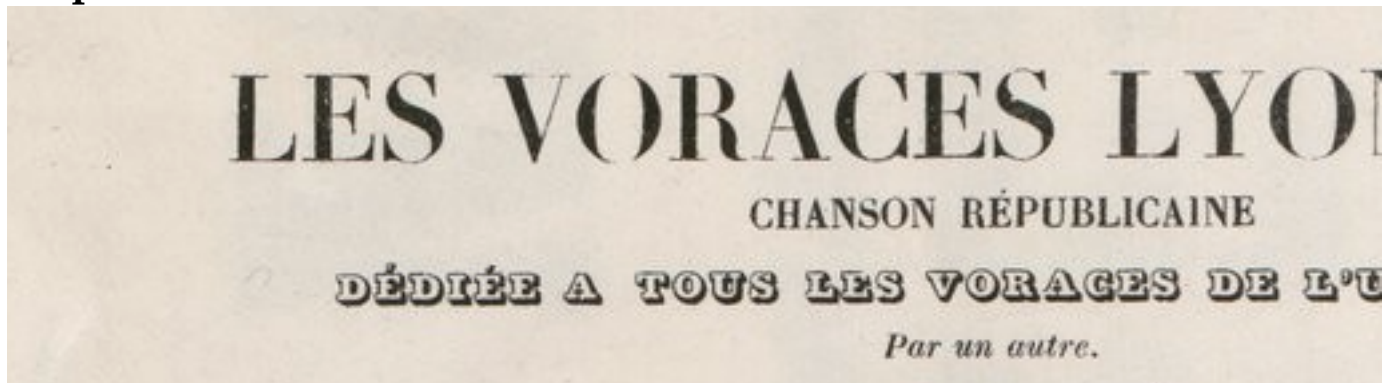
CITOYENS !

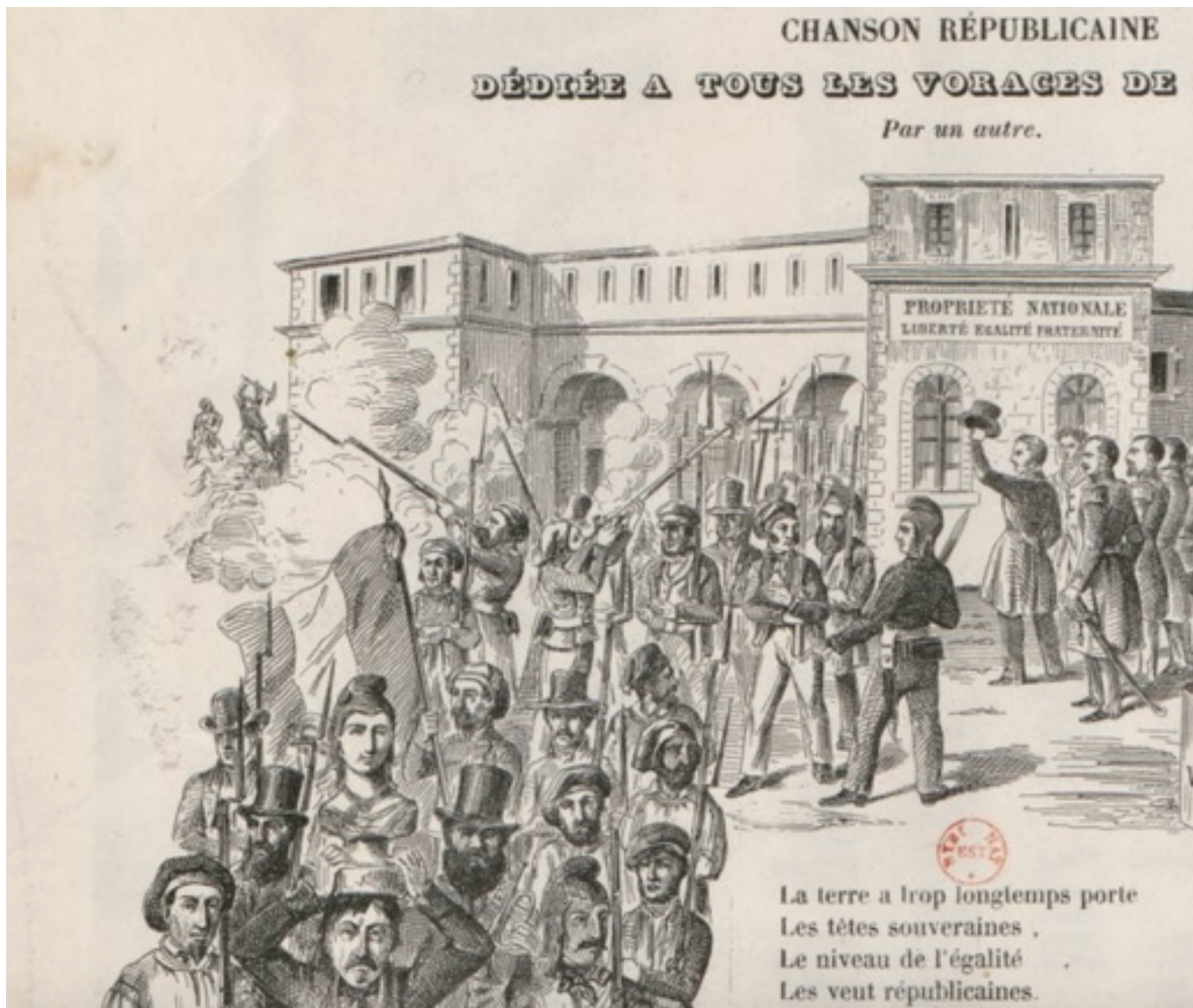
Le drapeau tricolore sera arboré sur l'Hôtel-de-Ville et sur tous les Edifices publics de la Cité.

Lyon, Hôtel-de-Ville, le 28 février 1948,
Pour le Comité Central,
Le Maire provisoire,

LAFORÉST."

On remarquera que dans son illustration de la bien connue chanson des Voraces, le caricaturiste lyonnais Gilbert Randon montre les Voraces occupant un fort, en brandissant le drapeau tricolore.

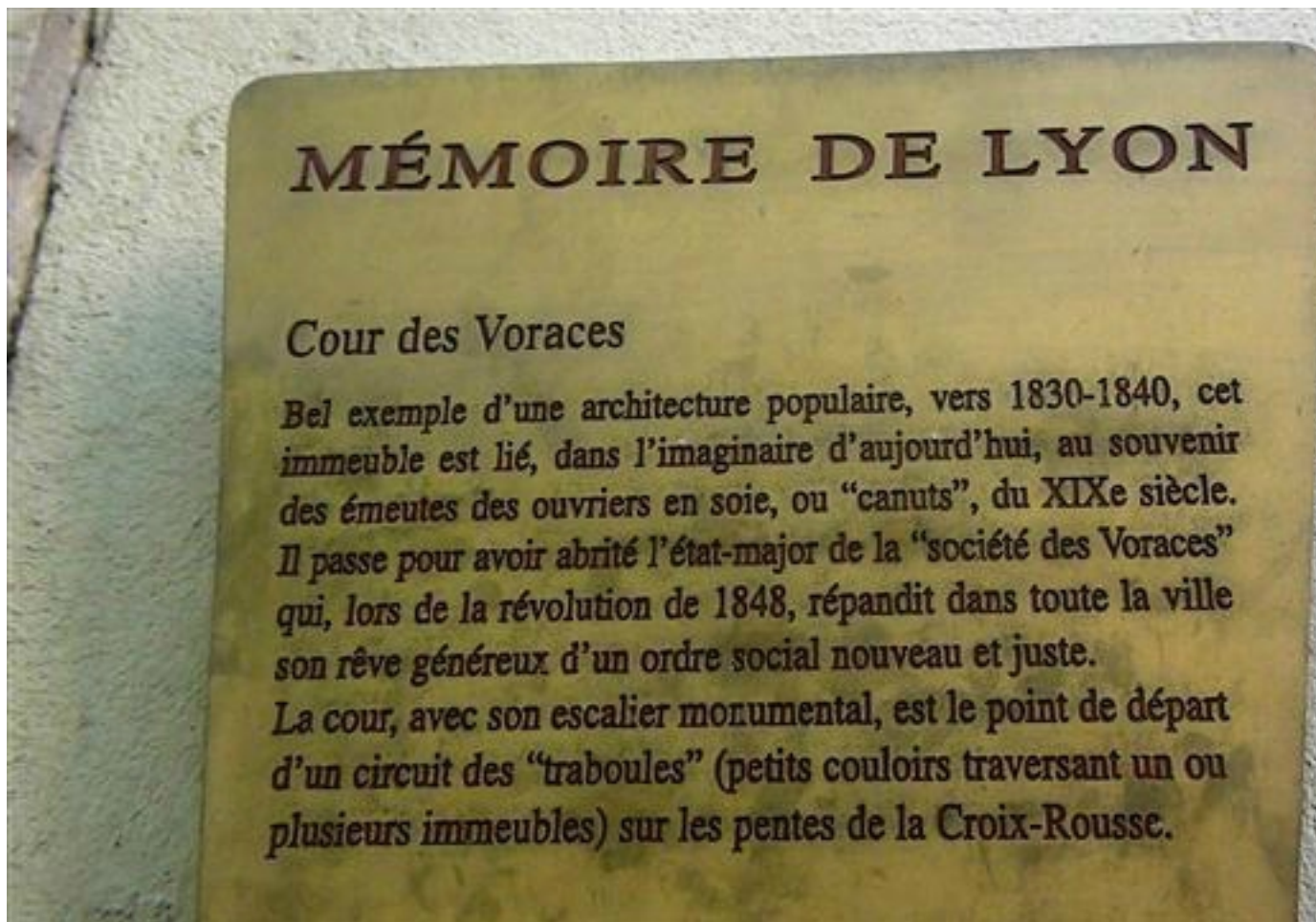




Il n'empêche, pour beaucoup de prolétaires, et notamment les Voraces qui continuèrent à porter le brassard rouge, l'abandon du drapeau rouge par les républicains radicaux marquait un premier reniement de la Révolution.

On sait que le drapeau rouge flottera à nouveau sur Lyon lors de l'insurrection montagnarde de 1849, dont l'écrasement signifiera la fin du double pouvoir. L'État de siège instauré à cette occasion cadennassera toute velléité d'organisation "rouge" populaire, en laissant aux Démocrates socialistes petits bourgeois le champ libre pour structurer leur organisation de résistance, qui fut démantelée en 1850. La République les avait écrasés, et les prolétaires ne se lèveront

pas pour elle au moment du Coup d'État de décembre 1851...



VI - Blanqui et le report des élections

Pressé de se donner une légitimité, le Gouvernement provisoire avait fixé les élections législatives au 9 avril. La Société Républicaine centrale (blanquiste) lui adressa le 6 mars une pétition demandant l'ajournement des élections. Elle resta sans réponse et la Société adressa une seconde pétition le 14 mars.

Je donne ici les deux textes présentés dans *Auguste Blanqui, Textes choisis*, Éditions sociales, 1971.

6 mars 1848

« Citoyens, l'élection immédiate de l'Assemblée nationale serait un danger pour la République.

Depuis soixante ans, la contre-révolution parle seule à la

France. La presse, bâillonnée par les lois fiscales, n'a pénétré que l'épiderme de la société ; l'éducation des masses [n']a été faite [que] par [le seul] enseignement oral, qui a toujours appartenu, [et] qui appartient encore aux ennemis de la République.

Les notabilités des partis vaincus [dans les campagnes principalement] attirent seules l'attention du peuple [dans les campagnes surtout]. Les hommes dévoués à la cause démocratique lui sont à peu près inconnus. La liberté du suffrage ne serait qu'apparente, toutes les influences hostiles conjurées fausseraient inévitablement le vœu du peuple. On peut dire que la nation, considérée comme une vaste assemblée, voterait sous l'empire d'une opinion qui n'a pas de contradicteurs. C'est une injustice et encore plus un danger, car cette opinion, c'est le Royalisme.

Quels sont les hommes qui demandent à grands cris la convocation immédiate des comices ? Les ennemis avérés de la République, ceux qui l'ont [toujours] combattue avec acharnement, qui la subissent comme [un affront], et qui comptent sur l'excès de sa simplicité pour l'étouffer à son berceau

Une immense comédie se joue devant la France. En serons-nous dupes, citoyens ? Nos ennemis, désarmés de la violence, se réfugient dans l'astuce. Ils veulent recueillir à temps le fruit de trente ans de compression.

Songez-y, citoyens, l'œuvre du 21 février ne saurait périr. Si [une précipitation] aussi imprudente que déloyale devait amener le fléau d'une assemblée réactionnaire, la république ne reculera[it] pas. Que votre sagesse prévienne les désastres d'une telle lutte.

N'oubliez pas qu'entre les élections faites demain ou dans six mois il y a un abîme. C'est à la discussion de le combler. Le vote aujourd'hui serait une surprise et un mensonge.

Il ne deviendra vérité que par une libre polémique. Mais cette polémique ne saurait être l'œuvre d'un jour.

En conséquence, nous demandons l'ajournement indéfini des

élections et l'envoi dans les départements de citoyens chargés d'y porter la lumière démocratique. »

14 mars 1848

« Citoyens, nous demandons l'ajournement des élections de l'Assemblée constituante et de la garde nationale. Ces élections seraient dérisoires.

À Paris, un très petit nombre d'ouvriers sont inscrits sur les listes électorales. L'urne ne recevrait que les suffrages de la bourgeoisie.

Dans les villes, la classe des travailleurs, façonnée au joug par de longues années de compression et de misère, ne prendrait aucune part au scrutin, ou bien elle y serait conduite par ses maîtres, comme un bétail aveugle.

Dans les campagnes, toutes les influences sont aux mains du clergé et des aristocraties. Une tyrannie savante a étouffé par son système d'isolement individuel toute spontanéité au cœur des masses. Les malheureux paysans, réduits à la condition de serfs, deviendraient le marche-pied des ennemis qui les oppriment et les exploitent.

Notre âme s'indigne à la pensée que les oppresseurs puissent ainsi recueillir le bénéfice de leur crime ; c'est un sacrilège de faire mentir à leur propre salut dix millions d'hommes, d'arracher à leur inexpérience la sanction de leur esclavage.

Ce serait un défi par trop insolent aux barricades de Février. Le peuple ne sait pas : il faut qu'il sache. Ce n'est pas l'œuvre d'un jour, ni d'un mois. Lorsque la contre-révolution a seule la parole depuis cinquante ans, est-ce donc trop de l'accorder une année peut-être à la liberté, qui ne réclame que la moitié de la tribune et ne mettra pas, elle, la main sur la bouche de son adversaire ?

Il faut que la lumière se fasse jusque dans les moindres hameaux, il faut que les travailleurs redressent leurs fronts courbés par la servitude et se relèvent de cet état de prostration et de stupeur où les castes dominantes les tiennent, le pied sur la tête.

Et ne dites pas que nos craintes sont chimériques ! Les

élections, si elles s'accomplissent, seront réactionnaires. C'est le cri universel. Le parti royaliste, le seul organisé grâce à sa longue domination, va les maîtriser par l'intrigue, la corruption, les influences sociales ; il sortira triomphant de l'urne.

Ce triomphe, ce serait la guerre civile ! Car Paris, le cœur et le cerveau de la France, Paris ne reculera pas devant le retour offensif du passé. Réfléchissez aux sinistres conséquences d'un conflit entre la population parisienne et une Assemblée qui croirait représenter la nation, qui ne la représenterait pas ; car le vote de demain sera une surprise et un mensonge.

Que votre prudence épargne à la France de tels périls. Laissez le peuple naître à la République. Il est encore emprisonné dans les langes étouffants de la Monarchie.

Ajournement des élections, c'est le cri des Parisiens ! »

Le 17 mars, une immense manifestation populaire parisienne demande le report des élections. Le gouvernement débordé recule, mais de peu : les élections sont fixées aux 23 et 24 avril. On lit dans l'organe des républicains bourgeois "modérés", *Le National*, au lendemain de la manifestation :

« Une pétition présentée par quelques citoyens [!] et qui ont été introduits à l'Hôtel-de-Ville près du gouvernement provisoire demande l'ajournement de l'époque fixée pour les élections. [...] Nous rendons pleine et entière justice aux sentiments [graphie de l'époque] de convenance et de dignité que les délégués de la manifestation ont montré en s'adressant au gouvernement provisoire, en l'assurant du concours énergique et sincère du peuple de Paris. Mais en ces temps de liberté, où chacun est admis fraternellement à parler, suivant sa conscience et ses lumières, dans l'intérêt de tous, qu'il nous soit permis de dire franchement ce que nous croyons être la vérité : le peuple sait l'entendre.

On conseille au gouvernement provisoire de rejeter jusqu'au 31 mai prochain l'époque de la réunion des électeurs. Ce projet, nous le repoussons, en principe, comme une atteinte à la souveraineté du peuple ; en fait, comme une déviation de la politique suivie jusqu'à présent par le gouvernement.

Et sur quoi motiverait-on cet ajournement ? Pourra-t-on dire que cet admirable peuple qui a renversé une dynastie, et s'est arrêté après la victoire, sans qu'un cri de haine, un accent de vengeance contre les propriétés ou contre les personnes se soit échappé de ses lèvres, manque de l'intelligence nécessaire pour choisir ses représentants ?

Mais tout ce qui s'est passé depuis le 24 février proteste contre cette allégation, et nous ne voudrions d'autre preuve de la parfaite aptitude du peuple à exercer le droit le plus sacré de choisir ses représentants [graphie de l'époque] que la manifestation d'aujourd'hui elle-même. Aussi, nous le disons sincèrement, s'il est des hommes qui doutent des lumières du peuple, ils se trompent. Et si, convaincus aussi bien que nous de la parfaite intelligence des citoyens, ils redoutent seulement le péril d'une élection trop prompte, nous croyons qu'ils commettent à leur insu une nouvelle erreur. Tout délai doit nuire à la République elle-même, en laissant de folles espérances, qui se sont déjà trahies, le temps de grandir [un coup de griffe contre les socialistes et les communistes] ; à de coupables desseins que la manifestation d'aujourd'hui a tués dans leur germe, le temps de se former »

En fait, l'effroi causé par la manifestation incite les milieux « modérés » et conservateurs à se ressaisir. Le 16 avril, une nouvelle manifestation demandant le report des élections est brisée par la garde nationale des quartiers bourgeois, au cri de « à bas les communistes », avec la bénédiction du ministre de l'intérieur, le « radical » Ledru-Rollin. Première trahison de celui qui sera bientôt le leader de la démocratie socialiste, première trahison qui anticipe toutes les trahisons ultérieures, et jusqu'à aujourd'hui, de cette gauche raisonnable « de gouvernement ».

VII Paris mars avril – vers des candidatures ouvrières

La seconde assemblée des ouvriers pour préparer les recherches, *parmi eux*, des représentants à l'Ass
salle Chabrol, sous le titre de *Club des TRAVAILLEURS-UNIS*.

Nos frères, les Ouvriers du Faubourg Saint-Antoine et de tous les quartiers, sans exception, sont pré
términer avec eux, Jeudi soir, à 8 heures, place Royale, (au Marais);

En conséquence, tous les Travailleurs, sans distinction d'état, qui désireraient envoyer des Représenta
à se trouver à ce rendez-vous pour entendre le développement de nos principes, et recevoir l'offre de
nôtres, la demande de leur appui fraternel.

Venez mille, Venez dix mille, Venez tous, l'union fait la force, et, si nous le voulons réellement et
aussi respectable que la nôtre, car nous avons pour boulevard la *Justice Naturelle*, la *Raison*, l'*Humanité*
nombre.

Au nom des 800 Ouvriers qui composaient la première réunion, *le Président*

OUVRIERS,

Nous venons encore une fois de reconquérir notre liberté.

Il faut cette fois que nous sachions la maintenir et l'organiser.

Pour cela, il faut absolument nous voir, nous entendre, nous expliquer tous, et nous unir tellement,
même volonté.

Si nous ne nous concertons pas, si nous laissons prendre l'initiative aux coteries de toutes classes qui
voix, la Révolution que nous venons de faire tombera encore dans les poches des faiseurs de discours. !
échappera comme 1830. Les intrigans seuls en profiteront, et, dans 10 ou 15 ans, quand ils nous auront lassé

Nous pouvons éviter ce péril : **SOYONS DEFIANS!**...

En 1830, comme aujourd'hui, nous avions reconquis notre liberté! nous l'avions confiée aux *Censitaires*
état était la France, le 24 février, quand nous l'avons arrachée de leurs mains? **QU'ILS REPENDENT!**

Ils l'avaient vendue au *Pouvoir* pour des Places, pour des Croix, pour des Pensions, des Bureaux de

Honte aux traficans de la liberté! **ILS NE PEUVENT PLUS NOUS GOUVERNER!**

Ouvriers, mes frères en travail, en probité et en pauvreté, unissons-nous! Sachons fonder en France
raison, et appuyons-le sur l'invincible force de notre union et de notre volonté.

Nous allons élire nos représentants : Elaguons tout ce qui n'était pas franchement avec nous *avant* la
dévouements du lendemain. Nous seuls, soldats des barricades, nous seuls nourriciers de la nation, nous se
défendre les vrais droits du peuple et sauver sa liberté. Il faut que les ouvriers du département de la Seine
pris parmi eux. Il faut que la blouse de l'ouvrier entre sans honte et sans crainte à l'Assemblée Nation
onze cent mille voix, étonner et rassurer le monde par la raison, la fermeté et la modération de son la
nos droits et nos réclamations jusqu'à ce jour trop méconnus.

Tous les Ouvriers, tous les bons Citoyens, sont priés de nous prêter leur concours indispensable pou
but immense ! Car il aura pour résultat le maintien du droit dont jouissent déjà les Ouvriers, et l'acq
avec l'**ORDRE** que nous voulons tous, avec l'intérêt général de l'Industrie et du Commerce, (sans lesqu
LA PROPRIÉTÉ, il aura pour résultat de faire cesser chez les citoyens timides la crainte mal fondée
peut plus être, parce que nous n'en voulons pas plus qu'eux. Enfin, il aura pour résultat sûr et prompt
leur apprenant à nous connaître; et, puisque les balles de la rue Richelieu, puisque les écriteaux infâm
justiciés du peuple, n'ont pas suffi pour nous faire apprécier par elles, aujourd'hui c'est à la tribune de l
mander la Confiance, l'Estime et le Respect.

Ouvriers ! Nous qui connaissons notre cœur, nous nous en sentons dignes !

Pendant que la Société Républicaine centrale des Blanquistes dénonce la précipitation dans laquelle se préparent les élections, des clubs clairement ouvriers et plus "modérés" se préparent à ces élections en appelant les ouvriers à s'inscrire

sur les listes électorales (beaucoup ne l'ont pas fait), et à permettre l'élection de candidats vraiment ouvriers, qui porteront à l'Assemblée, dans le calme et le respect de tous, les revendications ouvrières. Avec cette claire affirmation d'une autonomie ouvrière, en dehors de toute structure politisée extérieure, on peut lire la matrice de deux courants ultérieurs, qui ne se croiseront pas vraiment : le syndicalisme "apolitique" et le parti ouvrier, nouveau venu sur l'échiquier politique.

Voici une affiche du Club des Travailleurs Unis qui appelle à la préparation de candidatures ouvrières aux élections législatives de la fin du mois d'avril 1848.

Dans l'extraordinaire éclosion de clubs parisiens, le très venimeux, mais très documenté ouvrage d'Alphonse Lucas, *Les clubs et les clubistes : histoire complète et anecdotique des clubs et comités électoraux fondés à Paris depuis la révolution, de 1848*, (Paris, Dentu, 1851) présente ainsi ce club : « TRAVAILLEURS UNIS (société des), rue du Rocher, 6, fondé en avril 1848. Président, Edouard Houel. Ce club, presque modéré, avait pour organe un journal lithographié *Le Travail* (deux numéros). »

Jusqu'à la manifestation insurrectionnelle du 15 mai, dont la répression permit de décapiter le mouvement démocratique et socialiste, le club soutient la politique de Louis Blanc et « l'organisation du travail ».

Le texte est signé Moriot. Cet ouvrier fumiste (installateur et réparateur de cheminées) était déjà apparu quelques jours auparavant avec une affiche appelant les ouvriers à s'inscrire sur les listes électorales, imprimée le 24 mars par les soins du Club des Prévoyants, 60 rue de l'Arcade. Pour information, j'en donne le texte en annexe ci-dessous.

Ces deux documents me permettront, dans un prochain billet, de faire une synthèse de ce que j'ai pu écrire sur ce blog concernant le rapport des ouvriers conscientisés à l'élection, à la spécificité d'une candidature ouvrière, et au rapport de cette défense « catégorielle » à la politique.

AFFICHE

« La seconde assemblée des ouvriers pour préparer les recherches, *parmi eux*, des représentants à l'Assemblée Nationale, aura lieu demain soir à 8 heures salle Chabrol, sous le titre de Club des TRAVAILLEURS-UNIS.

Nos frères, les Ouvriers du Faubourg Saint-Antoine et de tous les quartiers, sans exception, sont prévenus que le Club des Travailleurs-Unis, ira fraterniser avec eux, Jeudi soir, à 8 heures, place Royale, (au Marais) :

En conséquence, tous les travailleurs, sans distinction d'état, qui désireraient envoyer des Représentants à l'ASSEMBLÉE NATIONALE, sont invités à se trouver au rendez-vous pour entendre le développement de nos principes, et recevoir l'offre de notre concours pour leurs nominations, et pour les nôtres, et la demande de leur appui fraternel.

Venez mille. Venez dix mille. Venez tous, l'union fait la force, et si nous le voulons réellement et pacifiquement, aucune puissance au monde ne sera aussi respectable que la nôtre, car nous avons pour boulevard *la Justice naturelle, la Raison, l'Humanité*, notre modération et l'irrésistible force de notre nombre.

Au nom des 800 ouvriers qui composaient la première réunion, *le Président provisoire*,

MORIOT, ouvrier.

OUVRIERS,

Nous venons encore une fois de reconquérir notre liberté.

Il faut cette fois que nous sachions la maintenir et l'organiser.

Pour cela, il faut absolument nous voir, nous entendre, nous expliquer tous, et nous unir tellement que nous n'ayons plus désormais qu'une seule et même volonté.

Si nous ne nous concertons pas, si nous laissons prendre l'initiative aux coteries de toutes classes qui vont chercher à nous exploiter, à surprendre nos voix, la Révolution que nous venons de faire tombera encore dans les poches des faiseurs de discours. Sous une autre forme de gouvernement, 1848 nous échappera comme 1830. Les intrigans [1] seuls en

profiteront, et, dans 10 ou 15 ans, quand ils nous auront lassés, ce sera encore pour nous une révolution à refaire.

Nous pouvons éviter ce péril : SOYONS DÉFIANS [1]

En 1830, comme aujourd'hui, nous avons reconquis notre liberté ! nous l'avons confiée aux Censitaires... Qu'en ont-ils fait pendant 17 ans ? Dans quel état était la France, le 24 février, quand nous l'avons arrachée de nos mains ? Qu'ils répondent !

Ils l'avaient vendu au Pouvoir pour des Places, pour des Croix, pour des Pensions, des Bureaux de tabac, des privilèges de Théâtre...

Honte aux traficans [1] de la liberté ! ILS NE PEUVENT PLUS NOUS GOUVERNER !

Ouvriers, mes frères en travail, en probité et en pauvreté, unissons-nous ! Sachons fonder en France un impérissable règne de loyauté, d'honneur et de raison, et appuyons-le sur l'invincible force de notre union et de notre volonté !

Nous allons élire nos représentants : Elaguons tout ce qui n'était pas franchement avec nous *avant* la Révolution.

Repoussons les timides et équivoques dévouements du lendemain. Nous seuls, soldats des barricades, nous seuls nourriciers de la nation, nous seuls vrai Peuple enfin, pouvons vouloir fermement défendre les vrais droits du peuple et sauver sa liberté. Il faut que les ouvriers du département de la Seine nomment pour députés au moins vingt ouvriers, *pris parmi eux*. Il faut que la blouse de l'ouvrier entre sans honte et sans crainte à l'Assemblée Nationale. Il faut qu'elle aille à la tribune, écho de nos cent mille voix, étonner et rassurer le monde par la raison, la fermeté et la modération de son langage. Il faut enfin qu'elle aille y faire triompher nos droits et nos réclamations jusqu'à ce jour trop méconnus.

Tous les Ouvriers, tous les bons Citoyens, sont priés de nous prêter le concours indispensable pour la réalisation du but que nous nous proposons, but immense ! Car il aura pour résultat le maintien du droit dont jouissent déjà les Ouvriers,

et l'acquisition de tous les droits nouveaux, conciliables avec l'ORDRE que nous voulons tous, avec l'intérêt général de l'Industrie et du Commerce, (sans lesquels il n'y a pas de travail), et le RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ, il aura pour résultat de faire cesser chez les citoyens timides la crainte mal fondée que leur inspire un passé qui n'est plus et qui ne peut plus être, parce que nous n'en voulons pas plus qu'eux. Enfin, il aura pour résultat sûr et prompt de dissiper les craintes des classes fortunées, en leur apprenant à nous connaître ; et, puisque les balles de la rue Richelieu, puisque les écriteaux infâmants attachés par des ouvriers sur la poitrine des justiciés du peuple, n'ont pas suffi pour nous faire apprécier par elles, aujourd'hui c'est à la tribune de l'Assemblée Nationale que nous voulons leur commander la Confiance, l'Estime et le Respect.

Ouvriers ! Nous qui connaissons notre cœur, nous nous en sentons dignes !

Paris, Imp. et lithographie de MAULDE et RENOU, rue Bailleul, 9-11 »

[\[1\] graphie de l'époque](#)

Appel au vote

« OUVRIERS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Les ouvriers déjà inscrits comme électeurs de l'Assemblée nationale ne sont pas contents de vous.

Vous savez aller conquérir la liberté jusque sur les canons de vos ennemis ; et quand vous la tenez, vous ne savez pas la conserver.

On prépare au Luxembourg [[Sous la présidence de Louis Blanc, la Commission du Palais du Luxembourg, était chargée de réfléchir à une nouvelle organisation du travail](#)], des lois pour améliorer votre sort, et par votre négligence, vous n'aurez pas de représentants à l'Assemblée nationale pour défendre ces lois et les faire accepter.

Nous avons parmi nous quatre cent mille électeurs : il n'y a plus que deux jours pour se faire inscrire et nous ne sommes pas encore vingt mille inscrits dans toutes les mairies de la

Seine.

Quoi ! vous combattez sur les barricades pour être libres, et vous ne savez pas vous servir de la liberté.

Quoi ! vous avez voulu être électeur, et vous ne vous faites pas inscrire pour voter.

Quoi ! vous avez voulu être éligibles, et vous apportez, par votre négligence, des obstacles à l'élection de vos camarades et des défenseurs de la sainte cause du travailleur.

Qui donc défendra alors vos intérêts ? Est-ce que ce seront encore ceux qui ont des intérêts opposés aux vôtres. Savez-vous ce qu'auront de meilleur à dire les organes de ces intérêts ennemis des vôtres, afin de vous faire confisquer vos droits électoraux, dans la constitution que l'on va faire ?

Ils pourront dire :

« les ouvriers ne veulent pas être électeurs, puisqu'ils ne se sont pas fait inscrire.

Les ouvriers ne tiennent pas à être représentés, puisqu'ils n'ont pas pris de représentants en leur sein.

C'est que les ouvriers se sont reconnus incapables d'être électeurs et qu'ils n'ont pas trouvé parmi eux d'hommes capables de les représenter.

Ou bien alors, c'est que les ouvriers se trouvent heureux comme ils sont et qu'il n'y a aucune réforme à faire pour améliorer leur position.

Donc, si tout était pour le mieux avant la révolution, laissons subsister les mêmes choses avec d'autres noms. »

Ouvriers !

Si l'on nous jette ces paroles à la face le lendemain des élections, qu'aurons-nous à répondre ?

Non, mille fois non ! Nous ne voulons pas qu'on rétablisse un Cens électoral et que l'on nous reprenne nos droits de citoyens égaux ; et vous, retardataires, vous allez vous servir de vos droits.

Il nous faut vingt ouvriers à l'Assemblée nationale, vous les nommerez !

Il nous faut dans deux jours quatre cent mille ouvriers inscrits

sur les listes dans les mairies, nous les aurons !

Vous allez retrouver votre enthousiasme et votre intelligent patriotisme ; vous allez sur le champ quitter vos outils et courir à vos mairies, comme le 24 février vous avez couru aux barricades.

Du calme, mais de la résolution, mais de l'unanimité.

Pour être un bon républicain, il faut autre chose que savoir vaincre avec un fusil, il faut vouloir vaincre avec son droit.

Frères qui n'êtes pas inscrits, nous comptons sur vous.

24 mars 1848. MORIOT, Ouvrier, 17 ter rue Lafayette.

En faisant imprimer, selon le désir que m'a exprimé le citoyens Moriot, son appel aux électeurs retardataires, je crois accomplir l'acte d'un citoyen ami de la liberté et de l'ordre, qui, d'une part, veut que l'Assemblée constituante soit l'expression vraie de la volonté du peuple souverain, et d'autre part prévoit ce qui pourrait arriver au jour des élections, si les ouvriers électeurs, qui n'auraient pas été suffisamment informés des formalités à remplir, se voyaient frustrés de leurs droits de vote.

Ernest Grégoire.»

(président du club des Prévoyants, 60 rue de l'Arcade, considéré comme modéré)

VIII – La République rouge de Limoges

Les craintes des Blanquistes furent pleinement vérifiées par les élections de l'Assemblée constituante des 23 et 24 avril 1848 : le vote des campagnes assura la victoire des notables "modérés" et conservateurs, au grand dam des espérances populaires "rouges" des villes industrielles.

Je vais évoquer dans les billets suivants les événements qui s'ensuivirent dans quelques-unes de ces cités.

Commençons par la prise de pouvoir ouvrière à Limoges. Elle a été remarquablement étudiée par Philippe Grandcoing et je vous renvoie à son ouvrage : *La baïonnette et le lancis. Crise urbaine et révolution à Limoges sous la Seconde République*, Limoges, Pulim, 2002. [1].

Journal des Débats, 29 avril 1848

« On lit dans *l'Ordre de Limoges* du 25 avril :

On nous signale plusieurs actes coupables qui auraient été commis avant-hier [23 avril, première journée électorale], dans le but de fausser le résultat des élections. Des membres de la *Société Populaire* [précocement politisé, le prolétariat de la porcelaine et de la chaussure s'était organisé dès le 25 février dans cette "société" rouge] se seraient rendus par détachements de 100 à 150 personnes, sur les routes par lesquelles devaient arriver les électeurs ruraux [ils devaient aller voter au chef lieu de canton] ; ceux-ci auraient été sommés, par des hommes portant des brassards tricolores, qui ont paru aux habitants des campagnes les insignes d'une autorité quelconque, d'exhiber leurs bulletins qui auraient été déchirés comme *mauvais*, et remplacés par des *bons* ; des communes tout entières, malgré l'opposition des maires, auraient été ainsi violentées. On assure que de pareilles scènes se sont renouvelées aux abords des endroits où devaient voter les électeurs, et que plusieurs d'entre eux, cédant à l'intimidation et même à la violence, ont été forcés de déposer un vote autre que celui qu'ils avaient l'intention d'émettre.

Ces faits qui nous sont donnés comme positifs, devront être vérifiés, et donneraient lieu, s'ils étaient constatés, non seulement à des protestations contre le résultat du scrutin, mais aussi à des poursuites contre ceux qui n'auraient pas craint de s'en rendre coupables. Malheureusement, quelque exorbitants [graphie de l'époque] qu'ils soient, et en faisant la part de l'exagération, il est difficile de ne pas croire à leur vérité en présence des lignes suivantes que nous trouvons dans un journal qui se donne pour l'organe du club populaire [*Le Peuple, journal des sociétés populaires du département, trihebdomadaire, né le 14 mars ; le rédacteur en chef était le militant démocrate Denis Dussoubs, cf. infra - Le club : il s'agit de la Société populaire mentionnée ci- Le club : il s'agit de la Société populaire mentionnée ci-dessus*] :

« Marchons donc tous ensemble porter notre bulletin ; réunissons-nous, serrons nos rangs, recevons nos frères de la campagne lorsqu'ils arriveront pour remplir leur devoir de citoyens ; questionnons-les pour tâcher de savoir si certaines influences ne les auraient pas induits en erreur ; et tâchons, par tous les moyens possibles de les faire voter pour la cause du peuple. Rappelons-nous bien que l'union fait la force, et que l'union seule peut assurer le succès et le triomphe. »

Voilà ce que l'on imprimait à la veille des élections. Si ces conseils ont été mis en pratique, il faut qu'il y ait une enquête sévère ; le gouvernement républicain s'est offert à la France comme le régime de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ; plus que tout autre, il doit faire régner la justice ; or, tous ces principes seraient allègrement violés, si des citoyens avaient pu faire ce dont les membres de la *Société Populaire* sont accusés. »



Le Constitutionnel, 29 avril

« TROUBLES A LIMOGES

Des troubles de la nature la plus grave viennent d'avoir lieu à la suite des élections. Voici les détails que nous recevons. Jeudi vers midi, lorsque le recensement général des votes des cantons ont constaté l'exclusion des candidats communistes ["communistes"... le mot qui sème l'effroi chez les bien-pensants. il s'agissait en fait de la liste unissant de jeunes républicains bourgeois radicaux, disciples de longue date de Pierre Leroux, qui les avait aidés dans le campagne électorale et des représentants de la Société populaire, dont certains se réclamaient effectivement du communisme de Cabet], une foule nombreuse envahit la salle dans laquelle se faisaient les

opérations électorales, et s'empara, malgré les vives protestations des membres du bureau, des procès-verbaux cantonaux et des bulletins de l'armée, qui furent immédiatement déchirés. Aussitôt après, des bandes menaçantes ont parcouru la ville, désarmé les postes de la garde nationale, pris les canons et la poudrière.

A la nouvelle de cet attentat odieux contre la souveraineté électorale, la garde nationale s'empressa d'accourir, bien résolue à rétablir l'ordre et à défendre la République [Il s'agit de membres bourgeois de la garde nationale]. Mais le colonel lui donna l'ordre de se dissoudre [les ouvriers étaient entrés en masse dans la garde nationale et avaient élus des officiers proches de leurs opinions avancées. Ainsi du colonel]. Dès lors la ville était au pouvoir de l'insurrection.

Un comité s'est immédiatement constitué et concentre dans ses mains l'administration départementale [ce comité unissait républicains bourgeois radicaux et militants ouvriers].

Heureusement on n'a eu à déplorer aucun acte de violence. Les propriétés et les personnes ont été respectées. [le journal se garde bien d'expliquer que ce sont les dirigeants démocrates, et notamment le candidat Villegoueix, qui ont demandé à la foule ouvrière d'éviter toute violence contre les personnes]. Quelques gardes nationaux ont reçu des blessures pas graves.

La ville entière est dans la consternation. On attend impatiemment les mesures que le Gouvernement ne manquera pas sans doute de prendre pour rétablir son autorité. »



La Presse, 30 avril

« LIMOGES

On nous écrit de Limoges, 27 avril :

Dimanche, la société populaire avait envoyé une troupe d'hommes sur chaque route pour arrêter les paysans, déchirer leurs bulletins et leur en donner de nouveaux ; cela s'est fait avec un ensemble admirable, et le succès de cette manœuvre a été complet. Mais au dépouillement général, la victoire de la société populaire s'est changée en défaite, et les deux noms qui avaient réuni ici la majorité des suffrages, Vilgoureux [en fait François Villegoureux, né en 1813, petit négociant en porcelaine à Limoges, actif militant démocrate, sympathisant du communisme de Cabet et disciple de Pierre Leroux] et Dussoubs-Gaston [Dussoubs-Gaston, dit Marcellin, avoué à Limoges, né en 1815, actif militant blanquiste lors de ses études à Paris, ce qui lui valut la prison, lié à Pierre Leroux, président d'honneur de la Société populaire] sont sortis l'un le neuvième et l'autre le dixième. Il en fallait huit. [Scrutin départemental de liste pour élire huit députés. Les candidats "modérés" l'emportent dans le département, alors que les candidats de l'extrême gauche avaient obtenu entre 70% et 90% des suffrages à Limoges]

Dès hier, on avait commencé à crier que si ces deux noms ne sortaient pas, on mettrait les aristocrates à la lanterne, et. Aujourd'hui, aussitôt que le résultat a été connu, on s'est rué sur le bureau, on a violé le scrutin, déchiré le procès-verbal et dispersé le bureau. Ces faits se sont répandus rapidement dans la ville : environ 300 gardes nationaux [bourgeois ; c'est l'un d'entre eux qui s'exprime ici] se sont rendus spontanément dans la cour de la Préfecture. Là, sous les armes, on a demandé au commissaire qu'il fît battre le rappel ; il a refusé ; on a insisté avec une grande énergie ; il a répondu alors qu'on fît comme on voudrait, et le rappel a été battu, le colonel est alors arrivé. Il a été reçu par un cri unanime : à bas le colonel Reybaud ! [les gardes bourgeois refusaient d'avaliser les récentes élections des officiers de la garde par le peuple ouvrier]

Il est monté dans la préfecture et quelques instants après, on nous a fait sortir de la cour de la préfecture, par ordre du commissaire du gouvernement. Là, entouré d'une foule immense armée, et de plus en plus menaçante, on nous a dit que, pour éviter l'effusion de sang, il fallait ôter les baïonnettes ; et cet ordre s'est effectué lentement, avec une répugnance marquée. On commençait à ne plus avoir confiance aux chefs qui nous commandaient, et qui tous avaient été nommés par la société populaire et par violence. Ces chefs nous ont dit alors que, par ordre du commissaire, il fallait nous séparer par compagnies, qu'on commençait à s'entendre avec les perturbateurs, et que tout allait se calmer. Une seule compagnie est restée ; elle était au milieu d'une foule compacte qui s'est ruée sur elle et l'a désarmée ; on a fait ensuite venir les autres compagnies une à une, et la même manœuvre a réussi.

Les clubistes sont maintenant maîtres de la ville. »

La lettre suivante confirme toutes les nouvelles qui précèdent :

« Aujourd'hui (jeudi) les procès-verbaux du dépouillement des votes [du département, centralisés à Limoges] étaient presque terminés ; il ne restait plus à connaître que les bulletins de nos compatriotes soldats en Afrique ; la majorité était pour des hommes sages ayant des idées avancées.

A un signal, sans doute convenu d'avance, le bureau a été envahi, les procès-verbaux lacérés et brûlés.

Le coup de main avait été préparé depuis hier ; il était connu de beaucoup de monde, dit-on, et cependant une seule compagnie de la garde nationale avait été convoquée, et lorsque cette nouvelle s'est répandue en ville et que de bons citoyens, en trop petit nombre, il faut le reconnaître, se sont armés et réunis, pas un chef supérieur ne s'est trouvé là pour diriger le mouvement. Le poste de la mairie, sommé de déposer les armes, a bravement refusé de les livrer ; le colonel l'a engagé à le faire, promettant sur sa tête qu'elles ne seraient remises à personne, et à peine cette parole était donnée et

l'ordre exécuté, que le corps-de-garde a été envahi et pillé. Un autre poste était établi à la préfecture ; il a été désarmé. Le commissaire du gouvernement Chamiot-Avanturier est tout à fait débordé ; le peuple a organisé une nouvelle administration qui s'est jointe au commissaire, ou qui plutôt l'a remplacé. [cette nouvelle administration, unissant bourgeois démocrates radicaux et représentants ouvriers, fait appel à Théodore Bac (né en 1809) pour exercer les fonctions de maire provisoire. Bac, avocat célèbre et respecté, venait d'être élu troisième sur la liste des huit députés. Marqué dans sa jeunesse par le saint-simonisme actif à Limoges, il avait noué des liens étroits avec Pierre Leroux].

Que va-t-elle faire ? La position est difficile, il y a une masse d'ouvriers sans travail et qui est égarée ?

Le gouvernement ne peut pas nous abandonner ; nous n'avons qu'une fraction de régiment, et il faut qu'en toute hâte il nous envoie des troupes. La compagnie d'artillerie avait deux pièces de canon ; ce soir le peuple, qui s'en est emparé, les a promenées en trophée dans la ville. Il s'est aussi emparé de la poudrière. »

Ainsi, ce nouveau pouvoir populaire, et avant tout ouvrier, va diriger la cité pendant trois semaines, au grand dam des possédants. Que pouvait-il espérer alors que la France s'était donnée une assemblée où dominaient les notables "modérés" ?

Le 18 mai, 3000 soldats investissaient la ville, les dirigeants de l'insurrection étaient arrêtés [à l'exception du maire provisoire Théodore Bac].

[1] Cf. le compte-rendu dans *Annales du Midi* :

http://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_2003_num_115_244_2832_t1_0576_0000_4

IX

Une République morte née ?, IX - ROUEN, Avril 1848, les espérances électorales. Démocrates bourgeois et communistes.

Article précédent :

Une République mort-née ?, VIII - La République rouge de Limoges
<http://merlerene.canalblog.com/archives/2017/02/15/34811218.html>

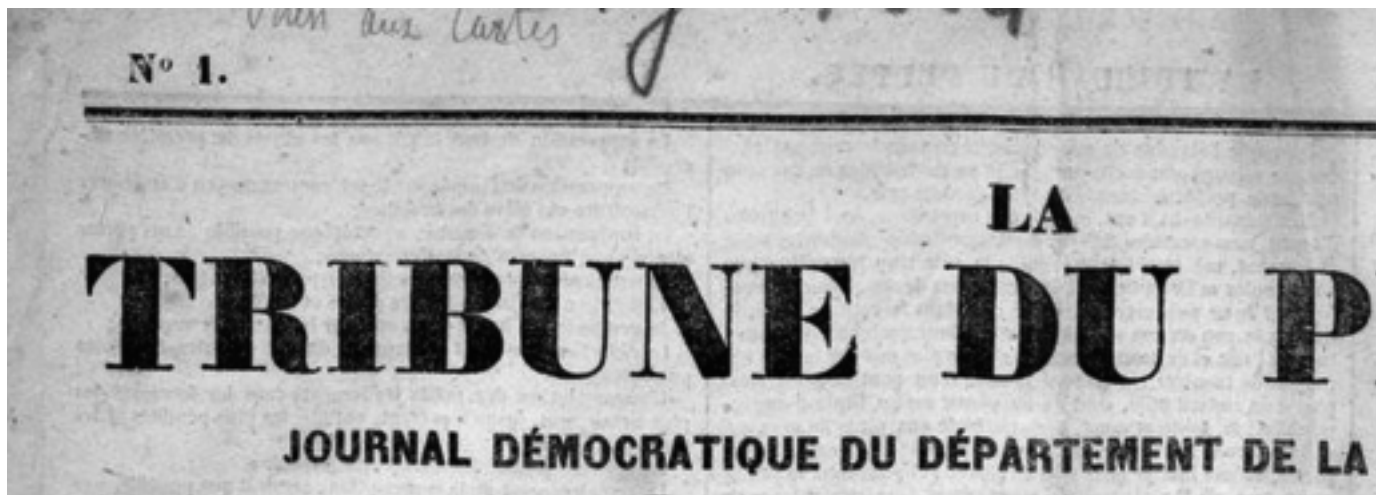
Je donnerai quelques excellentes références bibliographiques sur 1848 à Rouen et sa région dans le billet à venir concernant les événements d'avril.

Nous avons vu dans le billet précédent comment les démocrates de Limoges (bourgeois radicaux et prolétaires) ont préparé les élections, comment ils ont remporté la victoire dans la ville, et comment, sans effusion de sang, ils n'ont pas accepté leur défaite départementale.

On peut comparer cette situation à celle d'une autre cité industrielle, Rouen, et mesurer la différence.

Les élections se préparent dans un climat social et politique extrêmement tendu : l'avènement de la République a renforcé l'exaspération ouvrière devant le chômage, les très bas salaires, la terriblement longue journée de travail. Il a également renforcé, par contrecoup, l'exaspération d'une bourgeoisie qui n'a accepté la République que du bout des lèvres et qui ne veut rien lâcher devant la revendication ouvrière.

On a vu comment la nomination de l'avocat rouennais et « républicain de la veille » Frédéric Deschamps, au poste de commissaire du gouvernement provisoire, a cristallisé ces tensions. Ses premiers décrets ont imposé un salaire minimum et réduit d'une heure la journée de travail, ce qui lui a valu les sympathies ouvrières. Pour les bourgeois et le patronat en particulier, qui se refusent à mettre en œuvre ces décrets, Deschamps est l'homme à abattre.



En vue de la préparation des élections pour l'Assemblée constituante des 23 et 24 avril, Deschamps et ses amis lancent le 4 avril *La Tribune du Peuple, Journal démocratique du département de la Seine-Inférieure*.

En voici l'éditorial, qui scelle l'alliance des républicains radicaux « de la veille » et des représentants de la classe ouvrière :

« **Quelques mots d'introduction.**

En disant par qui notre journal est fondé, nous sommes dispensés de faire une profession de foi.

Il existe à Rouen une société qui compte dans son sein les quelques hommes qu'on a vu depuis la déception de juillet 1830 travailler en commun et de concert avec leurs frères de Paris et des départements, au renversement du système odieux qui pesait sur la France, à la propagande des idées républicaines.

Ces fous, ces rêveurs, comme on les appelait à Rouen surtout, ne s'étaient pas laissés décourager par leur petit nombre ; ils avaient pleine et entière confiance dans l'avenir ; et c'est parce qu'ils n'espéraient pas autre chose que la République, qu'un mois à peine avant la victoire du peuple, ils refusaient d'aller s'asseoir à ce banquet réformiste de Rouen, où les soi-disant républicains d'aujourd'hui trinquaient de si bon cœur avec les Odilon Barrot et les Duvergier de Hauranne [**deux grands notables devenus animateurs de l'opposition libérale à la**

monarchie de juillet] *aux institutions de juillet, c'est-à-dire à l'ex-roi Louis-Philippe [voir un extrait du texte relatif au banquet dans un billet précédent, « Rouen, 25-29 février 1848 ».]*

Cette société, que le despotisme des lois de septembre avait forcé de prendre publiquement le titre de *Comité radical*, na jamais dissimulé ses tendances, ni ses vœux, le livre rouge de l'ex-préfet en fait foi ; elle a surtout mis en pratique l'égalité, nom sous lequel on l'a vue dernièrement se reconstituer, et ce n'était pas seulement comme les transformés du jour pour se frayer le chemin des candidatures, que ses membres avaient de tout temps appelé à eux les républicains ouvriers ; aussi, à l'heure qu'il est la société *l'Egalité*, fidèle aux principes qui l'ont sans cesse dirigée, n'agit-elle qu'avec le concours du club central démocratique de Rouen, composé presque entièrement d'ouvriers.

C'est dans cet accord du club central et de la Société *l'Egalité*, que *la Tribune du peuple, journal démocratique de la Seine inférieure*, a été fondée.

On sait à quel état d'impuissance la presse libérale était réduite à Rouen sous l'ex-royauté ; on sait quelle ligne suivent encore maintenant les seuls organes que les lois contre la liberté de la presse avaient laissés pendant dix-huit ans maîtres du terrain ; on sait, enfin, ce que veulent leurs patrons, ces hommes qui prennent en tête de leurs prospectus électoraux le titre menteur de républicains, alors qu'ils ne peuvent lire sans un secret effroi au frontispice de nos monuments publics, les mots sacrés *République française*, et notre sainte formule, *Liberté, Égalité, Fraternité !* [Dans sa dénonciation des Orléanistes reconvertis formellement en républicains, l'éditorial vise au premier chef le comité républicain (« modéré » !) du procureur Jules Senard.]

On sait alors à quelle nécessité répond la publication de la *Tribune du Peuple*, on sait pourquoi ce nouveau journal est fondé. »

Mais ces démocrates doivent se situer clairement par rapport

aux très nombreux mouvements protestataires qui agitent le monde ouvrier : arrêts de travail, cortèges, et surtout actes de luddisme, c'est-à-dire d'atteinte à la propriété industrielle. On en trouvera le détail dans *Le fil rouge*, Institut d'Histoire Sociale - CGT de Seine Maritime, Hiver 2011, n° 42. Les cercles réactionnaires ne se font pas faute de pointer la supposée responsabilité des radicaux dans ces tumultes. La condamnation de ces troubles par le cercle radical est sans appel, même quand la responsabilité des autorités est gravement engagée.



Derrière la tranquillité romantique de Lillebonne, le drame :

Ainsi, peut-on lire dans le même numéro, des lignes significatives à propos de la tuerie de Lillebonne (petite localité industrielle textile entre Rouen et le Havre). Le 31 mars, un rassemblement ouvrier s'était formé devant la mairie, protégée par l'armée, pour demander la libération de manifestants arrêtés deux jours avant dans une marche sur Bolbec. La foule jette des pierres sur les soldats qui tirent.

« Troubles de Lillebonne.

Les bruits que des gens intéressés à répandre l'inquiétude faisaient circuler hier sur de nouveaux troubles survenus dans le département étaient entièrement dénués de fondement. La tranquillité règne à Lillebonne ainsi qu'à Bolbec, et si dans la première de ces localités, on déplore amèrement le conflit du 31 mars, on sait du moins rendre justice à qui de droit et tout le monde, ouvriers, gardes nationaux et militaires, n'ont

qu'une voix pour maudire les misérables qui sont venus exploiter au prix du sang du peuple une irritation bien naturelle dans ce temps de crise industrielle, mais que le bon sens des fabricants et l'admirable patience des ouvriers auraient fini par calmer entièrement.

L'instruction judiciaire se poursuit avec une grande activité ; espérons qu'elle mettra au grand jour les coupables manœuvres de certains meneurs, et les accointances quelles qu'elles soient de cette bande d'agitateurs qui depuis plus de quinze jours porte le désordre, le deuil et le carnage dans nos vallées. »

Le journal relate l'accueil enthousiaste fait par la population au nouveau sous-commissaire extraordinaire pour les cantons de Lillebonne et Bolbec, et conclut :

« **Dimanche, à 9 heures, on comptait 8 morts et 27 blessés, et l'on pensait que quelques-uns de ces derniers succomberaient malheureusement encore.** » [le bilan sera en fait de dix morts].

On le voit, s'ils trouvent des excuses à « l'irritation » des ouvriers, « bien naturelle en ces temps de crise industrielle », les radicaux ne trouvent pas de mots assez durs pour condamner les violents, clairement dissociés de la masse ouvrière.

On comprend qu'il convenait pour les radicaux de se dédouaner absolument des accusations portées par la droite rouennaise. Tout en comprenant les revendications ouvrières, ils dénoncent donc les agitateurs violents, éléments déclassés mêlés de troubles provocateurs.

Mais ce souci de ne laisser aucune prise aux accusations va amener ces bourgeois démocrates à rejeter une partie des membres du Club démocratique, ces militants

« communistes » qui n'avaient pourtant rien de commun avec une tourbe anarchique. Il s'agissait de travailleurs manuels qui, depuis des années, par leur propagande cabétiste ou socialiste, diffusaient dans la classe ouvrière les idées de justice sociale.

On lit dans *la Tribune* du 8 avril :

« Comité Central Démocratique,
séance du 7 avril.

Depuis quelques jours, des bruits fâcheux pour la cause démocratique ont été répandus dans notre contrée ; des personnes, intéressées sans doute à calomnier les tendances de ce parti, l'ont accusé de communisme, ainsi que tous les clubs qui marchent sous sa bannière.

Pour faire qu'aucun motif d'accusation ne puisse exister à cet égard, le Club Central Démocratique a proposé, dans sa séance d'aujourd'hui, que les citoyens qui appartiennent à l'opinion communiste, et qui, sans arrière-pensée, avaient prêté leur loyal concours à l'établissement de la République, en s'adjoignant à ce comité, soient priés de renoncer à en faire partie. Ces citoyens, voulant avant tout le succès de la démocratie, et comprenant qu'ils ne pourraient être un obstacle au triomphe de ce principe, ont immédiatement résigné le titre de membre du Club Central Démocratique. Les membres du Club Central Démocratique.

Signé DURAND-NEVEU, président. » [le démocrate Durand-Neveu, adjoint au maire, avait en charge les ateliers "nationaux" municipaux]

Tout en marquant son respect fraternel pour ces « communistes », le journal justifie ensuite ainsi la séparation d'avec eux :

« Un mot. Quand les démocrates, les hommes qui veulent que tous les cœurs, dans une nation de frères, tressaillent au mot de *Fraternité*, quand ces hommes disent aux *pritchardistes* [1], aux *satisfaits*, aux *équilibristes constitutionnels* de l'ex-gauche : Vous n'êtes pas des nôtres ! Vite à certaines gens de s'écrier « c'est affreux, vous faites des distinctions, des exclusions, nous ne sommes pas libres, etc., etc. » Et ces mêmes gens, si chauds partisans aujourd'hui de la *liberté*, de l'*égalité*, si ennemis de toute prétendue exclusion, s'en vont partout colportant ce propos : « Les démocrates ne sont que des communistes déguisés ; écrasons-les ! » Pas un mot, voyez-vous, contre les héros de l'ancien régime, c'est de

l'exclusion ; mais le champ libre à ces républicains convertis : voilà leur doctrine.

Pour débusquer toutes ces batteries, les démocrates ne prennent pas quatre chemins. Toute leur habileté se résume à dire la vérité et à la rendre éclatante comme le soleil. Ainsi ont-ils fait dans cette circonstance.

Des hommes de cœur et d'énergie s'étaient associés pour la défense et la consolidation des principes démocratiques ; ils composaient le Club Central Démocratique, et poursuivaient en commun la réalisation de cette œuvre. La division n'était point au milieu d'eux ; nulle arrière-pensée n'avait terni de loyales intentions. Mais, la défiance venant du dehors, chacun a dû arborer son drapeau, et les démocrates, on le sait, n'ont pas l'habitude de mettre le leur dans leur poche. Il s'en est suivi une séparation ; mais les hommes qui l'ont crue nécessaire ont-ils entendu faire par là profession de convictions bien établies, actuelles et suffisamment motivées, ou bien est-ce une raison de dignité personnelle qui les a déterminés ? L'avenir en sera juge. »

Le journal présente ensuite la liste des 19 candidats présentés par le Club Central Démocratique. Parmi eux, 9 ouvriers : (fondeur en fer, cordonnier, tisserand, teinturier, fileur, tisseur, ivoirier, tailleur, calfat).

Si la liste arriva en tête dans les quartiers ouvriers de l'Est de Rouen et dans ceux de la rive gauche, elle fut battue dans la ville, et plus sévèrement encore dans le département.

[1] [Pritchard, missionnaire protestant anglais, était en cour auprès de la reine de Tahiti Pomaré IV. Il s'opposait à l'arrivée de missionnaires catholiques français. Les démocrates « patriotes » reprochèrent longtemps à Louis-Philippe ses tergiversations devant Pritchard et sa capitulation devant l'Angleterre. Ils triomphèrent quand la France prit possession de Tahiti en 1842. Belle illustration de l'idéologie colonialiste nationaliste bien présente chez nos démocrates radicaux.

Article précédent :

Une République mort-née ?, VIII - La République rouge de Limoges
<http://merlerene.canalblog.com/archives/2017/02/15/34811218.html>

Je donnerai quelques excellentes références bibliographiques sur 1848 à Rouen

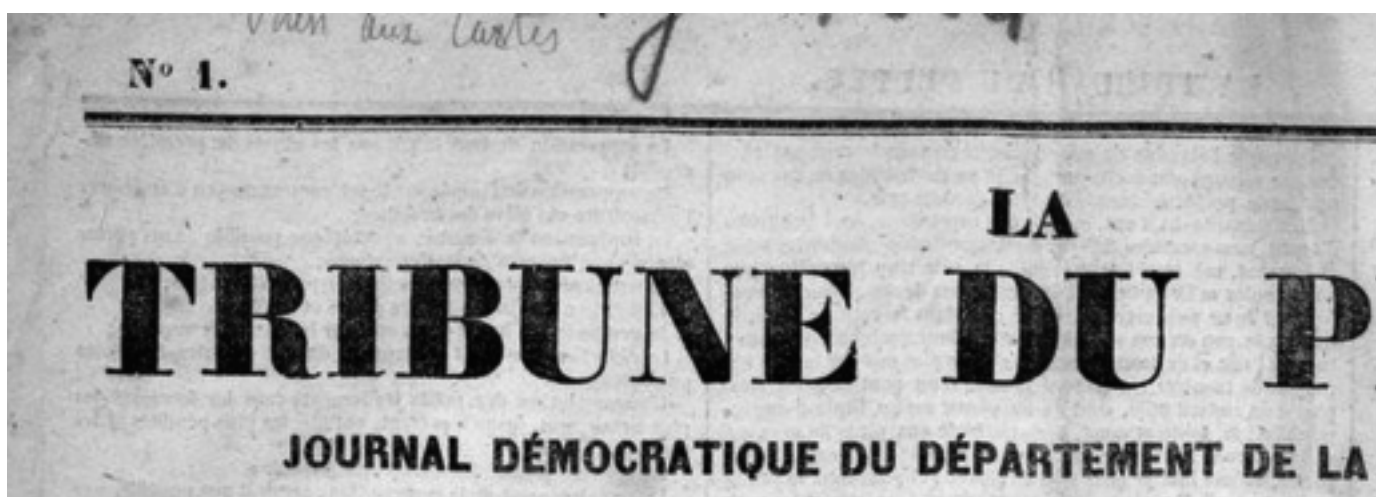
et sa région dans le billet à venir concernant les événements d'avril.

Nous avons vu dans le billet précédent comment les démocrates de Limoges (bourgeois radicaux et prolétaires) ont préparé les élections, comment ils ont remporté la victoire dans la ville, et comment, sans effusion de sang, ils n'ont pas accepté leur défaite départementale.

On peut comparer cette situation à celle d'une autre cité industrielle, Rouen, et mesurer la différence.

Les élections se préparent dans un climat social et politique extrêmement tendu : l'avènement de la République a renforcé l'exaspération ouvrière devant le chômage, les très bas salaires, la terriblement longue journée de travail. Il a également renforcé, par contrecoup, l'exaspération d'une bourgeoisie qui n'a accepté la République que du bout des lèvres et qui ne veut rien lâcher devant la revendication ouvrière.

On a vu comment la nomination de l'avocat rouennais et « républicain de la veille » Frédéric Deschamps, au poste de commissaire du gouvernement provisoire, a cristallisé ces tensions. Ses premiers décrets ont imposé un salaire minimum et réduit d'une heure la journée de travail, ce qui lui a valu les sympathies ouvrières. Pour les bourgeois et le patronat en particulier, qui se refusent à mettre en œuvre ces décrets, Deschamps est l'homme à abattre.



En vue de la préparation des élections pour l'Assemblée

constituante des 23 et 24 avril, Deschamps et ses amis lancent le 4 avril *La Tribune du Peuple, Journal démocratique du département de la Seine-Inférieure*.

En voici l'éditorial, qui scelle l'alliance des républicains radicaux « de la veille » et des représentants de la classe ouvrière :

« Quelques mots d'introduction.

En disant par qui notre journal est fondé, nous sommes dispensés de faire une profession de foi.

Il existe à Rouen une société qui compte dans son sein les quelques hommes qu'on a vu depuis la déception de juillet 1830 travailler en commun et de concert avec leurs frères de Paris et des départements, au renversement du système odieux qui pesait sur la France, à la propagande des idées républicaines.

Ces fous, ces rêveurs, comme on les appelait à Rouen surtout, ne s'étaient pas laissés décourager par leur petit nombre ; ils avaient pleine et entière confiance dans l'avenir ; et c'est parce qu'ils n'espéraient pas autre chose que la République, qu'un mois à peine avant la victoire du peuple, ils refusaient d'aller s'asseoir à ce banquet réformiste de Rouen, où les soi-disant républicains d'aujourd'hui trinquaient de si bon cœur avec les Odilon Barrot et les Duvergier de Hauranne [[deux grands notables devenus animateurs de l'opposition libérale à la monarchie de juillet](#)] *aux institutions de juillet*, c'est-à-dire à l'ex-roi Louis-Philippe [[voir un extrait du texte relatif au banquet dans un billet précédent, « Rouen, 25-29 février 1848 ».](#)]

Cette société, que le despotisme des lois de septembre avait forcé de prendre publiquement le titre de *Comité radical*, na jamais dissimulé ses tendances, ni ses vœux, le livre rouge de l'ex-préfet en fait foi ; elle a surtout mis en pratique l'égalité, nom sous lequel on l'a vue dernièrement se reconstituer, et ce n'était pas seulement comme les transformés du jour pour se frayer le chemin des candidatures, que ses membres avaient de tout temps appelé à eux les républicains ouvriers ; aussi, à

l'heure qu'il est la société *l'Egalité*, fidèle aux principes qui l'ont sans cesse dirigée, n'agit-elle qu'avec le concours du club central démocratique de Rouen, composé presque entièrement d'ouvriers.

C'est dans cet accord du club central et de la Société *l'Egalité*, que la *Tribune du peuple*, journal démocratique de la Seine inférieure, a été fondée.

On sait à quel état d'impuissance la presse libérale était réduite à Rouen sous l'ex-royauté ; on sait quelle ligne suivent encore maintenant les seuls organes que les lois contre la liberté de la presse avaient laissés pendant dix-huit ans maîtres du terrain ; on sait, enfin, ce que veulent leurs patrons, ces hommes qui prennent en tête de leurs prospectus électoraux le titre menteur de républicains, alors qu'ils ne peuvent lire sans un secret effroi au frontispice de nos monuments publics, les mots sacrés *République française*, et notre sainte formule, *Liberté, Égalité, Fraternité* ! [Dans sa dénonciation des Orléanistes reconvertis formellement en républicains, l'éditorial vise au premier chef le comité républicain (« modéré » !) du procureur Jules Senard.]

On sait alors à quelle nécessité répond la publication de la *Tribune du Peuple*, on sait pourquoi ce nouveau journal est fondé. »

Mais ces démocrates doivent se situer clairement par rapport aux très nombreux mouvements protestataires qui agitent le monde ouvrier : arrêts de travail, cortèges, et surtout actes de luddisme, c'est-à-dire d'atteinte à la propriété industrielle.

On en trouvera le détail dans *Le fil rouge*, Institut d'Histoire Sociale - CGT de Seine Maritime, Hiver 2011, n° 42.

Les cercles réactionnaires ne se font pas faute de pointer la supposée responsabilité des radicaux dans ces tumultes. La condamnation de ces troubles par le cercle radical est sans appel, même quand la responsabilité des autorités est gravement engagée.



Derrière la tranquillité romantique de Lillebonne, le drame :

Ainsi, peut-on lire dans le même numéro, des lignes significatives à propos de la tuerie de Lillebonne (petite localité industrielle textile entre Rouen et le Havre). Le 31 mars, un rassemblement ouvrier s'était formé devant la mairie, protégée par l'armée, pour demander la libération de manifestants arrêtés deux jours avant dans une marche sur Bolbec. La foule jette des pierres sur les soldats qui tirent.

« Troubles de Lillebonne.

Les bruits que des gens intéressés à répandre l'inquiétude faisaient circuler hier sur de nouveaux troubles survenus dans le département étaient entièrement dénués de fondement. La tranquillité règne à Lillebonne ainsi qu'à Bolbec, et si dans la première de ces localités, on déplore amèrement le conflit du 31 mars, on sait du moins rendre justice à qui de droit et tout le monde, ouvriers, gardes nationaux et militaires, n'ont qu'une voix pour maudire les misérables qui sont venus exploiter au prix du sang du peuple une irritation bien naturelle dans ce temps de crise industrielle, mais que le bon sens des fabricants et l'admirable patience des ouvriers auraient fini par calmer entièrement.

L'instruction judiciaire se poursuit avec une grande activité ; espérons qu'elle mettra au grand jour les coupables manœuvres de certains meneurs, et les accointances quelles qu'elles soient de cette bande d'agitateurs qui depuis plus de quinze jours porte le désordre, le deuil et le carnage dans nos

vallées. »

Le journal relate l'accueil enthousiaste fait par la population au nouveau sous-commissaire extraordinaire pour les cantons de Lillebonne et Bolbec, et conclut :

« Dimanche, à 9 heures, on comptait 8 morts et 27 blessés, et l'on pensait que quelques-uns de ces derniers succomberaient malheureusement encore. » [le bilan sera en fait de dix morts].

On le voit, s'ils trouvent des excuses à « l'irritation » des ouvriers, « bien naturelle en ces temps de crise industrielle », les radicaux ne trouvent pas de mots assez durs pour condamner les violents, clairement dissociés de la masse ouvrière.

On comprend qu'il convenait pour les radicaux de se dédouaner absolument des accusations portées par la droite rouennaise. Tout en comprenant les revendications ouvrières, ils dénoncent donc les agitateurs violents, éléments déclassés mêlés de troubles provocateurs.

Mais ce souci de ne laisser aucune prise aux accusations va amener ces bourgeois démocrates à rejeter une partie des membres du Club démocratique, ces militants « communistes » qui n'avaient pourtant rien de commun avec une tourbe anarchique. Il s'agissait de travailleurs manuels qui, depuis des années, par leur propagande cabétiste ou socialiste, diffusaient dans la classe ouvrière les idées de justice sociale.

On lit dans *la Tribune* du 8 avril :

« Comité Central Démocratique, séance du 7 avril.

Depuis quelques jours, des bruits fâcheux pour la cause démocratique ont été répandus dans notre contrée ; des personnes, intéressées sans doute à calomnier les tendances de ce parti, l'ont accusé de communisme, ainsi que tous les clubs qui marchent sous sa bannière.

Pour faire qu'aucun motif d'accusation ne puisse exister à cet égard, le Club Central Démocratique a proposé, dans sa séance d'aujourd'hui, que les citoyens qui appartiennent à

l'opinion communiste, et qui, sans arrière-pensée, avaient prêté leur loyal concours à l'établissement de la République, en s'adjoignant à ce comité, soient priés de renoncer à en faire partie. Ces citoyens, voulant avant tout le succès de la démocratie, et comprenant qu'ils ne pourraient être un obstacle au triomphe de ce principe, ont immédiatement résigné le titre de membre du Club Central Démocratique.

Les membres du Club Central Démocratique.

Signé DURAND-NEVEU, président. » [le démocrate Durand-Neveu, adjoint au maire, avait en charge les ateliers "nationaux" municipaux]

Tout en marquant son respect fraternel pour ces « communistes », le journal justifie ensuite ainsi la séparation d'avec eux :

« Un mot. Quand les démocrates, les hommes qui veulent que tous les cœurs, dans une nation de frères, tressaillent au mot de *Fraternité*, quand ces hommes disent aux *pritchardistes* [1], aux *satisfaits*, aux *équilibristes constitutionnels* de l'ex-gauche : Vous n'êtes pas des nôtres ! Vite à certaines gens de s'écrier « c'est affreux, vous faites des distinctions, des exclusions, nous ne sommes pas libres, etc., etc. » Et ces mêmes gens, si chauds partisans aujourd'hui de la *liberté*, de l'*égalité*, si ennemis de toute prétendue exclusion, s'en vont partout colportant ce propos : « Les démocrates ne sont que des communistes déguisés ; écrasons-les ! » Pas un mot, voyez-vous, contre les héros de l'ancien régime, c'est de l'exclusion ; mais le champ libre à ces républicains convertis : voilà leur doctrine.

Pour débusquer toutes ces batteries, les démocrates ne prennent pas quatre chemins. Toute leur habileté se résume à dire la vérité et à la rendre éclatante comme le soleil. Ainsi ont-ils fait dans cette circonstance.

Des hommes de cœur et d'énergie s'étaient associés pour la défense et la consolidation des principes démocratiques ; ils composaient le Club Central Démocratique, et poursuivaient en commun la réalisation de cette œuvre. La division n'était

point au milieu d'eux ; nulle arrière-pensée n'avait terni de loyales intentions. Mais, la défiance venant du dehors, chacun a dû arborer son drapeau, et les démocrates, on le sait, n'ont pas l'habitude de mettre le leur dans leur poche. Il s'en est suivi une séparation ; mais les hommes qui l'ont crue nécessaire ont-ils entendu faire par là profession de convictions bien établies, actuelles et suffisamment motivées, ou bien est-ce une raison de dignité personnelle qui les a déterminés ? L'avenir en sera juge. »

Le journal présente ensuite la liste des 19 candidats présentés par le Club Central Démocratique. Parmi eux, 9 ouvriers : (fondeur en fer, cordonnier, tisserand, teinturier, fileur, tisseur, ivoirier, tailleur, calfat).

Si la liste arriva en tête dans les quartiers ouvriers de l'Est de Rouen et dans ceux de la rive gauche, elle fut battue dans la ville, et plus sévèrement encore dans le département.

[1] [Pritchard, missionnaire protestant anglais, était en cour auprès de la reine de Tahiti Pomaré IV. Il s'opposait à l'arrivée de missionnaires catholiques français. Les démocrates « patriotes » reprochèrent longtemps à Louis-Philippe ses tergiversations devant Pritchard et sa capitulation devant l'Angleterre. Ils triomphèrent quand la France prit possession de Tahiti en 1842. Belle illustration de l'idéologie colonialiste nationaliste bien présente chez nos démocrates radicaux.

Une République mort née ?, IX - ROUEN, Avril 1848, les espérances électorales. Démocrates bourgeois et communistes.

Article précédent :

Une République mort-née ?, VIII - La République rouge de Limoges
<http://merlerene.canalblog.com/archives/2017/02/15/34811218.html>

Je donnerai quelques excellentes références bibliographiques sur 1848 à Rouen et sa région dans le billet à venir concernant les événements d'avril.

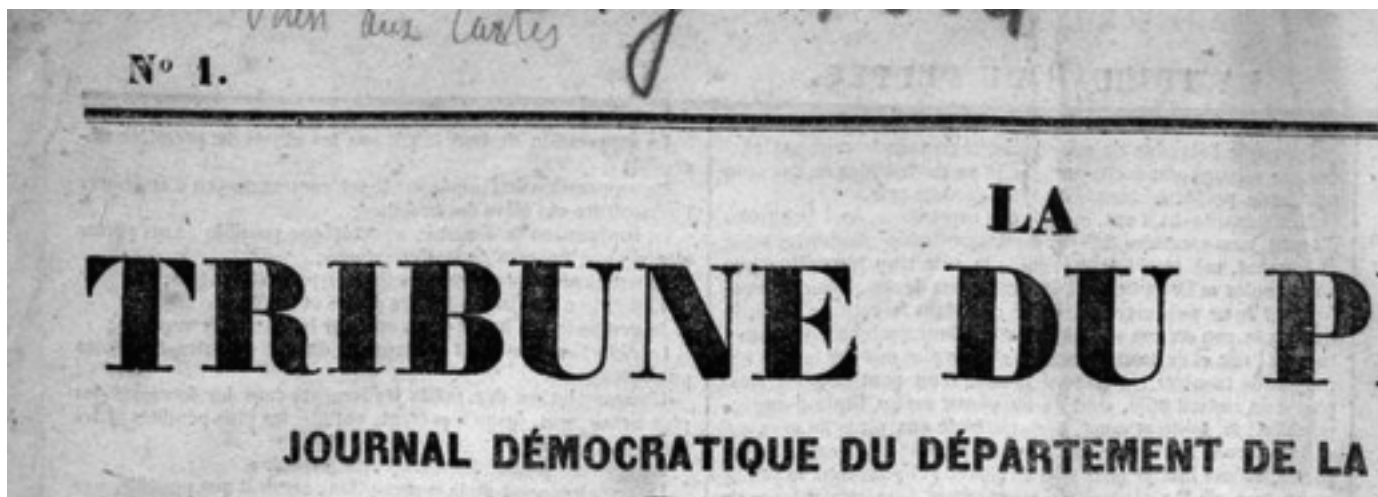
Nous avons vu dans le billet précédent comment les démocrates de Limoges (bourgeois radicaux et prolétaires) ont préparé les élections, comment ils ont remporté la victoire dans la ville, et comment, sans effusion de sang, ils n'ont pas accepté leur défaite départementale.

On peut comparer cette situation à celle d'une autre cité

industrielle, Rouen, et mesurer la différence.

Les élections se préparent dans un climat social et politique extrêmement tendu : l'avènement de la République a renforcé l'exaspération ouvrière devant le chômage, les très bas salaires, la terriblement longue journée de travail. Il a également renforcé, par contrecoup, l'exaspération d'une bourgeoisie qui n'a accepté la République que du bout des lèvres et qui ne veut rien lâcher devant la revendication ouvrière.

On a vu comment la nomination de l'avocat rouennais et « républicain de la veille » Frédéric Deschamps, au poste de commissaire du gouvernement provisoire, a cristallisé ces tensions. Ses premiers décrets ont imposé un salaire minimum et réduit d'une heure la journée de travail, ce qui lui a valu les sympathies ouvrières. Pour les bourgeois et le patronat en particulier, qui se refusent à mettre en œuvre ces décrets, Deschamps est l'homme à abattre.



En vue de la préparation des élections pour l'Assemblée constituante des 23 et 24 avril, Deschamps et ses amis lancent le 4 avril *La Tribune du Peuple, Journal démocratique du département de la Seine-Inférieure*.

En voici l'éditorial, qui scelle l'alliance des républicains radicaux « de la veille » et des représentants de la classe ouvrière :

« Quelques mots d'introduction.

En disant par qui notre journal est fondé, nous sommes dispensés de faire une profession de foi.

Il existe à Rouen une société qui compte dans son sein les quelques hommes qu'on a vu depuis la déception de juillet 1830 travailler en commun et de concert avec leurs frères de Paris et des départements, au renversement du système odieux qui pesait sur la France, à la propagande des idées républicaines.

Ces fous, ces rêveurs, comme on les appelait à Rouen surtout, ne s'étaient pas laissés décourager par leur petit nombre ; ils avaient pleine et entière confiance dans l'avenir ; et c'est parce qu'ils n'espéraient pas autre chose que la République, qu'un mois à peine avant la victoire du peuple, ils refusaient d'aller s'asseoir à ce banquet réformiste de Rouen, où les soi-disant républicains d'aujourd'hui trinquaient de si bon cœur avec les Odilon Barrot et les Duvergier de Hauranne [[deux grands notables devenus animateurs de l'opposition libérale à la monarchie de juillet](#)] *aux institutions de juillet*, c'est-à-dire à l'ex-roi Louis-Philippe [[voir un extrait du texte relatif au banquet dans un billet précédent, « Rouen, 25-29 février 1848 ».](#)]

Cette société, que le despotisme des lois de septembre avait forcé de prendre publiquement le titre de *Comité radical*, na jamais dissimulé ses tendances, ni ses vœux, le livre rouge de l'ex-préfet en fait foi ; elle a surtout mis en pratique l'égalité, nom sous lequel on l'a vue dernièrement se reconstituer, et ce n'était pas seulement comme les transformés du jour pour se frayer le chemin des candidatures, que ses membres avaient de tout temps appelé à eux les républicains ouvriers ; aussi, à l'heure qu'il est la société *l'Egalité*, fidèle aux principes qui l'ont sans cesse dirigée, n'agit-elle qu'avec le concours du club central démocratique de Rouen, composé presque entièrement d'ouvriers.

C'est dans cet accord du club central et de la Société *l'Egalité*, que *la Tribune du peuple*, journal démocratique de la Seine

inférieure, a été fondée.

On sait à quel état d'impuissance la presse libérale était réduite à Rouen sous l'ex-royauté ; on sait quelle ligne suivent encore maintenant les seuls organes que les lois contre la liberté de la presse avaient laissés pendant dix-huit ans maîtres du terrain ; on sait, enfin, ce que veulent leurs patrons, ces hommes qui prennent en tête de leurs prospectus électoraux le titre menteur de républicains, alors qu'ils ne peuvent lire sans un secret effroi au frontispice de nos monuments publics, les mots sacrés *République française*, et notre sainte formule, *Liberté, Égalité, Fraternité !* [Dans sa dénonciation des Orléanistes reconvertis formellement en républicains, l'éditorial vise au premier chef le comité républicain (« modéré » !) du procureur Jules Senard.]

On sait alors à quelle nécessité répond la publication de la *Tribune du Peuple*, on sait pourquoi ce nouveau journal est fondé. »

Mais ces démocrates doivent se situer clairement par rapport aux très nombreux mouvements protestataires qui agitent le monde ouvrier : arrêts de travail, cortèges, et surtout actes de luddisme, c'est-à-dire d'atteinte à la propriété industrielle.

On en trouvera le détail dans *Le fil rouge*, Institut d'Histoire Sociale - CGT de Seine Maritime, Hiver 2011, n° 42.

Les cercles réactionnaires ne se font pas faute de pointer la supposée responsabilité des radicaux dans ces tumultes. La condamnation de ces troubles par le cercle radical est sans appel, même quand la responsabilité des autorités est gravement engagée.



Derrière la tranquillité romantique de Lillebonne, le drame :

Ainsi, peut-on lire dans le même numéro, des lignes significatives à propos de la tuerie de Lillebonne (petite localité industrielle textile entre Rouen et le Havre). Le 31 mars, un rassemblement ouvrier s'était formé devant la mairie, protégée par l'armée, pour demander la libération de manifestants arrêtés deux jours avant dans une marche sur Bolbec. La foule jette des pierres sur les soldats qui tirent.

« Troubles de Lillebonne.

Les bruits que des gens intéressés à répandre l'inquiétude faisaient circuler hier sur de nouveaux troubles survenus dans le département étaient entièrement dénués de fondement. La tranquillité règne à Lillebonne ainsi qu'à Bolbec, et si dans la première de ces localités, on déplore amèrement le conflit du 31 mars, on sait du moins rendre justice à qui de droit et tout le monde, ouvriers, gardes nationaux et militaires, n'ont qu'une voix pour maudire les misérables qui sont venus exploiter au prix du sang du peuple une irritation bien naturelle dans ce temps de crise industrielle, mais que le bon sens des fabricants et l'admirable patience des ouvriers auraient fini par calmer entièrement.

L'instruction judiciaire se poursuit avec une grande activité ; espérons qu'elle mettra au grand jour les coupables manœuvres de certains meneurs, et les accointances quelles qu'elles soient de cette bande d'agitateurs qui depuis plus de quinze jours porte le désordre, le deuil et le carnage dans nos

vallées. »

Le journal relate l'accueil enthousiaste fait par la population au nouveau sous-commissaire extraordinaire pour les cantons de Lillebonne et Bolbec, et conclut :

« Dimanche, à 9 heures, on comptait 8 morts et 27 blessés, et l'on pensait que quelques-uns de ces derniers succomberaient malheureusement encore. » [le bilan sera en fait de dix morts].

On le voit, s'ils trouvent des excuses à « l'irritation » des ouvriers, « bien naturelle en ces temps de crise industrielle », les radicaux ne trouvent pas de mots assez durs pour condamner les violents, clairement dissociés de la masse ouvrière.

On comprend qu'il convenait pour les radicaux de se dédouaner absolument des accusations portées par la droite rouennaise. Tout en comprenant les revendications ouvrières, ils dénoncent donc les agitateurs violents, éléments déclassés mêlés de troubles provocateurs.

Mais ce souci de ne laisser aucune prise aux accusations va amener ces bourgeois démocrates à rejeter une partie des membres du Club démocratique, ces militants « communistes » qui n'avaient pourtant rien de commun avec une tourbe anarchique. Il s'agissait de travailleurs manuels qui, depuis des années, par leur propagande cabétiste ou socialiste, diffusaient dans la classe ouvrière les idées de justice sociale.

On lit dans *la Tribune* du 8 avril :

« Comité Central Démocratique, séance du 7 avril.

Depuis quelques jours, des bruits fâcheux pour la cause démocratique ont été répandus dans notre contrée ; des personnes, intéressées sans doute à calomnier les tendances de ce parti, l'ont accusé de communisme, ainsi que tous les clubs qui marchent sous sa bannière.

Pour faire qu'aucun motif d'accusation ne puisse exister à cet égard, le Club Central Démocratique a proposé, dans sa séance d'aujourd'hui, que les citoyens qui appartiennent à

l'opinion communiste, et qui, sans arrière-pensée, avaient prêté leur loyal concours à l'établissement de la République, en s'adjoignant à ce comité, soient priés de renoncer à en faire partie. Ces citoyens, voulant avant tout le succès de la démocratie, et comprenant qu'ils ne pourraient être un obstacle au triomphe de ce principe, ont immédiatement résigné le titre de membre du Club Central Démocratique.

Les membres du Club Central Démocratique.

Signé DURAND-NEVEU, président. » [le démocrate Durand-Neveu, adjoint au maire, avait en charge les ateliers "nationaux" municipaux]

Tout en marquant son respect fraternel pour ces « communistes », le journal justifie ensuite ainsi la séparation d'avec eux :

« Un mot. Quand les démocrates, les hommes qui veulent que tous les cœurs, dans une nation de frères, tressaillent au mot de *Fraternité*, quand ces hommes disent aux *pritchardistes* [1], aux *satisfaits*, aux *équilibristes constitutionnels* de l'ex-gauche : Vous n'êtes pas des nôtres ! Vite à certaines gens de s'écrier « c'est affreux, vous faites des distinctions, des exclusions, nous ne sommes pas libres, etc., etc. » Et ces mêmes gens, si chauds partisans aujourd'hui de la *liberté*, de l'*égalité*, si ennemis de toute prétendue exclusion, s'en vont partout colportant ce propos : « Les démocrates ne sont que des communistes déguisés ; écrasons-les ! » Pas un mot, voyez-vous, contre les héros de l'ancien régime, c'est de l'exclusion ; mais le champ libre à ces républicains convertis : voilà leur doctrine.

Pour débusquer toutes ces batteries, les démocrates ne prennent pas quatre chemins. Toute leur habileté se résume à dire la vérité et à la rendre éclatante comme le soleil. Ainsi ont-ils fait dans cette circonstance.

Des hommes de cœur et d'énergie s'étaient associés pour la défense et la consolidation des principes démocratiques ; ils composaient le Club Central Démocratique, et poursuivaient en commun la réalisation de cette œuvre. La division n'était

point au milieu d'eux ; nulle arrière-pensée n'avait terni de loyales intentions. Mais, la défiance venant du dehors, chacun a dû arborer son drapeau, et les démocrates, on le sait, n'ont pas l'habitude de mettre le leur dans leur poche. Il s'en est suivi une séparation ; mais les hommes qui l'ont crue nécessaire ont-ils entendu faire par là profession de convictions bien établies, actuelles et suffisamment motivées, ou bien est-ce une raison de dignité personnelle qui les a déterminés ? L'avenir en sera juge. »

Le journal présente ensuite la liste des 19 candidats présentés par le Club Central Démocratique. Parmi eux, 9 ouvriers : (fondeur en fer, cordonnier, tisserand, teinturier, fileur, tisseur, ivoirier, tailleur, calfat).

Si la liste arriva en tête dans les quartiers ouvriers de l'Est de Rouen et dans ceux de la rive gauche, elle fut battue dans la ville, et plus sévèrement encore dans le département.

[1] [Pritchard, missionnaire protestant anglais, était en cour auprès de la reine de Tahiti Pomaré IV. Il s'opposait à l'arrivée de missionnaires catholiques français. Les démocrates « patriotes » reprochèrent longtemps à Louis-Philippe ses tergiversations devant Pritchard et sa capitulation devant l'Angleterre. Ils triomphèrent quand la France prit possession de Tahiti en 1842. Belle illustration de l'idéologie colonialiste nationaliste bien présente chez nos démocrates radicaux.

Article précédent :

Une République mort-née ?, VIII - La République rouge de Limoges
<http://merlerene.canalblog.com/archives/2017/02/15/34811218.html>

Je donnerai quelques excellentes références bibliographiques sur 1848 à Rouen et sa région dans le billet à venir concernant les événements d'avril.

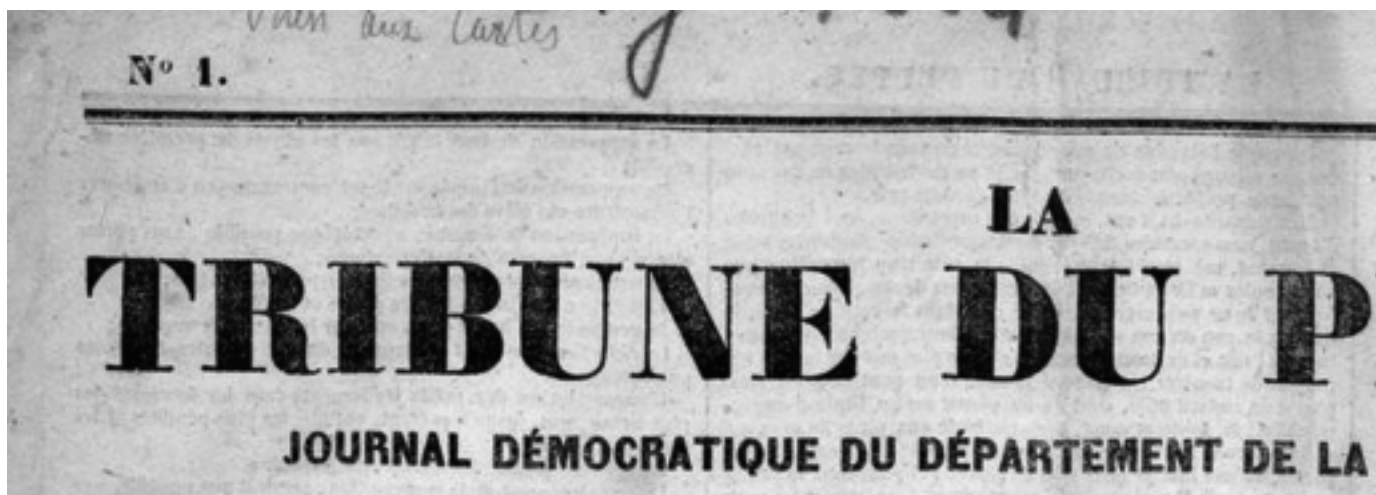
Nous avons vu dans le billet précédent comment les démocrates de Limoges (bourgeois radicaux et prolétaires) ont préparé les élections, comment ils ont remporté la victoire dans la ville, et comment, sans effusion de sang, ils n'ont pas accepté leur défaite départementale.

On peut comparer cette situation à celle d'une autre cité industrielle, Rouen, et mesurer la différence.

Les élections se préparent dans un climat social et politique extrêmement tendu : l'avènement de la République a renforcé

l'exaspération ouvrière devant le chômage, les très bas salaires, la terriblement longue journée de travail. Il a également renforcé, par contrecoup, l'exaspération d'une bourgeoisie qui n'a accepté la République que du bout des lèvres et qui ne veut rien lâcher devant la revendication ouvrière.

On a vu comment la nomination de l'avocat rouennais et « républicain de la veille » Frédéric Deschamps, au poste de commissaire du gouvernement provisoire, a cristallisé ces tensions. Ses premiers décrets ont imposé un salaire minimum et réduit d'une heure la journée de travail, ce qui lui a valu les sympathies ouvrières. Pour les bourgeois et le patronat en particulier, qui se refusent à mettre en œuvre ces décrets, Deschamps est l'homme à abattre.



En vue de la préparation des élections pour l'Assemblée constituante des 23 et 24 avril, Deschamps et ses amis lancent le 4 avril *La Tribune du Peuple, Journal démocratique du département de la Seine-Inférieure*.

En voici l'éditorial, qui scelle l'alliance des républicains radicaux « de la veille » et des représentants de la classe ouvrière :

« **Quelques mots d'introduction.**

En disant par qui notre journal est fondé, nous sommes dispensés de faire une profession de foi.

Il existe à Rouen une société qui compte dans son sein les quelques hommes qu'on a vu depuis la déception de juillet 1830 travailler en commun et de concert avec leurs frères de Paris et des départements, au renversement du système odieux qui pesait sur la France, à la propagande des idées républicaines.

Ces fous, ces rêveurs, comme on les appelait à Rouen surtout, ne s'étaient pas laissés décourager par leur petit nombre ; ils avaient pleine et entière confiance dans l'avenir ; et c'est parce qu'ils n'espéraient pas autre chose que la République, qu'un mois à peine avant la victoire du peuple, ils refusaient d'aller s'asseoir à ce banquet réformiste de Rouen, où les soi-disant républicains d'aujourd'hui trinquaient de si bon cœur avec les Odilon Barrot et les Duvergier de Hauranne [[deux grands notables devenus animateurs de l'opposition libérale à la monarchie de juillet](#)] *aux institutions de juillet*, c'est-à-dire à l'ex-roi Louis-Philippe [[voir un extrait du texte relatif au banquet dans un billet précédent](#), « Rouen, 25-29 février 1848 ».]

Cette société, que le despotisme des lois de septembre avait forcé de prendre publiquement le titre de *Comité radical*, na jamais dissimulé ses tendances, ni ses vœux, le livre rouge de l'ex-préfet en fait foi ; elle a surtout mis en pratique l'égalité, nom sous lequel on l'a vue dernièrement se reconstituer, et ce n'était pas seulement comme les transformés du jour pour se frayer le chemin des candidatures, que ses membres avaient de tout temps appelé à eux les républicains ouvriers ; aussi, à l'heure qu'il est la société *l'Egalité*, fidèle aux principes qui l'ont sans cesse dirigée, n'agit-elle qu'avec le concours du club central démocratique de Rouen, composé presque entièrement d'ouvriers.

C'est dans cet accord du club central et de la Société *l'Egalité*, que *la Tribune du peuple*, journal démocratique de la Seine inférieure, a été fondée.

On sait à quel état d'impuissance la presse libérale était réduite à Rouen sous l'ex-royauté ; on sait quelle ligne

suivent encore maintenant les seuls organes que les lois contre la liberté de la presse avaient laissés pendant dix-huit ans maîtres du terrain ; on sait, enfin, ce que veulent leurs patrons, ces hommes qui prennent en tête de leurs prospectus électoraux le titre menteur de républicains, alors qu'ils ne peuvent lire sans un secret effroi au frontispice de nos monuments publics, les mots sacrés *République française*, et notre sainte formule, *Liberté, Égalité, Fraternité* ! [Dans sa dénonciation des Orléanistes reconvertis formellement en républicains, l'éditorial vise au premier chef le comité républicain (« modéré » !) du procureur Jules Senard.] On sait alors à quelle nécessité répond la publication de la *Tribune du Peuple*, on sait pourquoi ce nouveau journal est fondé. »

Mais ces démocrates doivent se situer clairement par rapport aux très nombreux mouvements protestataires qui agitent le monde ouvrier : arrêts de travail, cortèges, et surtout actes de luddisme, c'est-à-dire d'atteinte à la propriété industrielle. On en trouvera le détail dans *Le fil rouge*, Institut d'Histoire Sociale - CGT de Seine Maritime, Hiver 2011, n° 42. Les cercles réactionnaires ne se font pas faute de pointer la supposée responsabilité des radicaux dans ces tumultes. La condamnation de ces troubles par le cercle radical est sans appel, même quand la responsabilité des autorités est gravement engagée.



Derrière la tranquillité romantique de Lillebonne, le drame :

Ainsi, peut-on lire dans le même numéro, des lignes significatives à propos de la tuerie de Lillebonne (petite localité industrielle textile entre Rouen et le Havre). Le 31 mars, un rassemblement ouvrier s'était formé devant la mairie, protégée par l'armée, pour demander la libération de manifestants arrêtés deux jours avant dans une marche sur Bolbec. La foule jette des pierres sur les soldats qui tirent.

« **Troubles de Lillebonne.**

Les bruits que des gens intéressés à répandre l'inquiétude faisaient circuler hier sur de nouveaux troubles survenus dans le département étaient entièrement dénués de fondement. La tranquillité règne à Lillebonne ainsi qu'à Bolbec, et si dans la première de ces localités, on déplore amèrement le conflit du 31 mars, on sait du moins rendre justice à qui de droit et tout le monde, ouvriers, gardes nationaux et militaires, n'ont qu'une voix pour maudire les misérables qui sont venus exploiter au prix du sang du peuple une irritation bien naturelle dans ce temps de crise industrielle, mais que le bon sens des fabricants et l'admirable patience des ouvriers auraient fini par calmer entièrement.

L'instruction judiciaire se poursuit avec une grande activité ; espérons qu'elle mettra au grand jour les coupables manœuvres de certains meneurs, et les accointances quelles qu'elles soient de cette bande d'agitateurs qui depuis plus de quinze jours porte le désordre, le deuil et le carnage dans nos vallées. »

Le journal relate l'accueil enthousiaste fait par la population au nouveau sous-commissaire extraordinaire pour les cantons de Lillebonne et Bolbec, et conclut :

« **Dimanche, à 9 heures, on comptait 8 morts et 27 blessés, et l'on pensait que quelques-uns de ces derniers succomberaient malheureusement encore.** » [le bilan sera en fait de dix morts].

On le voit, s'ils trouvent des excuses à « l'irritation » des ouvriers, « bien naturelle en ces temps de crise industrielle », les radicaux ne trouvent pas de mots assez durs pour condamner les violents, clairement dissociés de la masse

ouvrière.

On comprend qu'il convenait pour les radicaux de se dédouaner absolument des accusations portées par la droite rouennaise. Tout en comprenant les revendications ouvrières, ils dénoncent donc les agitateurs violents, éléments déclassés mêlés de troubles provocateurs.

Mais ce souci de ne laisser aucune prise aux accusations va amener ces bourgeois démocrates à rejeter une partie des membres du Club démocratique, ces militants « communistes » qui n'avaient pourtant rien de commun avec une tourbe anarchique. Il s'agissait de travailleurs manuels qui, depuis des années, par leur propagande cabétiste ou socialiste, diffusaient dans la classe ouvrière les idées de justice sociale.

On lit dans *la Tribune* du 8 avril :

« Comité Central Démocratique,
séance du 7 avril.

Depuis quelques jours, des bruits fâcheux pour la cause démocratique ont été répandus dans notre contrée ; des personnes, intéressées sans doute à calomnier les tendances de ce parti, l'ont accusé de communisme, ainsi que tous les clubs qui marchent sous sa bannière.

Pour faire qu'aucun motif d'accusation ne puisse exister à cet égard, le Club Central Démocratique a proposé, dans sa séance d'aujourd'hui, que les citoyens qui appartiennent à l'opinion communiste, et qui, sans arrière-pensée, avaient prêté leur loyal concours à l'établissement de la République, en s'adjoignant à ce comité, soient priés de renoncer à en faire partie. Ces citoyens, voulant avant tout le succès de la démocratie, et comprenant qu'ils ne pourraient être un obstacle au triomphe de ce principe, ont immédiatement résigné le titre de membre du Club Central Démocratique.

Les membres du Club Central Démocratique.

Signé DURAND-NEVEU, président. » [le démocrate Durand-Neveu, adjoint au maire, avait en charge les ateliers "nationaux" municipaux]

Tout en marquant son respect fraternel pour ces « communistes », le journal justifie ensuite ainsi la séparation d'avec eux :

« Un mot. Quand les démocrates, les hommes qui veulent que tous les cœurs, dans une nation de frères, tressaillent au mot de *Fraternité*, quand ces hommes disent aux *pritchardistes* [1], aux *satisfaits*, aux *équilibristes constitutionnels* de l'ex-gauche : Vous n'êtes pas des nôtres ! Vite à certaines gens de s'écrier « c'est affreux, vous faites des distinctions, des exclusions, nous ne sommes pas libres, etc., etc. » Et ces mêmes gens, si chauds partisans aujourd'hui de la *liberté*, de l'*égalité*, si ennemis de toute prétendue exclusion, s'en vont partout colportant ce propos : « Les démocrates ne sont que des communistes déguisés ; écrasons-les ! » Pas un mot, voyez-vous, contre les héros de l'ancien régime, c'est de l'exclusion ; mais le champ libre à ces républicains convertis : voilà leur doctrine.

Pour débusquer toutes ces batteries, les démocrates ne prennent pas quatre chemins. Toute leur habileté se résume à dire la vérité et à la rendre éclatante comme le soleil. Ainsi ont-ils fait dans cette circonstance.

Des hommes de cœur et d'énergie s'étaient associés pour la défense et la consolidation des principes démocratiques ; ils composaient le Club Central Démocratique, et poursuivaient en commun la réalisation de cette œuvre. La division n'était point au milieu d'eux ; nulle arrière-pensée n'avait terni de loyales intentions. Mais, la défiance venant du dehors, chacun a dû arborer son drapeau, et les démocrates, on le sait, n'ont pas l'habitude de mettre le leur dans leur poche. Il s'en est suivi une séparation ; mais les hommes qui l'ont crue nécessaire ont-ils entendu faire par là profession de convictions bien établies, actuelles et suffisamment motivées, ou bien est-ce une raison de dignité personnelle qui les a déterminés ? L'avenir en sera juge. »

Le journal présente ensuite la liste des 19 candidats présentés par le Club Central Démocratique. Parmi eux, 9 ouvriers :

(fondeur en fer, cordonnier, tisserand, teinturier, fileur, tisseur, ivoirier, tailleur, calfat).

Si la liste arriva en tête dans les quartiers ouvriers de l'Est de Rouen et dans ceux de la rive gauche, elle fut battue dans la ville, et plus sévèrement encore dans le département.

[1] [Pritchard, missionnaire protestant anglais, était en cour auprès de la reine de Tahiti Pomaré IV. Il s'opposait à l'arrivée de missionnaires catholiques français. Les démocrates « patriotes » reprochèrent longtemps à Louis-Philippe ses tergiversations devant Pritchard et sa capitulation devant l'Angleterre. Ils triomphèrent quand la France prit possession de Tahiti en 1842. Belle illustration de l'idéologie colonialiste nationaliste bien présente chez nos démocrates radicaux.

Une République mort-née ?, XI - Réaction de clubs rouges parisiens aux événements de Rouen

Je donne ici deux affiches publiées à chaud à Paris au lendemain des journées insurrectionnelles de Rouen.

La première, publiée aussi en feuille volante, est le fait de la Société Républicaine Centrale (Blanquistes) :

LA SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE



La Société Républicaine Centrale, au Gouvernement provisoire.

Citoyens, La contre-révolution vient de se baigner dans le sang du peuple. Justice, justice immédiate des assassins ! Depuis deux mois la bourgeoisie royaliste de Rouen tramait dans l'ombre une Saint-Barthélemy contre les ouvriers. Elle avait fait de grands approvisionnements de

cartouches. L'autorité le savait. Des paroles de mort éclataient çà et là, symptômes précurseurs de la catastrophe : il faut en finir avec ces canailles ! Canailles, en effet, qui avaient en février, après trois jours de résistance, contraint la garde bourgeoise à subir la République ! Citoyens du gouvernement provisoire, d'où vient que, depuis ces deux mois, les populations ouvrières de Rouen et des vallées environnantes n'avaient pas été organisées en gardes nationales ? D'où vient que l'aristocratie possédait seule l'organisation et les armes ? D'où vient qu'au moment de l'exécution de son affreux complot elle n'a rencontré devant elle que des poitrines désarmées ? D'où vient la présence à Rouen du 28^e régiment de ligne, ce sinistre héros du faubourg de Vaise en 1834 ? [lors de la répression de l'insurrection lyonnaise de 1834, les militaires avaient massacré les civils d'une maison d'où était parti un coup de feu]

D'où vient que la garnison obéissait aux ordres de généraux, ennemis déclarés de la République, d'un général Gérard, créature et âme damnée de Louis-Philippe ? Ils avaient soif d'une sanglante revanche, ces sicaires de la dynastie déchue ! Il leur fallait un massacre d'avril pour consolation d'un second juillet ! Leur attente n'a pas été longue. Les journées d'avril, deux mois à peine après la Révolution ; c'est aller vite, citoyens du gouvernement provisoire ! Et rien n'y a manqué, à ces nouvelles recrues d'avril ! Ni la mitraille, ni les boulets, ni les maisons démolies, ni l'état de siège, ni la férocité de la soldatesque, ni l'insulte aux morts, l'insulte unanime des journaux, ces lâches adorateurs de la force ! La rue Transnonain est surpassée ! [massacre des civils d'une maison lors de la répression de l'insurrection républicaine parisienne de 1834] À lire l'infâme récit de ces exploits de brigands, on se retrouve au lendemain des jours néfastes qui naguère ont couvert la France de deuil et de honte.

Ce sont bien les mêmes bourreaux et les mêmes victimes ! D'un côté, des bourgeois forcenés, poussant par derrière au carnage des soldats imbéciles qu'ils ont gorgés de vin et de

haine ; de l'autre, de malheureux ouvriers sans défense sous la balle et la baïonnette des assassins ! Pour dernier trait de ressemblance, voici venir la cour royale, les juges de Louis-Philippe, se ruant comme des hyènes sur les débris du massacre, et remplissant les cachots de deux cent cinquante républicains. À la tête de ces inquisiteurs est Franck Carré, l'exécrable procureur général de la Cour des Pairs, ce Laubardemont qui demandait avec rage la tête des insurgés de mai 1839. Les mandats d'amener poursuivent jusqu'à Paris les patriotes, qui fuient la proscription des royalistes. Car c'est une terreur royaliste qui règne à Rouen, l'ignorez-vous, citoyens du gouvernement provisoire ? La garde bourgeoise de Rouen a repoussé avec fureur la République au mois de février. C'est la République qu'elle blasphème et qu'elle veut renverser. Tout ce qu'il y avait de républicains de la veille a été jeté dans les fers. Vos propres agents sont menacés de mort, destitués, gardés à vue. Les magistrats municipaux, Lemasson, Durand, ont été traînés par les rues, les baïonnettes sur la poitrine, leurs vêtements en lambeaux. Ils sont au secret de par l'autorité des rebelles ! C'est une insurrection royaliste qui a triomphé dans la vieille capitale de la Normandie, et c'est vous, gouvernement républicain, qui soutenez ces assassins révoltés ! Est-ce trahison ou lâcheté ? Êtes-vous des pleutres ou des complices ? On ne s'est pas battu, vous le savez bien ! On a égorgé ! Et vous laissez raconter glorieusement les prouesses des égorgeurs. Serais-ce qu'à vos yeux, comme à ceux des rois, le sang du peuple n'est que de l'eau bonne à laver de temps en temps des rues trop encombrées ? Effacez donc alors, effacez de vos édifices ce détestable mensonge en trois mots que vous venez d'y inscrire : Liberté, Égalité, Fraternité ! Si vos femmes, si vos filles, ces brillantes et frêles créatures, qui promènent dans de somptueux équipages leur oisiveté tissée d'or et de soie, étaient jetées tout à coup à vos pieds, la poitrine ouverte par le fer des ennemis sans pitié, quels rugissements de douleur et de vengeance vous feriez retentir jusqu'aux extrémités du

monde ! Eh bien, allez ! allez voir, étendus sur les dalles de vos hôpitaux, sur la paillasse des mansardes, ces cadavres de femmes égorgées, le sein troué de balles bourgeoises, ce sein, entendez-vous, qui a porté et nourri les ouvriers dont la sueur engraisse les bourgeois ! [\[voir dans l'article précédent, la présence des femmes sur les barricades\]](#) Les femmes du peuple valent les vôtres et leur sang ne doit pas, ne peut pas rester sans vengeance ! Justice donc, justice des assassins ! Nous demandons : 1° La dissolution et le désarmement de la garde bourgeoise de Rouen. 2° L'arrestation et la mise en jugement des généraux et des officiers de la garde bourgeoise et de la troupe de ligne, qui ont ordonné et dirigé le massacre ; 3° L'arrestation et la mise en jugement des soi-disant membres de la cour d'appel, séides nommés par Louis-Philippe, qui, agissant au nom et pour le compte de la faction royaliste victorieuse, ont emprisonné les magistrats légitimes de la cité, et rempli les cachots des républicains. 4° L'éloignement immédiat de Paris des troupes de ligne, qu'en ce moment même les réacteurs chassent, dans des banquets fratricides, à une Saint-Barthélemy des ouvriers parisiens. Pour la Société Républicaine Centrale, les membres du Bureau :

L.-AUGUSTE BLANQUI, président;
C. LACAMBRE, D. M. P., vice-pr
FLOTTE, trésorier;
PIERRE BÉRAUD,
LOROUÉ,
G. ROBERT,
LACHAMBEAUDIE,
CROUSSE,
PUJOL,
JAVELOT jeune,
BRUCKER,
FOMBERTEAUX,

} secrétaires;
 } membres d

Paris. — Imprimerie GERDES. rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

La seconde affiche nous est connue par le venimeux ouvrage de dénonciation, paru avec le bénédiction du Parti de l'Ordre : *Alphonse Lucas, Les clubs et les clubistes : histoire complète et anecdotique des clubs et comités électoraux fondés à Paris depuis la révolution, de 1848*, (Paris, Dentu, 1851).

Lucas présente ainsi le puissant Club des Antonins (les Antonins ; habitants de la rue du faubourg Saint-Antoine), très actif au cœur du populaire Faubourg :

" **ANTONINS (Club des)**, rue Moreau, faubourg Saint-Antoine ; fondé en mai 1848. Président, Delacollonge ; secrétaire, Perlieu.

Ce club était le plus abominable de tous les clubs rouges de Paris."

Et il donne ensuite le texte de l'affiche :

« **A L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Citoyens représentants, deux mois après que le peuple venait

de proclamer la liberté, l'égalité et la fraternité, une ville vient de donner à cette devise un démenti tracé en caractères de sang. Devra-t-on décorer du titre de combat une boucherie où cent cinquante cadavres restent sur la place, et pour nous servir de l'expression d'un journal, symbole de lâcheté, *il n'y a pas un seul garde national de tué*. [contrairement aux premières nouvelles qui avaient annoncé des morts parmi la garde nationale] Il y a donc à Rouen *de la garde nationale et du peuple* ? Que signifie (sic) encore ces magistrats en robes rouges, siégeant sur les cadavres des vaincus au milieu d'une caste et de soldats gorgés de vin ? Est-ce que la Cour d'appel avait oublié dans son palais sa main de justice, symbole de l'équité, pour ne porter que la hache, symbole de la *force* ? Qu'est-ce que ce procureur-général, laissant traîner dans la boue des magistrats municipaux élus par le peuple, chasser le représentant de la République [Frédéric Deschamps], et mettant ces (sic) mandats à la discrétion des mains sanglantes d'un général qui n'exerçait qu'un pouvoir usurpateur ? Ce général était donc plus que le Gouvernement provisoire, puisque, de son autorité, il anéantissait le décret qui défend de faire intervenir les troupes dans l'intérieur de la cité ? L'armée est là pour défendre la patrie devant l'étranger ; elle ne peut, sous peine de se rendre fratricide, elle ne doit servir qu'à défendre la patrie, et non servir d'instrument au premier partie (sic) effréné qui, sous prétexte d'ordre, ne demande qu'à ensanglanter les premiers jours de la République, pour avoir ensuite le droit de la calomnie (sic), et plus tard de la faire maudire. Deux villes viennent de donner le spectacle déplorable de l'insurrection : Limoges [voir notre article précédent] et Rouen. Que dirait-on si les ouvriers de Limoges avaient massacré cent cinquante bourgeois à coups de canon ; on dirait que nous sommes les héritiers de 93, et les *vainqueurs* de Rouen demanderaient, comme sous le régime déchu, des lois pour nous ravir notre émancipation. Nous apprenons qu'une enquête est commencée par la Cour d'appel, nous la récusons, surtout le

citoyens Franck-Carré ; notre silence à son égard est assez éloquent : parmi les signataires de cette pétition, il y en a à qui il a demandé la tête (sic). Quand au procureur-général Senard, il est juge et partie ; sa place est parmi les accusés et non parmi les accusateurs. Nous récusons également le citoyen Dussart ; c'est un homme de parti, ex-rédacteur du *National*. [le journal de Thiers et des notables opposants "modérés" à la Monarchie de Juillet] Nous sommes fatigués de voir que nous avons fait une révolution au profit d'un journal. Sous l'ancien Gouvernement on a crié au népotisme ; il existe plus que jamais et nous voyons avec douleur que s'il existe le moindre conflit, on envoie partout des gens du *National*. Alors effacez ces mots : République française, pour y substituer : Gouvernement du *National*. Nous demandons à votre justice : 1° Que la garde nationale de Rouen soit désarmée et déclarée traître à la patrie ; 2° Qu'une enquête soit faite par les représentants du peuple, élus dans le sein de l'Assemblée nationale ; 3° Que la patrie traite les blessés, veuves et orphelins de Rouen sur le même pied que ceux de Février ; 4° L'arrestation immédiate du général de division Ordener, qui le premier a violé les lois de la République ; 5° Qu'après l'enquête les pièces soient publiées officiellement, et que justice soit faite à qui de droit. Salut et fraternité.

Les membres du club des Antonins ont adopté au nombre de huit cents. »

On remarquera que, dans les deux clubs, l'insurrection n'est pas présentée comme une insurrection ouvrière, mais comme un mouvement populaire. Le contexte social n'est pas évoqué. Il s'efface derrière la donne politique.

Une République mort-née ?, XII - L'insurrection d'Elbeuf et la question sociale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

AU NOM DU PEUPLE

Sur le rapport de la commission du gouvernement pour les travaux

CONSIDÉRANT :

1° Qu'un travail manuel trop prolongé, non-seulement nuit à la santé du travailleur, mais encore, en l'empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme ;

2° Que l'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs, dits *marchandeurs* ou *tâcherons*, est essentiellement vexatoire et contraire aux principes de la Fraternité ;

Le Gouvernement Provisoire de la République décrète :

1° La journée de travail est diminuée d'une heure. En conséquence, à Paris, où elle était de 11 heures, elle est réduite à 10, à Marseille, où elle avait été jusqu'ici de 12 heures, elle est réduite à 11 heures.

2° L'exploitation des ouvriers par des sous-entrepreneurs, dits *marchandage* est abolie.

Il est bien entendu que les associations d'ouvriers qui n'ont pas pour objet l'exploitation des ouvriers les uns par les autres ne sont pas considérées comme marchandage.

Paris, 2 mars 1848.

*Dupont (de l'Eure), Arago, Albert, Crémieux,
Garnier-Pagès, Lamartine, Louis Blanc, Marrast*

Le secrétaire-général du Gouvernement,

PAGNERIE

Le 1^{er} mai 1848, le maire d'Elbeuf déclarait au nom de la commission municipale provisoire : « une partie de la population, égarée par des émissaires secrets, s'est mise en état d'insurrection sans but et sans motif »

Étrange commentaire sur les événements qui, les 28 et 29 avril avaient secoué la cité drapière, au lendemain de l'émeute rouennaise du 27.



Rendant compte de l'événement, la presse nationale n'était pas plus explicite. Ainsi peut-on lire dans *La Presse* du 30 avril :

« Elbeuf

Des désordres graves ont éclaté à Elbeuf. Une masse énorme d'ouvriers, dont un grand nombre n'est pas originaire de la ville, en est venue aux mains avec la garde nationale, qui est assez faible, et la garnison, composée seulement de deux compagnies de ligne. Les eaux de la Seine sont tellement élevées qu'aucune munition n'a pu être envoyée à la garnison. Les insurgés sont maîtres de deux parties de la ville. Ils s'y sont fortifiés et ont fait des barricades. 500 hommes de garde nationale mobile sont partis et sortis de Rouen pour Elbeuf. *Dépêche télégraphique*

Minuit et demi *Le procureur de la République à M. le ministre de la justice.*

Le maire de Rouen m'annonce que la garde nationale d'Elbeuf maintient ses positions. Elle doit recevoir dans la nuit un renfort du 52^o régiment de ligne et demain matin de la garde nationale. Les communes environnantes lui viendront en aide. 28 avril, à 1 heure du matin. *Le procureur général à M. le ministre de la justice.* Le 28, à onze heures, on

continue à se battre à Elbeuf ; il faut au plus tôt maintenir l'autorité du gouvernement. »

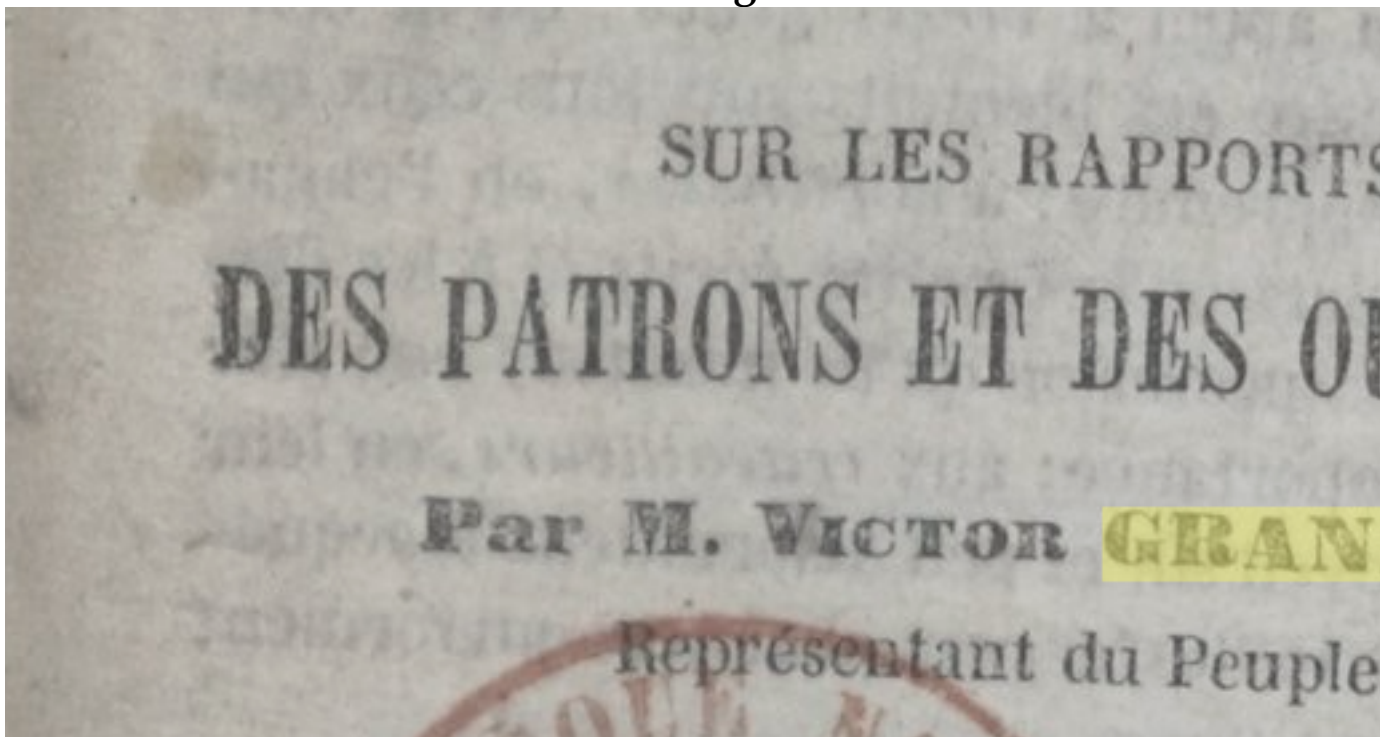
Il n'est pas question ici de faire l'histoire détaillée de ces événements ; je vous renvoie aux histoires d'Elbeuf, facilement consultables sur Internet, et à une partie de la bibliographie donnée dans le dernier article sur Rouen, notamment au *Fil rouge* [1].

Mais, une fois encore, je voudrais focaliser sur les rapports entre les démocrates bourgeois radicaux et ce mouvement ouvrier auquel ils sont confrontés, et devant lequel leur engagement exclusivement politique est quelque peu décontenancé : comment se situer devant cette élémentaire et violente opposition de classe entre patrons et prolétaires, dont Elbeuf était le champ clos ?

La proclamation de la République était advenue en février dans un climat social extrêmement tendu : revendications salariales, arrêts de travail, actes de *luddisme* sur fond de crise économique et de chômage... En mai 1846 déjà, la ville avait été quelques jours au mains des ouvriers : l'importation d'une machine anglaise trieuse d'impuretés de la laine à l'entreprise Aroux avait déclenché la colère des femmes trieuses, et les hommes avaient suivi.

Le patronat drapier local était composite : vieilles entreprises prestigieuses, comme celle de Victor Grandin [1797], par ailleurs député, et nouvelles entreprises nées de l'énergie et de l'entregent d'anciens ouvriers, comme celle de Théodore Chenevière. Mais les uns et les autres n'entendaient pas le moins du monde céder aux revendications ouvrières sur les salaires, ni même à appliquer les décrets réduisant la journée de travail. Seul Félix Aroux, sans doute échaudé par les événements de 1846, avait diminué d'une heure la durée de la journée. Et même, prétextant de la crise économique, plusieurs fabricants avaient décidé de baisser les salaires. Il y a donc, en ces deux premiers mois de la République, une véritable bataille idéologique autour des salaires, de la durée du travail, et de l'aide à apporter aux sans-emplois. La

création des ateliers municipaux, qui se retrouvèrent vite avec 700 demandeurs, n'avait rien arrangé à l'affaire du côté des contribuables dont la contribution augmentait.



En ce qui concerne la durée de la journée de travail, je vous conseille de lire sur Gallica le discours de Victor Grandin à ses collègues députés, *Sur les rapports des patrons et des ouvriers*, Paris, Curmer, 1848. Grandin, qui s'était sous la Monarchie de juillet violemment opposé à la chambre à la limitation du travail des enfants en usine, donne ici la plus claire et toujours actuelle adjuration du patronat : nous faisons vivre nos ouvriers, or la crise nous frappe, nous manquons de commandes ; nous obliger à augmenter les salaires et à limiter la journée de travail serait nous acculer à la faillite, dont pâtiraient au premier chef les travailleurs.

Je ne viens pas à cette tribune pour sur le décret du 2 mars ; je viens pour déplorer l'usage qui paraît s'être depuis quelque temps, dans cette enceinte, de toujours les patrons et de leur d'être la cause de la situation fâcheuse que l'on est. (Bruit.)

On signale constamment les patrons s'enrichissant aux dépens des ouvriers.



Grandin vu par Daumier 1849

On se serait attendu à rencontrer un autre discours chez les démocrates radicaux locaux, qui venaient de créer leur organe bihebdomadaire, *la Sentinelle républicaine*, dont le responsable était l'avocat Félix Limet, à qui, dans sa prudence opportuniste, l'administration municipale provisoire, et « modéré », avait ouvert sa porte, ainsi qu'à quelques ouvriers

estimés « sages ».



Or, on lit dans son numéro du 12 mars :

« Le travail n'est pas seulement un droit, c'est aussi un devoir. Jeudi dernier au Cirque, un des assistants a fait entendre ce cri : *le travail à huit heures*. Cette parole n'a pas trouvé d'échos, car les ouvriers y ont vu une excitation blâmable, et l'un d'eux a caractérisé de suite la pensée qui l'avait excité en répondant : *ces fainéants demanderont bientôt le travail à cinq heures*. A Elbeuf, comme partout, il y a en effet un certain nombre d'individus, que des habitudes de paresse et d'ivrognerie éloignent des ateliers. Ces gens là voudraient vivre à ne rien faire et comme ils ne trouvent que des moyens d'existence précaires, ils cherchent toujours les occasions de trouble et de désordre. Que les travailleurs se gardent donc de toutes demandes irréfléchies. Avant de formuler un vœu, il faut examiner si la réalisation en est possible. Partisans de la réduction des heures de travail, parce que nous ne voulons pas qu'on transforme l'ouvrier en bête de somme, nous reconnaissons qu'il faut procéder avec prudence et aviser graduellement à une fixation raisonnable. Une diminution trop brusque dans la durée de la journée pourrait en effet

amener la fermeture de plusieurs ateliers. Et dans ce moment nous avons déjà trop de bras inoccupés pour que chacun ne sente pas la nécessité d'éviter les chômages. Or, un grand nombre de fabricants sont réduits à demander des commandes dans le but seulement d'occuper leurs ouvriers et sans espoir de bénéfices ; mais ils ne pourraient marcher s'il devait en résulter des pertes qu'ils ne sont pas en état de supporter. On objecte que les fabricants lorsqu'ils ont recueilli de gros bénéfices n'ont pas admis les ouvriers à partager et qu'ils doivent supporter seuls les pertes. Nous répondrons qu'il ne faut pas en ce moment récriminer sur le passé, mais s'occuper du présent en vue de l'Avenir. Un des premiers soins de l'Assemblée Nationale sera d'organiser le travail et d'établir la solidarité entre les fabricants et les ouvriers. Aujourd'hui tous les citoyens doivent donner leur concours, afin de passer cette époque de transition sans perturbation. Notre industrie est dans d'assez mauvaises conditions par suite de l'absence de débouchés. Il ne faut pas la ruiner en la mettant dans l'impossibilité de lutter avec la concurrence étrangère. C'est encore un temps d'épreuve à passer. Le Droit est proclamé, rendons-en l'application facile par notre dévouement. »

On comprend que, en écho immédiat aux événements de Rouen, la tension accumulée depuis des semaines et des mois éclate en violent affrontement de classe. Colère qui a pu ainsi apparaître sans raison et sans but, comme le déclarait le maire, « sans raison et sans but ».

Cependant, personne ne s'y était trompé. On avait pu présenter les événements de Rouen comme une réaction politique à un résultat électoral, et masquer ainsi l'antagonisme de classe. Mais à Elbeuf le face à face était celui d'exploités exaspérés et de possédants sûrs de leurs droits, aux côtés desquels se rangeait une petite bourgeoisie apeurée et le peuple des campagnes (des patrouilles de ruraux s'étaient organisées pour empêcher l'arrivée à Elbeuf, des « communistes » de la proche commune de La Londe).

Comment ne pas voir dans ce microcosme la préfiguration de ce qui adviendra à Paris ? (signalons d'ailleurs que des gardes nationaux d'Elbeuf participèrent à la répression de l'insurrection parisienne de Juin. On peut voir au cimetière d'Elbeuf le monument élevé à l'un des gardes mort au combat).

[1] Le Fiil rouge, CGT - Institut d'histoire sociale de Seine Maritime, n°spécial, Hiver 2011. Texte intégral sur :

<https://histoireelbeuf.files.wordpress.com/2014/06/flr42.pdf>



Une République mort-née ?, XIII - la révolte fiscale de la Creuse



Plaque inaugurée à Guéret le 31 octobre 2007, en présence de l'auteur de l'ouvrage présentant cet événement, Michèle Laforest, "Les révoltés d'Ajain", Albin Michel, 2000.

Comment avorte une République ? J'ai évoqué dans les articles précédents la coupure menaçante entre la nouvelle République et le monde ouvrier, coupure qui s'affirme de la fin février à la fin avril 1848. Mais le monde ouvrier est grandement minoritaire dans la France d'alors.

C'est en se coupant de l'immense masse paysanne que la République a signé sa perte. On sait que le gouvernement provisoire avait décidé le 16 mars d'un impôt supplémentaire sur les quatre contributions directes (foncière, mobilière, patente, portes et fenêtres) afin de faire face aux difficultés de trésorerie. Pour 1 franc versé en 1847, il fallait dorénavant verser 1 franc 45 centimes. D'où le nom de cet impôt extrêmement populaire dans les campagnes, où l'augmentation était facilement imputée aux quelques mesures sociales du gouvernement.

Conscient de l'impopularité de l'impôt, le gouvernement avait cru bon d'en reculer la perception jusqu'au lendemain des élections de la fin avril. Quant il fallut bien payer, la défiance à l'égard de Paris et de ses travailleurs, se transforma en colère généralisée. Et la séculaire résistance paysanne à l'égard de l'impôt comme à l'égard du pouvoir central éclata dans plusieurs départements.

L'exemple de la Creuse, et de sa très pauvre paysannerie, est à cet égard significatif.



On lit dans *La Presse* du 18 juin 1848 :

« Nouvelles des Départemens [1]

Troubles graves à Guéret

Guéret, 15 juin 1848

Je viens vous demander la publicité des faits déplorables qui se sont passés aujourd'hui 15 juin, dans la ville de Guéret, faits qui assument, sur les agents [1] de ce gouvernement sans force et sans moralité, une responsabilité terrible.

Comme il était facile de le prévoir, la perception de l'impôt des 45 centimes a soulevé nos campagnes. Plusieurs ont même refusé de le payer avec menace de mort contre qui les paierait ou viendrait les percevoir.

Comme vous devez le penser, la force a été employée ; et hier la gendarmerie de Guéret était allée aider les agents [1] de l'autorité. Dans la lutte qui s'est engagée, quatre des leurs ont été pris et amenés à la prison. Cette nouvelle, qui s'est répandue avec rapidité, a échauffé les têtes ; dès le matin, on a sonné le tocsin dans toutes les communes environnantes, et il nous a été annoncé qu'une masse innombrable descendrait sur Guéret, afin de délivrer les prisonniers.

Dès le matin le rappel [de la garde nationale] a été battu dans la ville, et à huit heures quatre cents hommes environ étaient

réunis sur la place, attendant le mot d'ordre pour partir. Jusqu'à une heure tout fut calme, et nous commencions à espérer que la raison arrêterait ces malheureux, et que nous n'aurions pas à regretter des scènes qui n'avaient pas jusqu'à présent troublé notre département si calme et si paisible. Hélas ! il n'en fut pas ainsi. A deux heures, une estafette nous apporta la confirmation qu'une bande de paysans armés, qui de fusils, qui de faux, était aux portes de la ville.

A cette nouvelle, la colonne s'ébranla et l'on marcha à la rencontre des insurgés. A trois heures, ils arrivèrent en présence les pourparlers commencèrent. Le préfet, les représentants Guisard [*Sylvain, démocrate socialiste*] et Lassare [*François, conservateur*], de plus le procureur de la République, le maire de la ville et le capitaine de la gendarmerie, s'efforcèrent de leur faire entendre le langage de la raison. Mais tous les efforts furent vains.

Après deux heures et demie d'attente, les tambours battirent aux champs, et les sommations de rigueur allaient être faites, lorsque les paysans, qu'on avait inconsidérément laissé approcher jusqu'à être mêlés aux premiers rangs de la garde nationale, voulurent forcer le passage et se rendre maîtres de nous. A ce moment, un coup de feu partit du côté des insurgés, à ce qu'il paraissait, et donna le signal d'une décharge qui leur tua une quinzaine d'hommes. La panique se mit dans leurs rangs, et la gendarmerie, qui violemment alors d'ébranla, acheva leur déroute, et la compléta par l'arrestation d'une trentaine de fuyard.

Au moment où je vous écris, la ville est calme, mais nonobstant le rappel bat, car nous allons être sur pied toute la nuit afin d'être prêts à l'arrivée des cinq ou six communes qu'on nous annonce.

Sur la faiblesse et l'incapacité du préfet retombe toute la responsabilité de cette malheureuse lutte ; il a été à même d'agir avec fermeté, car il était rigoureusement soutenu.

P.S. Le rappel bat avec plus de force. »

La Patrie publie deux autres lettres de Guéret, que nous

reproduisons toutes deux.

" Guéret, 15 juin.

Une collision s'est engagée ce soir entre les paysans des communes d'Ahun, de Bonnat, de Ladapeyre et la garde nationale de Guéret. Dix hommes ont été tués sur place ; plusieurs sont blessés ; parmi ces derniers, cinq sont à toute extrémité.

Voici la cause de cette collision :

Un individu avait été arrêté dans la matinée pour avoir planté un écriteau sur lequel on avait mis des menaces de mort contre ceux qui paieraient l'impôt de 45 centimes.

On en a arrêté deux autres qui avaient voulu le délivrer, et pour avoir fait acte de rébellion contre la force publique. Six ou sept cents individus sont venus demander la mise en liberté des prisonniers. L'autorité n'ayant pas déféré à leur demande, ils ont marché sur la ville. Ils étaient armés de fusils, faux, fourches, serpes et d'énormes gourdins. Après avoir parlementé quelques instants sur place, on a admis à la préfecture douze d'entre eux comme délégués. Ils ont persisté à demander la délivrance des prisonniers en termes menaçans [1].

La garde nationale était en grande partie sous les armes ; elle était rangée en bataille, en avant de la maison La Grave, sur la route de Moulins. La gendarmerie, quelques lanciers et vétérans, en tout à peine quatre-vingt hommes de toutes armes, assistaient la garde nationale.

Tandis qu'on parlementait avec les insurgés, d'honorables citoyens s'agitaient dans les groupes, dont l'attitude était menaçante, par voie de conciliation, et engageaient les insurgés à ne pas approcher de la garde nationale.

les plus exaltés étaient déjà arrivés assez près pour toucher le premier détachement de la garde nationale, composé de pompiers.

L'avant-garde avait été obligée de se replier. Quelques cartouches avaient été distribuées, mais avec la recommandation formelle de ne s'en servir qu'en toute

nécessité. La garde nationale, impatiente, harassée, criant la faim, demandait à se retirer. L'attitude des paysans devenait de plus en plus menaçante. Ils dirigeaient leurs armes, leurs faux contre les pompiers.

Des citoyens courageux relevèrent alors un fusil prêt à faire feu et détournèrent les fourches. La lutte paraissait imminente. On était à bout de raisonnement. On venait de recommander à un détachement de gendarmerie d'approcher en avant, de charger après roulement de tambour et les sommations légales, mais sans user, autant que possible, de leurs armes.

A ce moment, le maire ordonna le roulement ; les paysans se ruent sur les baïonnettes des pompiers ; deux coups de feu partent successivement des rangs des insurgés ; le premier peloton des pompiers riposte à bout portant. Suit un affreux désordre dans les rangs des paysans et dans les rangs de la garde nationale.

Le sang était répandu. Deux gardes nationaux ont été blessés, l'un à la joue, l'autre à l'épaule. Le plus grand nombre des morts et blessés sont du côté des paysans.

La garde nationale et tous les bons citoyens veillent.

Le tocsin sonnait dans toutes les communes rurales, et l'on redoutait pour la nuit une nouvelle invasion des révoltés.

On a demandé des troupes à Limoges, Châteauroux et Bourges.

Tous les représentants [1] de la Creuse se sont rendus hier, à minuit, chez les ministres de l'intérieur, de la guerre et des finances. On leur a promis de diriger des troupes, d'envoyer des armes à la garde nationale et de l'argent pour créer des travaux pour les ouvriers. »

"Guéret, 15 juin, 11 heures du soir.

A Aun, lundi dernier, on avait attaché à l'arbre de la liberté un écriteau portant des menaces de mort contre ceux qui paieraient l'impôt des 45 centimes, et, de plus, on avait attaché une corde à nœud coulant aux branches de cet arbre. La nuit, la gendarmerie a arrêté un individu nommé Aubert,

du village de Laubier ; elle a été poursuivie par les habitants d'Ahun jusqu'au Pont-à-la-Dauze, et là, elle a fait de nouvelles arrestations. A huit heures et demie, ce matin, le rappel battait à Guéret. On nous annonce que la commune d'Ahun marche sur la ville pour délivrer les prisonniers. La garde nationale est réunie sur la place.

A onze heure arrive une députation portant à la préfecture un ultimatum qui ordonnait la délivrance des prisonniers à une heure ; bientôt une estafette vient nous annoncer que les émeutiers sont au Pont-à-la-Dauze. La garde nationale se forme en colonne et part au cri de « Vive la République » et en chantant la Marseillaise. Suivaient les soldats du dépôt et les gendarmes.

Sur la route de Moulins, et à l'embranchement de la route d'Aubusson, notre petite armée se range en bataille ; le capitaine Guétry nous réunit en conseil, et, sur sa proposition, on décide que les hommes les plus dévoués se placeront en colonne sur le premier plan, et qu'on y joindra les hommes du dépôt. Tous les pompiers ont été choisis, et je ne crains pas de dire que c'est la disposition du capitaine Guétry qui a sauvé la ville.

Bientôt, nous avons vu arriver les émeutiers. Ils étaient en grand nombre, armés de fourches et de fusils de chasse. En vain MM. Guizard, Cusinet, maire, et autres citoyens se portent en avant pour les haranguer ; en vain nous nous mêlons à eux pour leur faire entendre raison.

Au moment où nous espérions avoir réussi, à cinq heures, ils s'écrient : « il faut en finir » et à l'instant les fourches et les baïonnettes se croisent. Je venais de m'éloigner de quelques pas avec M. Redon, pour ordonner une charge à la gendarmerie, un coup de feu part du côté des révoltés ; la balle frappe dans la contre-épaulette du lieutenant Dugenest. Bétouille est mis en joue, et la balle frappe son casque. Alors une vive fusillade part des rangs de la garde nationale : beaucoup de ces malheureux tombent ; plusieurs cadavres jonchent le chemin.

Mon ami, vous êtes heureux de ne pas vous être trouvé là ! Enfin, les cavaliers du dépôt et les gendarmes achèvent de dissiper l'attroupement. La victoire nous est restée complètement.

Triste et sanglante victoire ! Il y a à cette heure, dix morts à l'hôpital, sept à huit sont mourants de leurs blessures ; on se tirait ? à bout portant.

C'est à tort que votre femme vous a écrit qu'il y a un garde national blessé grièvement. On peut dire qu'il n'y a pas eu un seul blessé dans notre garde nationale ; seulement, MM. Lasnier et Lachèze ont reçu une légère égratignure sur la figure.

Il nous faut de la troupe, car toutes les communes sont sur le point de se mettre en insurrection. Il nous faut seulement un bataillon et un escadron.

Le préfet a écrit ce soir au ministre de l'intérieur : allez voir sans retard. Qu'une dépêche télégraphique parte ; il faut que nous ayons de la troupe dans quelques jours, ou, je vous le répète, nous serons impuissans [1]. Je retourne à la préfecture, où nous serons réunis toute la nuit.

Tout à vous.

A.P. »

[1] Graphie de l'époque

On ne s'étonnera pas que, quelques mois plus tard, le candidat du gouvernement soit balayé et que le démagogue attrape-tout Louis-Napoléon ait obtenu 90 % des suffrages dans la Creuse.

Pour autant, la situation était bien plus complexe qu'il n'y paraît dans ce département d'émigration saisonnière massive vers les chantiers de la capitale. Quelques jours après la révolte fiscale creusoise, d'autres Creusois mouraient sous le drapeau rouge des barricades de l'insurrection ouvrière parisienne...

Nous avons vu dans un article précédent que Blanqui et ses camarades de la Société Centrale Populaire avaient réclamé un report des élections afin de pouvoir éclairer l'immense

masse paysanne, qui découvrait abruptement le suffrage universel masculin. C'était miser sur le militantisme conscientisateur. À cet égard par exemple, l'exemple des Basses-Alpes est significatif. Les paysans bas-alpins refusèrent également le paiement de l'impôt, et, de Manosque à Oraison, le gouvernement fit intervenir l'armée. Les paysans bas-alpins désabusés de la République bourgeoise votèrent également Louis-Napoléon. Mais dès 1849, l'intense travail de conscientisation mené par les "Rouges" transforme cette colère en désir d'une vraie République démocratique et sociale, qui garantirait aux paysans la propriété, débarrassée de l'usure des Gros par l'instauration d'un crédit public, et qui fournirait aux enfants du peuple l'éducation qui leur manquait. Ce sont ces mêmes paysans bas-alpins, en décembre 1851, qui se levèrent en masse contre le Coup d'État de Louis-Napoléon, en arborant le drapeau rouge de la République démocratique et sociale.

Une République mort-née ?, XIII - la révolte fiscale de la Creuse



Plaque inaugurée à Guéret le 31 octobre 2007, en présence de l'auteur de l'ouvrage présentant cet événement, Michèle Laforest, "Les révoltés d'Ajain", Albin Michel, 2000.

Comment avorte une République ? J'ai évoqué dans les articles précédents la coupure menaçante entre la nouvelle République et le monde ouvrier, coupure qui s'affirme de la fin février à la fin avril 1848. Mais le monde ouvrier est grandement minoritaire dans la France d'alors.

C'est en se coupant de l'immense masse paysanne que la République a signé sa perte. On sait que le gouvernement provisoire avait décidé le 16 mars d'un impôt supplémentaire sur les quatre contributions directes (foncière, mobilière, patente, portes et fenêtres) afin de faire face aux difficultés de trésorerie. Pour 1 franc versé en 1847, il fallait dorénavant verser 1 franc 45 centimes. D'où le nom de cet impôt extrêmement populaire dans les campagnes, où l'augmentation était facilement imputée aux quelques mesures sociales du gouvernement.

Conscient de l'impopularité de l'impôt, le gouvernement avait cru bon d'en reculer la perception jusqu'au lendemain des élections de la fin avril. Quant il fallut bien payer, la défiance à l'égard de Paris et de ses travailleurs, se transforma en colère généralisée. Et la séculaire résistance paysanne à l'égard de l'impôt comme à l'égard du pouvoir central éclata dans plusieurs départements.

L'exemple de la Creuse, et de sa très pauvre paysannerie, est à cet égard significatif.



On lit dans *La Presse* du 18 juin 1848 :

« Nouvelles des Départemens [1]

Troubles graves à Guéret

Guéret, 15 juin 1848

Je viens vous demander la publicité des faits déplorables qui se sont passés aujourd'hui 15 juin, dans la ville de Guéret, faits qui assument, sur les agents [1] de ce gouvernement sans force et sans moralité, une responsabilité terrible.

Comme il était facile de le prévoir, la perception de l'impôt des 45 centimes a soulevé nos campagnes. Plusieurs ont même refusé de le payer avec menace de mort contre qui les paierait ou viendrait les percevoir.

Comme vous devez le penser, la force a été employée ; et hier la gendarmerie de Guéret était allée aider les agents [1] de l'autorité. Dans la lutte qui s'est engagée, quatre des leurs ont été pris et amenés à la prison. Cette nouvelle, qui s'est répandue avec rapidité, a échauffé les têtes ; dès le matin, on a sonné le tocsin dans toutes les communes environnantes, et il nous a été annoncé qu'une masse innombrable descendrait sur Guéret, afin de délivrer les prisonniers.

Dès le matin le rappel [de la garde nationale] a été battu dans la ville, et à huit heures quatre cents hommes environ étaient

réunis sur la place, attendant le mot d'ordre pour partir. Jusqu'à une heure tout fut calme, et nous commencions à espérer que la raison arrêterait ces malheureux, et que nous n'aurions pas à regretter des scènes qui n'avaient pas jusqu'à présent troublé notre département si calme et si paisible. Hélas ! il n'en fut pas ainsi. A deux heures, une estafette nous apporta la confirmation qu'une bande de paysans armés, qui de fusils, qui de faux, était aux portes de la ville.

A cette nouvelle, la colonne s'ébranla et l'on marcha à la rencontre des insurgés. A trois heures, ils arrivèrent en présence les pourparlers commencèrent. Le préfet, les représentants Guisard [*Sylvain, démocrate socialiste*] et Lassare [*François, conservateur*], de plus le procureur de la République, le maire de la ville et le capitaine de la gendarmerie, s'efforcèrent de leur faire entendre le langage de la raison. Mais tous les efforts furent vains.

Après deux heures et demie d'attente, les tambours battirent aux champs, et les sommations de rigueur allaient être faites, lorsque les paysans, qu'on avait inconsidérément laissé approcher jusqu'à être mêlés aux premiers rangs de la garde nationale, voulurent forcer le passage et se rendre maîtres de nous. A ce moment, un coup de feu partit du côté des insurgés, à ce qu'il paraissait, et donna le signal d'une décharge qui leur tua une quinzaine d'hommes. La panique se mit dans leurs rangs, et la gendarmerie, qui violemment alors d'ébranla, acheva leur déroute, et la compléta par l'arrestation d'une trentaine de fuyard.

Au moment où je vous écris, la ville est calme, mais nonobstant le rappel bat, car nous allons être sur pied toute la nuit afin d'être prêts à l'arrivée des cinq ou six communes qu'on nous annonce.

Sur la faiblesse et l'incapacité du préfet retombe toute la responsabilité de cette malheureuse lutte ; il a été à même d'agir avec fermeté, car il était rigoureusement soutenu.

P.S. Le rappel bat avec plus de force. »

La Patrie publie deux autres lettres de Guéret, que nous

reproduisons toutes deux.

" Guéret, 15 juin.

Une collision s'est engagée ce soir entre les paysans des communes d'Ahun, de Bonnat, de Ladapeyre et la garde nationale de Guéret. Dix hommes ont été tués sur place ; plusieurs sont blessés ; parmi ces derniers, cinq sont à toute extrémité.

Voici la cause de cette collision :

Un individu avait été arrêté dans la matinée pour avoir planté un écriteau sur lequel on avait mis des menaces de mort contre ceux qui paieraient l'impôt de 45 centimes.

On en a arrêté deux autres qui avaient voulu le délivrer, et pour avoir fait acte de rébellion contre la force publique. Six ou sept cents individus sont venus demander la mise en liberté des prisonniers. L'autorité n'ayant pas déféré à leur demande, ils ont marché sur la ville. Ils étaient armés de fusils, faux, fourches, serpes et d'énormes gourdins. Après avoir parlementé quelques instants sur place, on a admis à la préfecture douze d'entre eux comme délégués. Ils ont persisté à demander la délivrance des prisonniers en termes menaçans [1].

La garde nationale était en grande partie sous les armes ; elle était rangée en bataille, en avant de la maison La Grave, sur la route de Moulins. La gendarmerie, quelques lanciers et vétérans, en tout à peine quatre-vingt hommes de toutes armes, assistaient la garde nationale.

Tandis qu'on parlementait avec les insurgés, d'honorables citoyens s'agitaient dans les groupes, dont l'attitude était menaçante, par voie de conciliation, et engageaient les insurgés à ne pas approcher de la garde nationale.

les plus exaltés étaient déjà arrivés assez près pour toucher le premier détachement de la garde nationale, composé de pompiers.

L'avant-garde avait été obligée de se replier. Quelques cartouches avaient été distribuées, mais avec la recommandation formelle de ne s'en servir qu'en toute

nécessité. La garde nationale, impatiente, harassée, criant la faim, demandait à se retirer. L'attitude des paysans devenait de plus en plus menaçante. Ils dirigeaient leurs armes, leurs faux contre les pompiers.

Des citoyens courageux relevèrent alors un fusil prêt à faire feu et détournèrent les fourches. La lutte paraissait imminente. On était à bout de raisonnement. On venait de recommander à un détachement de gendarmerie d'approcher en avant, de charger après roulement de tambour et les sommations légales, mais sans user, autant que possible, de leurs armes.

A ce moment, le maire ordonna le roulement ; les paysans se ruent sur les baïonnettes des pompiers ; deux coups de feu partent successivement des rangs des insurgés ; le premier peloton des pompiers riposte à bout portant. Suit un affreux désordre dans les rangs des paysans et dans les rangs de la garde nationale.

Le sang était répandu. Deux gardes nationaux ont été blessés, l'un à la joue, l'autre à l'épaule. Le plus grand nombre des morts et blessés sont du côté des paysans.

La garde nationale et tous les bons citoyens veillent.

Le tocsin sonnait dans toutes les communes rurales, et l'on redoutait pour la nuit une nouvelle invasion des révoltés.

On a demandé des troupes à Limoges, Châteauroux et Bourges.

Tous les représentants [1] de la Creuse se sont rendus hier, à minuit, chez les ministres de l'intérieur, de la guerre et des finances. On leur a promis de diriger des troupes, d'envoyer des armes à la garde nationale et de l'argent pour créer des travaux pour les ouvriers. »

"Guéret, 15 juin, 11 heures du soir.

A Ahun, lundi dernier, on avait attaché à l'arbre de la liberté un écriteau portant des menaces de mort contre ceux qui paieraient l'impôt des 45 centimes, et, de plus, on avait attaché une corde à nœud coulant aux branches de cet arbre. La nuit, la gendarmerie a arrêté un individu nommé Aubert,

du village de Laubier ; elle a été poursuivie par les habitants d'Ahun jusqu'au Pont-à-la-Dauze, et là, elle a fait de nouvelles arrestations. A huit heures et demie, ce matin, le rappel battait à Guéret. On nous annonce que la commune d'Ahun marche sur la ville pour délivrer les prisonniers. La garde nationale est réunie sur la place.

A onze heure arrive une députation portant à la préfecture un ultimatum qui ordonnait la délivrance des prisonniers à une heure ; bientôt une estafette vient nous annoncer que les émeutiers sont au Pont-à-la-Dauze. La garde nationale se forme en colonne et part au cri de « Vive la République » et en chantant la Marseillaise. Suivaient les soldats du dépôt et les gendarmes.

Sur la route de Moulins, et à l'embranchement de la route d'Aubusson, notre petite armée se range en bataille ; le capitaine Guétry nous réunit en conseil, et, sur sa proposition, on décide que les hommes les plus dévoués se placeront en colonne sur le premier plan, et qu'on y joindra les hommes du dépôt. Tous les pompiers ont été choisis, et je ne crains pas de dire que c'est la disposition du capitaine Guétry qui a sauvé la ville.

Bientôt, nous avons vu arriver les émeutiers. Ils étaient en grand nombre, armés de fourches et de fusils de chasse. En vain MM. Guizard, Cusinet, maire, et autres citoyens se portent en avant pour les haranguer ; en vain nous nous mêlons à eux pour leur faire entendre raison.

Au moment où nous espérons avoir réussi, à cinq heures, ils s'écrient : « il faut en finir » et à l'instant les fourches et les baïonnettes se croisent. Je venais de m'éloigner de quelques pas avec M. Redon, pour ordonner une charge à la gendarmerie, un coup de feu part du côté des révoltés ; la balle frappe dans la contre-épaulette du lieutenant Dugenest. Bétouille est mis en joue, et la balle frappe son casque. Alors une vive fusillade part des rangs de la garde nationale : beaucoup de ces malheureux tombent ; plusieurs cadavres jonchent le chemin.

Mon ami, vous êtes heureux de ne pas vous être trouvé là ! Enfin, les cavaliers du dépôt et les gendarmes achèvent de dissiper l'attroupement. La victoire nous est restée complètement.

Triste et sanglante victoire ! Il y a à cette heure, dix morts à l'hôpital, sept à huit sont mourants de leurs blessures ; on se tirait ? à bout portant.

C'est à tort que votre femme vous a écrit qu'il y a un garde national blessé grièvement. On peut dire qu'il n'y a pas eu un seul blessé dans notre garde nationale ; seulement, MM. Lasnier et Lachèze ont reçu une légère égratignure sur la figure.

Il nous faut de la troupe, car toutes les communes sont sur le point de se mettre en insurrection. Il nous faut seulement un bataillon et un escadron.

Le préfet a écrit ce soir au ministre de l'intérieur : allez voir sans retard. Qu'une dépêche télégraphique parte ; il faut que nous ayons de la troupe dans quelques jours, ou, je vous le répète, nous serons impuissans [1]. Je retourne à la préfecture, où nous serons réunis toute la nuit.

Tout à vous.

A.P. »

[1] Graphie de l'époque

On ne s'étonnera pas que, quelques mois plus tard, le candidat du gouvernement soit balayé et que le démagogue attrape-tout Louis-Napoléon ait obtenu 90 % des suffrages dans la Creuse.

Pour autant, la situation était bien plus complexe qu'il n'y paraît dans ce département d'émigration saisonnière massive vers les chantiers de la capitale. Quelques jours après la révolte fiscale creusoise, d'autres Creusois mouraient sous le drapeau rouge des barricades de l'insurrection ouvrière parisienne...

Nous avons vu dans un article précédent que Blanqui et ses camarades de la Société Centrale Populaire avaient réclamé un report des élections afin de pouvoir éclairer l'immense

masse paysanne, qui découvrait abruptement le suffrage universel masculin. C'était miser sur le militantisme conscientisateur. À cet égard par exemple, l'exemple des Basses-Alpes est significatif. Les paysans bas-alpins refusèrent également le paiement de l'impôt, et, de Manosque à Oraison, le gouvernement fit intervenir l'armée. Les paysans bas-alpins désabusés de la République bourgeoise votèrent également Louis-Napoléon. Mais dès 1849, l'intense travail de conscientisation mené par les "Rouges" transforme cette colère en désir d'une vraie République démocratique et sociale, qui garantirait aux paysans la propriété, débarrassée de l'usure des Gros par l'instauration d'un crédit public, et qui fournirait aux enfants du peuple l'éducation qui leur manquait. Ce sont ces mêmes paysans bas-alpins, en décembre 1851, qui se levèrent en masse contre le Coup d'État de Louis-Napoléon, en arborant le drapeau rouge de la République démocratique et sociale.

Une République mort-née ?, XV - Hugo et les journées de juin 1848



Vue de la place de la Bastille et de la barricade du faubourg Saint-Antoine, au matin du 25 juin 1848

Huile sur toile de Jean-Jacques Champin (1796-1860). Musée Carnavalet.

On se souvient que dans *les Misérables*, Hugo présente l'épisode de l'insurrection républicaine parisienne du 6 juin 1832 : passage décisif où Jean Valjean épargne Javert et sauve Marius.

Mais on peut lire, et je vous recommande de lire, la digression

de Hugo vers l'insurrection ouvrière de Juin 1848, et le magnifique passage sur deux barricades, dont la formidable barricade du Faubourg Saint-Antoine. Si vous ne possédez pas l'ouvrage, reportez-vous au tome V des Misérables, annoté par Guy Rosa :

http://www.crdp-strasbourg.fr/je_lis_libre/livres/Hugo_LesMiserables5.pdf Chapitre I - « La Charybde du faubourg Saint-Antoine et la Scylla du faubourg du Temple. »

Je suis toujours à la fois emporté par le souffle de Hugo, et mal à l'aise quand je repense à son attitude en 1848. T ce en me gardant bien de juger une évolution politique empreinte de sincérité, et qui s'inscrit à l'évidence dans l'air du temps des premiers mois de 1848.

Victor Hugo (né en 1802), était devenu un personnage éminent de la Monarchie de Juillet. Il était très lié à Louis-Philippe, qui en fit un Pair de France. Mais il se découvrit républicain, fort « modéré » et « raisonnable », dès l'avènement de la République : Lamartine le nomme maire du VIII^e arrondissement. Candidat aux élections des 23-24 avril 1848, il n'est pas élu, mais il devient député à l'occasion des élections complémentaires partielles du 4 juin. Il siège parmi les conservateurs.

Le 20 juin 1848, Hugo prononce devant l'Assemblée un discours fustigeant les Ateliers nationaux et demandant leur suppression. Vous pouvez le lire sur le site de l'Assemblée Nationale :

"Ateliers nationaux" -

https://fr.wikisource.org/wiki/Discours_à_l'Assemblée_constituante_1848

On sait que c'est cette suppression des Ateliers nationaux, votée le 22, qui déclencha aussitôt l'insurrection ouvrière de juin 1848. C'est donc logiquement que Hugo va participer à la répression de l'insurrection, (il était l'un des soixante commissaires nommés par l'Assemblée à cet effet). Et il pourra en 1862 évoquer les barricades prolétariennes en

connaissance de cause, puisque, dans ce VIIIe dont il était maire, il s'était trouvé physiquement du côté de ceux qui combattaient les insurgés.

Mais le Hugo de 1862, exilé à cause de sa résistance au Coup d'État de 1851, n'est plus le Hugo de 1848. Au lendemain du Coup d'État, il avait pu mesurer le terrible trauma de la répression de Juin 48, quand les ouvriers parisiens opposèrent une indifférence narquoise à l'appel d'Hugo et de ses amis à défendre une République qui les avait massacrés. Le rapport de Hugo au peuple s'était modifié. Il avait pris conscience de la nécessité pour les républicains bourgeois d'accepter le fait que le prolétariat s'était affirmé en force sociale et politique autonome, et qu'il fallait compter avec lui, et non l'asservir. Mais ce non sans méfier de cette force à proprement parler tellurique.

Le tragique épisode de la Commune, en 1871, et de son abominable répression, mettra à nouveau Hugo devant ses responsabilités.